

- LA REVUE D'HISTOIRE DU SAGUENAY—LAC-SAINT-JEAN -

# SaguenayensiA

Volume 41, No 1 —Janvier / Mars 1999



- J.-Félix Langlais
- Le Bureau d'enregistrement d'Hébertville
- Entrevue avec Germaine Vézina-Lavoie
- Fondation de la caisse populaire d'Hébertville

6,25 \$

# MERCI À NOS GÉNÉREUX DONATEURS!

## MEMBRES HONORAIRES

Mgr René Bélanger, Québec  
M. Robert Bergeron, Saint-Lambert  
Me Marcel Claveau, Chicoutimi  
Mgr Jean-Guy Couture, Chicoutimi  
Mgr Marius Paré, Chicoutimi  
M. Anthony Price, Québec  
M. Paul-Gaston Tremblay, Chicoutimi  
Alcan

## MEMBRES CORPORATIFS (1 000\$ ET PLUS)

Abitibi-Consolidated inc.  
Raoul Blackburn Ltée, Chicoutimi  
CEM Consultants inc., Chicoutimi  
Fondation Asselin, Jonquière  
Fondation Mathew Ralph Kane, Québec  
Fondation Thomas-Léon Tremblay, Chicoutimi  
M. Gilbert Gravel, Chicoutimi  
L'Impériale Esso, Chicoutimi  
Le Groupe Riverin, Jonquière  
Les Augustines de la Miséricorde, Chicoutimi  
MRC du Fjord, Saguenay  
M. Jacques Tardif, La Salle  
Gilles Tremblay Syndic, Chicoutimi  
M. Jean-Paul Tremblay, Chicoutimi  
Ville de Roberval  
Ville de Dolbeau

## MEMBRES À VIE (500\$ ET PLUS)

M. Paul-A. Bergeron, Chicoutimi  
Caisse Populaire Desjardins, Chicoutimi  
Dr Jean-Charles Claveau, Québec  
Mme Annette S.-Fortin, Hébertville  
M. Gérard Gaudreault, Chicoutimi  
Me Claude Gauthier, Chicoutimi  
Dr Richard Harvey, Sherbrooke  
M. Desmond Hudson, Plainfield, NH  
M. Patrick Lapointe, Jonquière  
M. Roger Larouche, Falardeau  
M. Jean-Marie Lemay, Alma  
M. Paul-Eugène Lemieux, Jonquière  
Abbé Ernest Lévesque, Chicoutimi  
M. Réal Lévesque, Jonquière  
M. Paul Murdock, Chicoutimi  
M. Maurice Ouellette, Chicoutimi  
M. Bernard Pelletier, Chicoutimi  
M. Georges-Henri Perron, Chicoutimi  
M. Gilles Rinfret, Chicoutimi  
Scierie Saguenay, La Baie  
M. Gérard Tremblay, Chicoutimi  
Mme Gertrude Tremblay, Alma  
M. Jean-Hugues Tremblay, Chicoutimi  
M. René Tremblay, Chicoutimi  
Mme Céline Turcotte, Chicoutimi  
Abbé Jean-Paul Vincent, Albanel

## MEMBRES BIENFAITEURS (50\$ À 499\$)

Mme Laurette Angers, Jonquière  
M. Gérard Arguin, Sillery  
Dr Louis Bélanger, Montréal  
M. Jean-Baptiste Bergeron, Blainville  
Mme Rachel Bergeron, Jonquière  
Mme Antoinette Brassard, Jonquière  
M. Jean-Marie Couët, Chicoutimi  
M. Armand Demers, Ste-Foy  
Mme Jeanine Dufour-Boucher, Jonquière  
Mme Marie Dharmalingam, Toronto  
M. Aimé Gagné, Montréal  
Mme Irène Gaudreault, Jonquière  
M. C.-A. Gauthier, Jonquière  
M. Louis Gauthier, Chicoutimi  
M. Michel Gauthier, Falardeau  
M. Paul-André Gervais, Chicoutimi  
M. François Gilbert, Sillery  
Mme Michelle Harvey, Sainte-Foy  
M. Jean Lacasse, Piedmont  
M. Marcel LeBlanc, Roberval  
Mme Lucie M.-Bélanger, Chicoutimi  
Mme Elisabeth Murdock,  
Sainte-Agathe des Monts  
M. Majoric Néron, Chicoutimi  
M. Jean-Marc Patoine, Jonquière  
M. Rémy Roussel, Chicoutimi  
Dr Yves Savard, Chicoutimi  
M. Albert Tremblay, Alma  
Dr François Tremblay, Chicoutimi  
M. Jean-Joseph Turcotte, Normandin  
Dr Léo Vandal, Chicoutimi

## MEMBRES DE SOUTIEN (25\$ À 49\$)

M. Christian Allard, Chicoutimi  
Dr Gervais Aubin, Chicoutimi  
Mme Olivette L.-Babin, La Baie  
M. Raoul Bastarache, Ville d'Anjou  
Dr René Bastarache, Tracy  
Mme Céline T.-Beaulieu, Québec  
Mme Jacqueline Beaulieu, Chicoutimi  
M. Charles-Henri Bergeron, Chicoutimi  
M. Ulric Blackburn, Chicoutimi  
Mme Andrée Boily, Chambord  
M. Laurent Bolduc, Laterrière  
Cain, Lamarre, Wells, Chicoutimi  
M. Paul-André Cantin, Beauport  
M. Paul-Émile Carrier, Montréal  
M. Jean-Marie Claveau, Jonquière  
M. Serge Cloutier, Alma  
M. Jeffrey T. Colvard, Binghamton, N. Y.  
M. Miville Corneau, Chicoutimi  
M. Denis Côté, Chicoutimi  
Abbé Rosaire Côté, Métabetchouan  
M. Ernest Dauphinais, Falardeau  
M. Pierre De Champlain, La Baie  
Mme Marthe Delisle, Jonquière  
Mme Jacqueline L.-Demers, Saint-Félicien  
R. P. Albert Dumont, Montréal  
M. Jacques Fortin, Sainte-Foy  
Me Sylvain Gaudreault, Chicoutimi  
Dr Armand Gagnon, La Baie  
M. Fernand Gagnon, La Baie  
M. Victor Gagnon, Chicoutimi  
M. Laurent Gobeil, La Baie  
M. Fernand Gravel, Chicoutimi  
M. Jacques Gravel, Falardeau  
M. Joseph Gravel, Chicoutimi  
Mme Jeanne B.-Grenon, Chicoutimi  
M. Joseph-Eugène Houde, Mont-Royal  
Imprimerie DeLuxe Inc., Chicoutimi  
M. Raymond Labbé, Sainte-Claire  
M. Jacques Lambert, Sainte-Foy  
M. Alain Larouche, Montréal  
M. Réginald Lavoie, Saint-Fulgence  
M. Hervé Leclerc, Shipshaw  
M. Raymond Lemieux, Chicoutimi  
M. Jean Lessard, Boisbriand  
M. Raymond Lessard, Westmount  
M. Alyre Martin, Chicoutimi  
Mme Florence Masson, Chicoutimi  
M. Roger Michaud, Chicoutimi  
Mme Ghislaine Morin, Roberval  
Dr Alyre J. Picard, Alma  
Dr Camille Plourde, Chicoutimi  
M. Claude Potvin, Laterrière  
Dr Claire St-Pierre, Chicoutimi  
M. Marcel Ste-Croix, Saint-Fulgence  
M. Laurent-Yves Simard, Anse-Saint-Jean  
Abbé Robert Simard, La Baie  
Mme Geneviève Talbot, Québec  
Mme Jeannine Tardif-Hébert, Brossard  
Mme Claire Tremblay, La Baie  
M. J.-A. Tremblay, Jonquière  
M. Claude Turcotte, Chicoutimi  
M. Antoine Villeneuve, Chicoutimi  
M. Gérard Villeneuve, Saint-Eugène

*La Société historique du Saguenay tient également à remercier ceux et celles qui donnent des montants moindres.*

# SAGUENAYENSIA

Publiée depuis 1959 par la Société historique du Saguenay

Volume 41, numéro 1, janvier-mars 1999

La revue d'histoire régionale *Saguenayensia* est publiée trimestriellement par:

Société historique du Saguenay  
930, Jacques-Cartier Est,  
C. P. 456,  
Chicoutimi, Qc  
G7H 5C8  
Tél.: (418) 549-2805  
Fax: (418) 549-3701

Les avis de changement d'adresse, les exemplaires non distribués et les demandes d'abonnement doivent parvenir à l'adresse mentionnée ci-dessus. Port de retour garanti.

Envoi de publication: enregistrement no 08720.  
Postes Canada: # client 02093618.

La revue *Saguenayensia* est répertoriée dans la *Revue d'histoire de l'Amérique française* et dans *Canadian Historical Review*.

La direction de *Saguenayensia* laisse aux auteurs l'entière responsabilité de leur texte. Les articles parus dans *Saguenayensia* ne peuvent être reproduits, traduits ou adaptés sans l'autorisation écrite de l'auteur ou de la Société historique du Saguenay.

La Société historique du Saguenay est membre de la Fédération des sociétés d'histoire du Québec.

La revue *Saguenayensia* est subventionnée par la Fondation de l'Université du Québec à Chicoutimi

Dépôt légal: 1e trimestre 1999  
Bibliothèque nationale du Québec  
Bibliothèque nationale du Canada  
ISSN0581-295X

Tarifs d'abonnement:

Particulier: 25\$  
Corporations et institutions: 35\$  
Autres pays: ajouter 5\$  
Ce numéro: 6,25\$

**Couverture:** *Hébertville en 1928. De gauche à droite: le couvent, l'Hôtel Hébert, l'église et le monument Hébert.*

Source: Thérèse Richard

## Sommaire

**3**

J.-Félix Langlais

«Le plus habile de son temps» 1818-1888

par Pierre-Maurice Hébert

**19**

Le Bureau d'enregistrement d' Hébertville

par Thérèse Richard

**21**

Entrevue avec madame Germaine Lavoie-Vézina

par Dany Côté

**27**

Fondation de la caisse populaire de N.-D. d' Hébertville

racontée par Anette Simard-Fortin

**30**

Nos argiles ont une histoire

par Jean Vallée

**35 À TRAVERS LES ARCHIVES**

**37 À PROPOS DE GÉNÉALOGIE**

**38 COMPTES RENDUS**

**39 EN BREF...**

**41 SITES ET MONUMENTS DE LA SAGAMIE**

# ÉDITORIAL

C'est avec fierté que la Société historique du Saguenay présente aujourd'hui à ses lecteurs un numéro très attendu sur la municipalité pionnière du Lac-Saint-Jean, la doyenne: Hébertville. Cette dernière, dont le nom rappelle celui d'un personnage important, pour ne pas dire primordial dans sa jeune histoire, Nicolas-Tolentin Hébert, est en effet la première municipalité à célébrer son 150<sup>e</sup> anniversaire dans la sous-région du Lac-Saint-Jean. Cette commémoration est non seulement celle de cette paroisse, mais aussi de tout le Lac-Saint-Jean. Après les fondations consécutives de Grande Baie, de Chicoutimi et de Jonquière, la percée simultanée de la colonisation et de l'industrie forestière vers l'Ouest visait un vaste territoire situé autour du magnifique lac Saint-Jean, où on ne retrouvait alors qu'un petit poste de traite et quelques centaines d'Amérindiens vivant paisiblement dans un milieu généreux, mais aussi cruel et impardonnable.

Les pionniers avaient du courage, tous le savent, même si, dans notre société où, dans le fond, tout est relativement simple, il est parfois difficile de comprendre tout ce que cela imposait comme efforts. S'établir dans une contrée vierge, dépourvue de routes, d'infrastructures les plus élémentaires et de toutes les facilités dont on ne saurait se passer aujourd'hui, relevait de l'exploit. Faut-il rappeler qu'à cette époque, on ne pouvait se rendre que jusqu'à Chicoutimi par bateau, via la rivière Saguenay? Dans les premières années, pour aller plus loin vers l'Ouest, vers les futures terres fertiles de la vaste plaine hébertvilloise, il fallait ensuite utiliser un petit sentier tortueux et difficilement praticable. Par contre, au cours de leur périple de 1849, les pionniers qui fondèrent Hébertville choisirent de construire un grand radeau, transportant animaux, personnes, outils et vivres, et de partir sur le lac Kénogami, épopée presque légendaire aujourd'hui dans la mémoire collective des gens du secteur sud-est du Lac-Saint-Jean. Par la suite, la construction de deux infrastructures vitales pour toute communauté naissante, les moulins à scie et à farine, assurèrent l'évolution rapide de la population, progrès tel que les territoires primitifs de la paroisse et de la municipalité d'Hébertville connurent plusieurs amputations qui permirent la création de ce qu'on appelle les paroisses-filles d'Hébertville, qui sont au nombre de sept, en comptant Desbiens.

Les abonnés et les autres lecteurs noteront la diversité des articles qu'on retrouve dans ce numéro. Ils sont tous écrits par des résidents ou des amoureux de ce coin de pays magnifique. Nous aimerions d'ailleurs remercier mille fois ceux et celles qui ont pris de leur temps pour rédiger ces textes qui transpirent tout l'amour et l'admiration des attraits naturels, des femmes et des hommes qui ont façonné lentement et avec patience leur contrée, au prix de mille efforts, mille tourments, mille difficultés mais qui ont été gratifiés de milles récompenses, de dix mille satisfactions et de cent mille sourires.

Nous aimerions rappeler, en terminant que toute la population saguenayenne, jeannoise, les anciens résidents d'Hébertville, demeurant toujours dans la région ou à l'extérieur, sont invités par les membres de la Corporation du 150<sup>e</sup> anniversaire d'Hébertville et par toute la population hébertvilloise à participer aux activités qui seront nombreuses tout au cours de 1999. Nous avons d'ailleurs ajouté dans la revue un calendrier des événements principaux. Parmi celles-ci, notons, entre autres, qu'Hébertville est l'hôte de la journée des Bâtisseurs, le samedi 5 juin, événement important durant la Semaine de la fierté régionale. Tous vous attendent pendant les activités qui se dérouleront jusqu'à la fin de l'année. Profitez de cette visite pour découvrir ou redécouvrir les beautés naturelles, rurales, architecturales et urbaines d'Hébertville.

*Dany Côté*  
*responsable du numéro*

## Saguenayensia

### *Comité d'édition*

**Directeur:** Éric Tremblay

**Membres:** Louise Bouchard, Dany Côté, Jérôme Gagnon, Sylvain Gaudreault, Érik Langevin, Évoque Pelletier.

**Représentant de la Fondation de l'UQAC:**

Jean-François Moreau

**Responsable du numéro:** Dany Côté

**Conseiller en communications:**

Ronald Tremblay

**Conception graphique:**

Jean-François Hébert

**Mise en page:**

Louise Bouchard

**Révision des textes et épreuves:**

René Laberge, Raymond Lemieux, Éric Tremblay, Guy Tremblay, Jacqueline Blais

**Impression:** Imprimerie Deluxe inc.

## Société historique du Saguenay

### *Conseil d'administration*

**Président:** Jacques Chouinard, c.a.

**Vice-président exécutif:** Alex Tremblay

**Trésorier:** Jacques Gravel

**Secrétaire:** Hervé Leclerc

**Directeurs:** Me Gaston Allard, Mimi-Constance Couture, Jean Laflamme, Val Rasmussen, Aurélien Tremblay, Roland Tremblay, Rosaire Villeneuve

### *Conseillers*

**Dolbeau:** Joseph-A. Perron

**Hébertville:** Annette S.-Fortin

**Normandin:** Gérald Bélanger

**Roberval:** Gérard Guay

**Saint-Félicien:** Gemma Lepage

**Photographe:** Alain Tremblay

**Personnel bénévole:**

Léon Gamache, Albert Larouche, Alain Morin

## La Fondation Mgr-Victor-Tremblay inc.

**Président:** Me Marcel Claveau

**1er vice-président:** Gilbert Gravel

**2e vice-président:** Eddy Lalancette

**Trésorier:** Charles Tremblay

**Secrétaire:**

**Directeurs:** Pierre Bergeron, Jean Gagnon, Jean Laflamme, Benoît Lalancette, Jacques Chouinard, c.a., Georges-Henri Perron.

# J.-Félix Langlais

## «Le plus habile de son temps»

### 1818-1888

par Pierre-Maurice Hébert

Jean-Félix Langlais, venu de Kamouraska pour ouvrir le Lac-Saint-Jean en 1851, à la suite du curé Hébert, passait pour l'homme le plus habile de son temps. Il a construit des moulins, des ponts, des écoles et plusieurs édifices publics. Épris de beauté et d'architecture, il a élevé des églises imposantes qui existent encore aujourd'hui, tant dans Kamouraska qu'au Saguenay—Lac-Saint-Jean où il a laissé une grande postérité: des Langlais et, par alliance, des Néron, des Plourde, des Potvin, des Tremblay, des Hudon...

#### La famille Langlais

Il y a plusieurs familles-souches de Langlais au Canada<sup>1</sup>. La première, arrivée au Lac-Saint-Jean, est celle des «Sérien» Langlais. C'est la lignée de Jean-Félix Langlais.

Différentes explications ont été données sur les origines du premier ancêtre, Louis-Philippe Sérien Langlais. Maintenant, on sait que ses parents étaient Dickory Sargeant et Marie Oben (Anglais protestants de la Nouvelle-Angleterre). Louis-Philippe (de son vrai nom Daniel Sargent) aurait été amené en captivité dans la région de Montréal, au cours d'une expédition de guerre en 1704. Voici son acte de baptême à Notre-Dame de Montréal, le 6 novembre 1707:

*Le dimanche, sixième jour de novembre de Lan mil sept cens sept, a été batisé par moy pretre soussigné un petit anglois nommé en son pais daniel sergeant né à [...] (un blanc) d'Aout de lan mil six cens quatre vingt dix neuf, du mariage de feu Dickery sergeant habitant de (un blanc) et de marie oben, tous deux protestants, Lequel aian été pris au dit Lieu le (un blanc) a été donné par les Sauvages à haut et puissant Seigneur Mre*

*philippe de rigault, gouverneur général de la Nouvelle france; son nom de daniel luy a été changé en ceux de Louis philippe. Il a eu pour parain Robert de Poitier Escuyer Sr de Dubuisson Commis au Controle de la Marine a monreal ches lequel il demeure actuellement et pour Marrein damoiselle francoise Boutier fille de défunt Mre Guillemme boutier qui ont signé avec moy Anne francoise bouthier meriel Ptre<sup>2</sup>*

L'archiviste Léon Roy qui a étudié cette famille écrit : «(Daniel) Louis-Philippe Sargent-dit-Langlais, *Anglais de nation*, épouse donc à la Rivière-Ouelle, le 22 janvier 1718, Marguerite de Lavoye, fille de Jean et de Madeleine Boucher. On lit dans leur contrat de mariage, au greffe Janneau, le 14 janvier 1718, que l'époux était «né natif des cautes de Boston», ce qui, en somme, n'est pas très loin de la vérité. Le surnom *Sérienn* n'est donc qu'une corruption du nom de famille véritable *Sargent*, assez répandu à l'époque<sup>3</sup>. Léon Roy ajoute que «Cette souche de Langlais n'est pas la plus nombreuse au pays, mais c'est par ailleurs la plus importante<sup>4</sup>». Un tableau sommaire, reproduit dans ces pages, indique les grandes lignes de la branche des Langlais «Sérien» venue au Lac-Saint-Jean en 1851.

Notre Jean-Félix Langlais est de la 5<sup>e</sup> génération, en partant de Louis-Philippe Langlais. Il est né en 1818 à Kamouraska, de Jean-Baptiste Langlais et de Marie-Louise Roy-Desjardins, lesquels s'étaient mariés le 18 février 1816, au même endroit.

#### L'héritage de J.-Félix Langlais

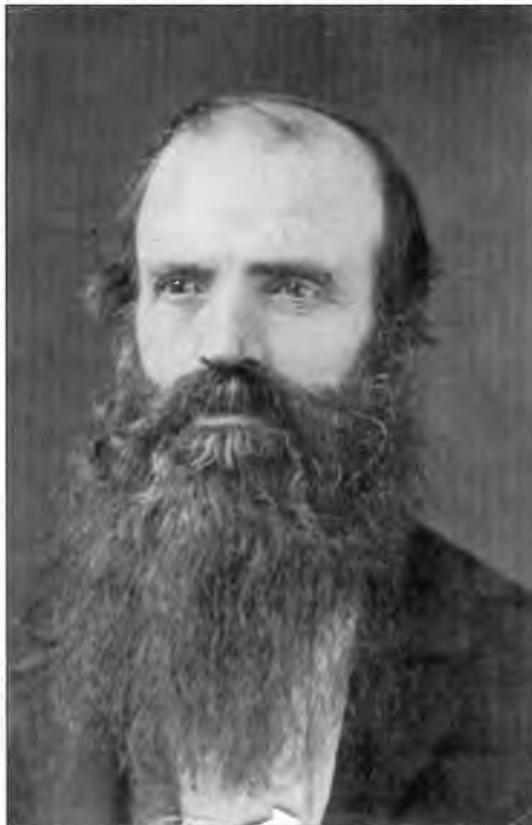
Jean-Baptiste est mort jeune<sup>5</sup>, ce qui a obligé Félix à veiller sur sa mère, à titre d'aîné, et sur ses frères et soeur. Sa mère a pris en main la gérance de la ferme et a confié des responsabilités à Félix<sup>6</sup>.

Finalement, Félix a hébergé sa mère à Hébertville, après que ses frères et sa soeur eurent assuré leur propre avenir<sup>7</sup>. Voici le détail de la donation de Marie-Louise en 1843 :

*Don de Veuve Marie Louise Roy dit Desjardins à ses enfants. Félix et Octave reçoivent chacun une terre de deux arpents, l'une à côté de l'autre, dans le fief Saint-Denis de Kamouraska près de la terre d'Yves Rossignol, le beau-père de Félix. La terre de ce dernier comprend des batines mais non celle d'Octave. De plus Félix jouit d'une autre «terre située au second rang des concessions de la dite seigneurie de Kamouraska au dit lieu de St-Denis».*

*En retour, les deux devront payer les dettes et les rentes au seigneur. À la mère ils doivent payer une rente annuelle et viagère, lui fournir régulièrement nourriture et habillement. Le détail de chaque produit alimentaire venant de la ferme est donné, ainsi que le détail de chaque pièce de vêtement.*

Octave sera tenu de donner à sa soeur *Mathilde*, quand elle sera majeure, cinquante piastres d'époque et différents articles de ménage, de payer à son frère *Louis* la moitié d'une année scolaire et de donner à son frère *Philippe* quand il sera majeur un cheval de trois ans. À la donatrice, sa mère, il devra payer la moitié du banc dans l'église en plus de sa part de nourriture et d'habillement.



Félix Langlais, père d'Hébertville

ANOC, coll. SHS, carton 77

Il ne pourra prendre possession de la terre que dans cinq ans: c'est alors qu'il devra payer la rente. Il signe et elle (Marie-Louise Roy) déclare ne le savoir. C'est une bonne mère, très soucieuse de faire instruire ses enfants, alors qu'elle n'en a pas eu la chance.

Quant à *Félix* Langlais, en plus de la terre ancestrale, il recevait «les animaux, les meubles de ménage, la batterie de cuisine [...] et les instruments d'agriculture». Lui et son épouse étaient tenus de rendre toute sorte de services et de soins à sa mère qui devait être logée dans la chambre qu'elle «occupe actuellement». Le couple devait «la blanchir et racommoder, changer son lit de drap au besoin, mettre et ôter sa table, faire son lit, faire du feu dans son poêle...»

Félix était obligé de «faire continuer ses études à *Louis* Sérrien dit Langlais, son frère, au collège, et d'en payer les frais, de garder

avec lui *Jean-Bte* Sérrien, son frère, toute sa vie s'il le désire en lui donnant un travail aux profits du dit donataire, suivant ses forces et capacités, aussi de garder avec lui les sieurs *Élie* et *Philippe* Sérrien, ses frères, de les nourrir et même de les entretenir; dans le cas qu'ils travailleraient pour le dit donataire dans les saisons de labour, semences, foins, récoltes, (en) plus de donner à son dit frère *Élie* arrivant à sa majorité, un cheval de deux à trois ans, de garder avec lui Mlle *Mathilde* Sérrien, sa soeur toute sa vie, ou jusqu'au temps qu'elle se pourvoiera par mariage, [...] de lui payer, à son âge de majorité, la somme de cinquante piastres d'espoque, un buffet et un lit garni. De donner à Sr *Octave* Langlais, son frère,

quand il prendra possession de la terre, (des animaux, instruments, ustensiles, meubles, ...). Une maison de vingt pieds sur trente [...] et aussi de lui faire soixante-huit pieds de bâtiments contenant grange, étable et écurie...» Ces ouvrages seront faits «quand il prendra possession de la terre». La rente ne sera payable que dans 5 ans<sup>8</sup>.

Ses responsabilités plutôt onéreuses ont obligé Félix à être présent, pour un certain temps, sur les deux rives du fleuve. Il a fait partie, tour à tour, des deux conseils de ville: à Saint-Denis<sup>9</sup> et à Hébertville<sup>10</sup>. Il s'est marié à Saint-Denis en 1842, avec *Céleste* Rossignol. Le contrat de mariage est passé devant J. B. Taché, notaire, à Kamouraska, demeure du dit Yves Rossignole (*sic*) écuier, le 29 janvier 1842.» Le mariage est célébré à Saint-Denis le 1<sup>er</sup> février 1842 par le curé de la paroisse, Édouard Quartier. Saint-Denis venait d'être fondée, sur

un détachement de Kamouraska.

Félix Langlais a d'ailleurs été un des plus ardents promoteurs de la fondation de Saint-Denis. Dans une pétition à cet effet, il signe avec sa mère. Son beau-père, Yves Rossignol, signe également comme capitaine de paroisse, après le curé et M. Jean-Charles Chapais, marchand de l'endroit et futur père de la Confédération<sup>11</sup>.

Yves Rossignol avait déjà travaillé pour la compagnie montréalaise du Nord-Ouest. Sa fille, *Céleste*, était instruite. Elle signait, d'une belle écriture, les documents avec son époux Félix Langlais. Elle a bénéficié des mêmes avantages scolaires que lui à Kamouraska, village très scolarisé pour l'époque<sup>12</sup>. Plusieurs membres de ces familles sont des gens de robe: religieux, religieuses, prêtres, notaires, avocats, juges<sup>13</sup>.

Jean-Félix a sans doute fait de bonnes études à Kamouraska qui était, à cette époque, la capitale de la côte, avec une population d'environ 6 000 personnes. L'endroit était alors pourvu d'une très bonne école. Lionel Groulx écrit: «À Kamouraska, en 1835, il se trouve un maître, à l'école du village, pour enseigner le français, le latin, la géographie, l'histoire, l'arithmétique, et qui pourrait donner des leçons de géométrie, d'astronomie, de tenue des livres<sup>14</sup>». Déjà en 1827, Kamouraska avait fait des démarches pour avoir un collège classique. Kamouraska serait devenue la capitale régionale de l'enseignement, à la place de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, si ses démarches avaient abouti<sup>15</sup>.

Jean-Félix Langlais a dû être un étudiant brillant. Il avait une belle écriture, traçait des plans avec facilité et avait du talent en mathématiques. Dans les nombreux contrats qu'il a passés devant notaire, il est désigné tour à tour comme: mécanicien, ingénieur, maître-entrepreneur, architecte... Il a beaucoup voyagé au Canada et à l'étranger<sup>16</sup>.

### Les moulins

Le père de Félix, ses oncles et ses frères avaient des boutiques où ils travaillaient le bois et le fer (plus souvent qu'ils ne travaillaient dans les champs). On voit par les donations de la mère à ses fils qu'ils héritent des outils de leur père pour meubler leur boutique. Les Langlais étaient reconnus pour fabriquer des moulins dans la région. À Saint-Philippe, en arrière de Saint-Denis, Jean-Baptiste Langlais a maintenu une scierie «à chasse», actionnée par l'eau, de 1840 à 1855<sup>17</sup>. Félix a sans doute bien examiné ce moulin. Il a lui-même construit le moulin à farine à Saint-Denis en 1850<sup>18</sup>. Il était l'homme du curé Hébert pour construire les premiers moulins au Lac-Saint-Jean en 1851.

Dans le livre *Le Saguenay en 1851*, on peut lire: «Cette rivière...[la rivière des Aulnaies au Lac-Saint-Jean] tombe perpendiculairement du haut d'un petit rocher de 15 à 20 pieds, et forme un joli bassin au pied de la chute. M. Félix Langlais, de Saint-Denis, vient d'y construire, pour la Société de la Colonisation de l'Illet et Kamouraska, un moulin à scie et à farine qui va très bien<sup>19</sup>». Plus loin, on trouve plus de détails sur l'efficacité du moulin de la chute des Aulnaies: «M. Félix Langlais, de Saint-Denis, bien connu par son esprit d'entreprise et son habileté comme mécanicien, y a fait construire un moulin à scies et à farine qui a déjà débité plusieurs centaines de billots, et moulu tout le grain récolté l'année dernière. Les colons du lac Saint-Jean sont heureux maintenant de n'être point obligés d'aller porter leurs grains à Chicoutimi<sup>20</sup>».

À cette époque, le gouvernement tardait à accorder des titres légaux aux propriétaires de moulins et de lots. J.-Félix Langlais, pressé par les dettes, dut céder ses moulins en 1859 à Jean-Charles Chapais, son ami de Saint-Denis de Kamouraska, qu'il croyait plus apte à obtenir ces titres, grâce à sa position de député au Parlement<sup>21</sup>. On verra, à propos de la construction de l'église de

Saint-Denis, comment Jean-Charles Chapais estimait déjà Félix Langlais. Les deux étaient des amis du curé Hébert<sup>22</sup>.

Jean-Charles Chapais devint donc propriétaire des moulins de la chute des Aulnaies et Félix dut se tourner vers la Belle Rivière pour y bâtir d'autres moulins. Il en construisit encore un autre sur la rivière des Aulnaies, en aval de la chute. Ce moulin, pour le blé, se trouvait devant sa maison, dans le canton Mésey. Il ne dura pas longtemps malheureusement; les rapides à cet endroit n'étaient sans doute pas assez forts. On voit encore les fondations du barrage dans la rivière à cet endroit.

La municipalité d'Hébertville a aménagé un parc à la chute de la rivière des Aulnaies, entre les rues Hébert et Turgeon, pour commémorer les premiers moulins de Félix Langlais, car ils sont à l'origine des établissements et de l'industrie au Lac-Saint-Jean<sup>23</sup>.

### «Une merveille»

Le moulin le plus perfectionné de Félix Langlais est sans doute celui de Chicoutimi, sur la rivière du Moulin. M. Léonidas Bélanger, qui a beaucoup travaillé pour la Société historique du Saguenay, demeurait dans les environs de ce moulin. J'ai remonté avec lui la rivière du Moulin, lieu chargé d'histoire. En partant de la Grande-Baie, c'est là que la colonisation s'est transportée. En 1845, Peter McLeod y exploitait déjà un moulin à scie<sup>24</sup>.

Nous sommes arrivés, à un mille plus haut, à la chute où Félix Langlais avait son moulin et où j'ai pris des photos. Le courant y est très fort et on comprend qu'un homme ingénieux comme Félix Langlais ait été tenté de le canaliser pour faire fonctionner un moulin. Voici ce que M. Bélanger a écrit sur ce moulin de Félix Langlais:

*Ce moulin situé sur la rivière du Moulin, à la deuxième chute, fut construit en 1870 par M. Félix Langlais qui l'opéra comme moulin à farine pendant deux ans; puis il fit faillite. Le moulin fut alors vendu par le shérif à Abel Martel qui l'exploita jusqu'en 1877.*

*Il fut alors vendu encore une fois par ordre de cour et acheté par M. Jean Langevin qui l'exploita à son tour. En 1916, le moulin passe aux mains d'Albert Langevin fils d'Alfred, petit-fils de Jean.*

*En 1921, M. Stanislas Langevin, fils de Jean l'opère à son tour pendant deux ans, puis il le vend à M. David Noël qui l'opère jusqu'en 1925; puis il le remet au notaire Cloutier de qui il avait emprunté de l'argent qu'il ne pouvait plus lui rendre.*

*La Compagnie Électrique du Saguenay, par la suite, acheta le pouvoir d'eau pour soulager la prise d'eau du rang Saint-Jean-Baptiste et transforma le moulin, actionné originellement par*



M. Léonidas Bélanger près de la rivière du moulin

Pierre-Maurice Hébert

ami... Il était attendu depuis trois à 4 semaines, d'une semaine à l'autre, et il n'est arrivé que la semaine dernière. J'ai été veiller avant-hier. C'est un homme digne de foi. Il dit que c'est le plus beau moulin du Saguenay. Rien n'a été épargné. Tous les ouvrages sont faits sans épargne; il y avait trois moulages<sup>26</sup> en marche et la quatrième doit marcher cette semaine... Il éprouve de l'opposition pour la route qui doit venir à son moulin — Il doit beaucoup à ses employés, d'après son rapport. Cet homme avec un autre jeune homme ont toujours travaillé pour lui. Il les a trainés jusqu'à ce jour, d'un voyage à Québec à l'autre, d'une malle à l'autre et finalement ils ne sont pas encore payés, ainsi que quelques autres de ses premiers ouvriers. Toujours le moulin marche et fait très bien<sup>27</sup>.

*une roue à aubes, d'une quinzaine de pieds de diamètre par 6 pieds d'épaisseur, en moulin électrique, puis l'acquit définitivement pour le fermer définitivement.*

*Les bâtisses furent vendues \$50.00 à M. Jules Harvey de la Rivière-du-Moulin qui les démolit et en vendit le matériel encore utilisable.*

*Aujourd'hui les fondations des deux bâtisses sont toujours visibles en été et la chute coule paisiblement ses eaux tumultueuses vers la première chute, environ un demi mille plus bas.*

*Ces notes sont d'après deux textes que j'ai: l'un sans signature et l'autre signé par M. J. Raoul Bergeron ingénieur et petit-fils des Langevin, je crois.*

*Léonidas Bélanger<sup>25</sup>*

Ce sont donc les Langevin, père, fils et petit-fils, qui ont le plus profité du moulin de Félix Langlais, de 1877 à 1923, Ce moulin était une merveille apparemment, si on en juge par ces paroles de Calixte Hébert à son frère le notaire Jean-Baptiste-Célestin Hébert à Québec:

*Mon cher frère,*

*J'ai retardé à t'écrire afin d'avoir des nouvelles certaines à te donner au sujet du moulin que J.-F. Langlais bâtit à Chicoutimi. J'attendais son maître forgeron, Didier Lagacé qui travaillait pour lui depuis le mois d'Août. Il reste près de chez moi et c'est un*

On voit, par ce texte, le genre d'homme qu'était Félix Langlais. Toujours plein de projets, toujours actif, il allait d'une création à une autre. Ses ouvriers le suivaient par amour du métier, même s'ils n'étaient pas toujours bien payés. Félix Langlais devait souvent vendre ses biens ou les hypothéquer pour se procurer l'argent nécessaire à réaliser d'autres projets. L'emplacement de la chute et la construction de son moulin lui ont coûté cher, selon ce que révèlent les nombreux contrats qu'il a dû passer pour assurer ses droits<sup>28</sup>.

Si le moulin de la rivière du Moulin était une merveille, malheureusement il était loin du village et dans une fosse profonde. Pour rejoindre le chemin Sydenham sur les hauteurs, entre la Grande-Baie et Chicoutimi, il fallait ouvrir la forêt au flanc des ravins<sup>29</sup>. Par ailleurs, il y avait déjà un moulin à farine à l'embouchure de la rivière Chicoutimi, en opération depuis 1845.



Fondation du barrage et du moulin à la rivière du moulin

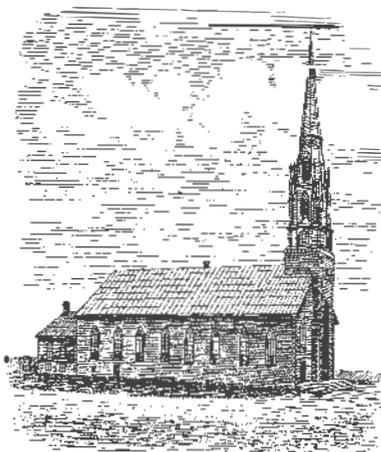
En plus des moulins à Chicoutimi et à Hébertville, Jean-Félix Langlais a construit un moulin à farine à Roberval. L'historien de l'endroit écrit que ce moulin, «construit en 1878 par Jean-Félix Langlais d'Hébertville et Eulage Ménard», resta la propriété de Ménard et de l'arpenteur Dumais<sup>30</sup>.

Jean-Félix Langlais avait probablement des intérêts aussi dans une place de moulin à Alma puisqu'après sa mort, son fils (héritier de ses biens), Louis-Félix, la vend à William Larouche en 1889. En voici la description :

*«Tous les droits de propriété et de possession que les vendeurs [Louis-Félix Langlais et Joseph Néron] ont et peuvent avoir et prétendre dans et sur tous les pouvoirs d'eau sis et situés sur et en la Petite Décharge de la Rivière Saguenay, en front du lot de terre numéro douze du neuvième rang du Canton Signai, avec en outre trois arpent de terre du dit numéro douze, au bord de la dite Décharge, à être pris dans l'endroit qui conviendra le mieux à l'acquéreur pour y construire des moulins, dalles, écluses & autres dépendances nécessaires, avec de plus le droit de faire un chemin dans la ligne entre le lot numéro douze susdit et le lot numéro un, du rang Saguenay du Canton de Labarre, appartenant à Eugène Pelletier, et en outre le droit de communiquer sur toute la largeur du dit lot numéro douze, le long de la dite rivière (Petite Décharge)»<sup>31</sup>*

### L'église Saint-Denis

Comme pour les moulins, c'est à Saint-Denis de Kamouraska que Félix Langlais a fait son apprentissage dans la construction d'église. Il a conclu un «marché» dès 1847, pour bâtir l'église de sa paroisse, alors qu'il n'avait que 29 ans<sup>32</sup>.



Eglise de Saint-Denis de la Bouteillerie

A. Leclerc. Le Saint-Laurent historique, légende et topographique. Montréal, 1906, p. 236

Le marché est signé le 3 août 1847 au presbytère de Saint-Denis, entre les syndics de la paroisse et «le sieur Félix Sérrien dit Langlais, entrepreneur.» (Parmi les syndics, seul Joseph Sérrien signe. Le contrat est contresigné par les notaires Michel-Honoré Saint-Jorre et Joseph Garon.)

Les dimensions de l'église seront de 123' x 56' x 30'. «Toute la maçonnerie du Portail seulement sera en pierre de rang; tout le reste en belle maçonnerie de pierre mêlée, joints tirés: tous les joints de la maçonnerie du Portail seront tirés en mortier fin, avec goût, et peints d'une couche.» Félix fera «une galerie chaque côté de

l'église, depuis les jubés jusqu'aux chapelles.» [...] «La charpente du comble sera exécutée selon le plan qui en sera fourni au dit entrepreneur... Le dit entrepreneur replacera dans la nouvelle église tous les bancs de l'ancienne...» La nouvelle église sera construite au nord de l'ancienne, laquelle «le dit entrepreneur sera tenu d'enlever... et tout ce qui en dépend, de manière à approprier le terrain au devant de la nouvelle église<sup>33</sup>.»

Le plan que Félix Langlais doit suivre, et dont il est question plus haut, est sans doute un plan fourni par l'archevêché, peut-être dessiné par l'architecte Pierre Gauvreau (impliqué pendant ce temps à la construction de l'église néo-gothique de Saint-Roch des Aulnaies)<sup>34</sup>.

Une ratification du marché de l'église est faite le 12 septembre 1847, avec deux autres syndics<sup>35</sup> et les travaux commencent. Jean-Félix Langlais a donné des sous-contrats<sup>36</sup>, et a hypothéqué ses biens en garantie de paiement<sup>37</sup>. Il a accepté des arbitres pour juger de la bonne exécution de son marché: les architectes Frédéric Tremblay et Étienne Hébert<sup>38</sup>.

Le prix chargé pour ces travaux n'était pas très défini. En tout cas, il n'apparaît pas dans le contrat du marché. Une sommation est donc servie à Félix par les syndics de l'église de Saint-Denis pour qu'il délivre les reçus des paiements qui lui ont été faits depuis le début, faute de quoi, il sera poursuivi en justice. «Jos. Octave Chamberland et Frédéric Roi dit Lausier, commis marchand et huissier se sont transportés en la demeure du Sr Félix Sérrien dit Langlais, Architecte, demeurant en la sus dite paroisse de Saint-Denis» pour y délivrer cette sommation<sup>39</sup>. Finalement tout semble avoir été réglé à l'amiable. L'intérieur de l'église est complété par les artistes Berlinguet : Jos.-Thomas et Louis<sup>40</sup>.

La splendide église de Saint-Denis est encore debout. Elle a subi un incendie en 1886, mais ses murs en pierre ont résisté. L'intérieur a été refait selon les plans de l'architecte David Ouellet<sup>41</sup>.

La construction de cette grande église en pierre, de style gothique, était un événement remarquable au siècle dernier. Les gens de Saint-Denis l'ont racontée avec émotion. Ils l'attendaient depuis près de 20 ans. En effet, dès 1831, une pétition avait été envoyée à l'évêque pour «ériger canoniquement [...une] paroisse, sous l'invocation de S.Denis...» Les gens de Saint-Denis eurent d'abord une chapelle où le missionnaire de Rivière-Ouelle venait leur dire la messe. La construction de l'église avait été longtemps retardée par les discussions habituelles sur le site de l'église, et sur le démembrement des paroisses de Saint-Pascal, Kamouraska et Rivière-Ouelle, devant former la nouvelle paroisse<sup>42</sup>.

M. Jean-Charles Chapais est peut-être celui qui a le plus travaillé pour la fondation de la paroisse. Il était marchand, juge de paix, capitaine et maire de Saint-Denis. M. Édouard Quartier, nommé premier curé en 1841, trouva en lui un appui et un ami.

Ensemble, ils abordèrent Félix Langlais, leur «architecte régional» pour leur construire une «belle grande église en pierre, de style gothique»<sup>43</sup>.

Jean-Baptiste Hébert et son fils Étienne (le père et le frère du curé Hébert, tous deux architectes et constructeurs) furent demandés pour donner leur avis sur la solidité du terrain<sup>44</sup>.

Enfin, on vit «monter lentement, solidement, presque majestueusement, cette grande église sur le *beau* plateau du coteau où elle est encore debout<sup>45</sup>.» Thomas Chapais, fils de Jean-Charles Chapais écrivait: «L'architecte et le constructeur de cette église fut M. Félix Langlais... l'intérieur ne put être complété qu'en 1899<sup>46</sup>.»

### Autres constructions

Après la construction de l'église de Saint-Denis, en 1850, la réputation de Félix a grandi rapidement. C'est probablement le curé Hébert qui le proposa pour la construction de l'église de Saint-Alexandre, un autre détachement de sa paroisse Saint-Pascal de Kamouraska. En 1851, le curé Hébert était délégué par l'évêque pour aller fixer le site de cette nouvelle église. L'auteur de l'histoire de Saint-Alexandre rapporte que «Félix Langlais de Saint-Denis *fait les plans*, taille la pierre et élève les murs de l'édifice qui a 110 pieds de long, 50 de large et 24 de haut. Les travaux sont menés rondement au cours de l'été, au point que la sacristie est construite au début de septembre et l'église en octobre... Le 13 février 1852, eut lieu le baptême de la première cloche...<sup>47</sup>» On peut encore voir cette église à Saint-Alexandre. Elle fait la fierté des paroissiens.

Sur le modèle de cette église, Félix Langlais construisit d'abord une église en bois à Hébertville en 1854. Une chapelle temporaire en 1852, au bord de la rivière des Aulnaies, avait servi aux premiers offices religieux de la paroisse. Deux ans plus tard, l'expansion se faisait du côté du canton Métsy. C'est là, sur un plateau, que l'église fut construite. Le curé Hébert écrit en 1854: «M. Langlais pense finir de lever l'église à la fin de septembre<sup>48</sup>.»

Cette église en bois était déjà impressionnante et on en parlait dans les journaux de l'époque. En 1868, Siméon Lesage, haut fonctionnaire du gouvernement, écrivait dans le *Journal de Québec*, à propos de l'église construite par Félix Langlais: «L'église d'Hébertville est très bien située sur une éminence, le long de la Rivière des Aulnaies; c'est une construction en bois, fort spatieuse, qui date déjà de plusieurs années. L'intérieur est propre et convenable, mais son plus bel ornement est l'affluence de bons fervents chrétiens qui l'encombrent tous les dimanches<sup>49</sup>.»

Félix Langlais est plus qu'un architecte limité à ses plans. Il est aussi un entrepreneur qui sait construire de ses mains. Il entreprend plusieurs constructions en même temps, et donne des sous-contrats pour l'exécution d'autres travaux.

À Sainte-Anne-de-la-Pocatière, on fait appel à ses talents. Rappelons que l'abbé François Pilote vantait «son esprit d'entreprise et son habileté comme mécanicien<sup>50</sup>.» C'est à ce titre qu'il est engagé en 1856 pour ajuster les cloches dans le clocher de l'église<sup>51</sup> et réparer les toits du collège<sup>52</sup>. Travailler sur les toits et les clochers demandait à cette époque beaucoup d'ingéniosité, n'ayant pas les facilités d'échafaudage que nous avons aujourd'hui. Or, Félix n'a jamais eu d'accident sérieux pendant ses 40 années d'escalade des toits et des clochers.

Félix Langlais fut redemandé au Saguenay pour y construire les premières églises en pierre. Il travaille donc sur plusieurs fronts, tantôt sur la Côte-du-Sud, tantôt sur la rive nord du fleuve.

Ce fut d'abord à Saint-Alphonse de Bagotville. Gérard Morisset dans «Artistes et Artisans»<sup>53</sup> cite, au sujet de cette oeuvre, le *Journal de Québec*: «Cette église mesure en longueur 130 pieds, en largeur 55 pieds, avec de plus une sacristie également en pierre de 40 à 30 pieds. [...] M. Félix Langlais, d'Hébertville, qui a dirigé les travaux mérite aussi les plus grands éloges pour n'avoir employé que des ouvriers capables, et avoir fait un ouvrage bon, solide et élégant, qui prouve sa capacité et qui ajoute encore à sa réputation, déjà bien établie, d'entrepreneur habile<sup>54</sup>.»

Les contrats de construction de l'église Saint-Alphonse (30 juin 1860) sont au greffe de Louis-Zéphirin Rousseau à Chicoutimi (nos 1200, 1547, 1548)<sup>55</sup>. L'église de Saint-Alphonse de Bagotville a été déclarée monument historique en 1969<sup>56</sup>. Le clocher, à double lanternon, domine une tour centrale. C'est la plus ancienne église en pierre du Saguenay<sup>57</sup>.

Félix Langlais a ensuite construit l'église de Laterrière<sup>58</sup>. Selon Luc Noppen, il n'aurait pas dessiné les plans de cette église. Le grand maître du temps était l'architecte Thomas Baillairgé, consacré alors architecte diocésain. Baillairgé dessinait des plans d'église, parfois avec ses élèves, et n'allait guère sur place examiner l'exécution de ses plans. Finalement, des plans types ont été achetés par des fabriques ou par des entrepreneurs et ont donc circulé sans signature, dans diverses paroisses. À Laterrière, le devis de construction de Notre-Dame-de-l'Immaculée-Conception, en 1862, stipule que les travaux devront être menés à la satisfaction d'Ignace-Georges Gagnon et «de son Architecte», sans nommer ce dernier<sup>59</sup>. Il n'est pas exclu que Félix ait modifié un plan type. Une chose est certaine, c'est que le nom de Jean-Félix Langlais est resté attaché à cette église dans l'historiographie. L'église de Laterrière a été déclarée monument historique en 1969<sup>60</sup>.

À Hébertville, Félix Langlais devait travailler à une église superbe, la première en pierre au Lac-Saint-Jean, plus grande que toutes les autres construites jusque là. Elle mesure 151 pieds de long, et le chœur a 34 pieds. Sa largeur est de 62 pieds et la hauteur de 34 pieds. Le clocher s'élance à 175 pieds dans les airs, sans compter la croix.

Les plans de l'église de Notre-Dame d'Hébertville ont été faits par l'architecte David Ouellet de Québec, le 29 septembre 1879, contresignés par Félix Langlais constructeur, le 5 novembre 1879. Mgr Dominique Racine (évêque de Chicoutimi depuis la création du diocèse en 1878) a signé, à son tour, le contrat, le 20 février 1880<sup>61</sup>. Mgr Racine, venant de Québec, connaissait sans doute David Ouellet, qui y travaillait déjà et dessinait des plans d'église, comme le faisait Thomas Baillairgé.

Cet architecte était connu pour ajouter de nouvelles façades aux anciennes églises, ce qu'on lui reproche parfois<sup>62</sup>. Gérard Morisset dit de David Ouellet (né à Québec en 1844 et mort à Québec en 1914): «Il a fait son apprentissage de sculpteur chez François Berlinguet. D'abord entrepreneur, puis architecte. Il a construit un grand nombre d'églises, surtout sur la rive sud du Saint-Laurent, en un style panaché de roman et de classique<sup>63</sup>.»

David Ouellet était un architecte minutieux, si on en juge par ses devis de l'église d'Hébertville: «les joints extérieurs seront plats, en ciment de Gauvreau, lequel sera bien serré dans les dits joints, après les avoir bien grattés et lavés. Ils seront finis proprement sans bavure sur la pierre, et lissés... (La) brique (pour la cheminée...) sera bien cuite et sonore, et si on l'emploie dans les chaleurs de l'été, elle sera humectée en l'employant.<sup>64</sup>» Félix Langlais avait donc fort à faire pour suivre fidèlement ces devis.

Le prix de ce marché était fixé par Félix Langlais à 10 500\$. Ce prix n'était pas élevé si on le compare, par exemple, à celui de l'église en pierre de Saint-Roch-des-Aulnaies, 30 ans plus tôt. Cette église (de même calibre: 150 pieds de long par 72 pieds de large), au prix de 28 400\$, passait alors pour une aubaine. Il est vrai que ce prix comprenait aussi la sacristie.

Le fait est que Félix Langlais perdit de l'argent dans cette affaire et il a dû l'abandonner. Mais l'église était déjà en partie construite. Le curé d'Hébertville, Bruno Leclerc, fit appel au frère du curé Hébert, Étienne Hébert (architecte très connu à Québec), pour achever l'oeuvre. Celui-ci passa un nouveau contrat au prix de 9 750\$<sup>65</sup> et acheva l'oeuvre si bien commencée. Félix Langlais toucha bien peu d'argent pour ses travaux à l'église d'Hébertville. Ce sont les Hébertvillois qui gagnèrent en définitive à ce marché. L'homme avait alors 65 ans. Il devait mourir cinq ans plus tard. Il eut le temps de voir la nouvelle église terminée, à laquelle il s'intéressa jusqu'à la fin avec Étienne Hébert, un ami depuis leur enfance sur la Côte-du-Sud. Comme Félix demeurait tout près de l'église à Hébertville, il était facile pour lui de participer aux travaux. Son église en bois était restée dans la nouvelle construction, et fut démolie quand l'église en pierre fut prête pour le culte.

### Biographie de J.-F. Langlais

Les constructions d'églises et de moulins sont importantes parce qu'elles sont à l'origine de nos villes. Les gens se sont

groupés autour de ces constructions pour y trouver subsistance, et organiser leurs activités. Disons quelques mots des autres travaux de Jean-Félix Langlais et de certains événements de sa vie personnelle et sociale.

À Saint-Denis, après son mariage en 1842, Félix Langlais figure dans les actes notariés à propos de l'achat d'une terre à bois, de la vente d'un cheval, et de transactions diverses. En 1846, il achète une goélette pour faire le commerce du cabotage sur le fleuve Saint-Laurent et, l'année suivante, il commence la construction de l'église de Saint-Denis. La même année, il est mêlé aux affaires du marchand Jos. Dubé et il loue une ferme à Pascal Michaud<sup>66</sup>.

En 1848, il s'engage sérieusement dans l'Association du curé Hébert pour coloniser le Lac-Saint-Jean. Il sera un des plus assidus aux assemblées de cette Association durant les six ans de son existence, de 1849 à 1854 inclusivement<sup>67</sup>. Cette assiduité montre bien son intérêt pour la chose publique, en particulier pour la colonisation, d'autant plus qu'il devait se déplacer de Saint-Denis à La Pocatière et parfois d'Hébertville à La Pocatière pour les réunions de l'Association. Ses grands travaux au Lac-Saint-Jean ne l'empêchaient pas non plus de se rendre à Chicoutimi pour les réunions de la Société d'agriculture dont il était un des directeurs élus en 1859<sup>68</sup>. Il ne faut pas oublier que, dans les mêmes années où il s'affairait pour la colonisation, il était maire de Saint-Denis de Kamouraska (de 1855 à 1857)<sup>69</sup>. Son commerce de cabotage en goélette, qu'il gérait lui-même, l'aidait sans doute dans ses trajets fréquents au delà du fleuve<sup>70</sup>.

Dans les années 1850, il fabrique des moulins à battre le grain, actionnés par un cheval. Ces instruments étaient bien utiles à Hébertville<sup>71</sup>. Dans sa boutique de forge, il pouvait fabriquer lui-même les rouages mécaniques dont il avait besoin.

En 1853, il est demandé pour donner son avis sur la construction du couvent de Kamouraska que Jean-Baptiste Hébert avait construit. Dans le contrat, les commissaires avaient exigé cette expertise avant le paiement final (comme c'était l'habitude alors dans les marchés). Voici donc des extraits du rapport que dressa Félix Langlais, après l'examen de l'édifice à Kamouraska:

*...après avoir pris connaissance et lecture du dit marché et du devis [par Jean-Baptiste Hébert] y annexés, il [J.-Félix Langlais] a vu, visité et examiné les dits ouvrages (de la bâtisse entière du couvent qu'il a entrepris), les a trouvés bien solidement et dûment faits et de bons matériaux, suivant le dit marché et devis, sauf ce qui sera ci après expliqué, savoir: Que le dit couvent est de trente quatre pieds de hauteur au lieu de trente deux pieds, sur le dit marché. Que le courbage entre les poutres n'a pas eu lieu, attendu que la cloison de madriers, sur le plat, donnait assez de solidité au dit couvent. Que pareillement les panneaux pour diviser certaines classes n'ont pas été faits,*



Panorama du village d'Hébertville en 1886. On remarque à gauche le moulin de Félix Langlais et à droite l'église d'Hébertville.

*du consentement et à la satisfaction des dits Commissaires; qu'en outre, il a été défait des ouvrages pour le changement des escaliers. Qu'enfin le «clocheton» et les latrines restent à faire, ainsi que les tablettes dans les dépenses, et les chassis doubles de la cuisine et du réfectoire à poser...<sup>72</sup>.*

Félix Langlais poursuit son rapport, en demandant aux commissaires d'école de payer 20 livres de plus à J.-B. Hébert «pour le surplus des dits ouvrages». Il spécifie que les ouvrages à terminer seront soumis aux mêmes obligations. Il termine en disant que les autorités du couvent ont eu le «rapport pour agréable et acceptent la dite bâtisse pour et au nom de la dite municipalité». Cependant, les autorités attendront la fin des travaux pour payer les 20 livres demandées<sup>73</sup>.

Ce «rapport d'expert» donne une idée de la compétence de Jean-Félix Langlais, «architecte» selon le notaire Pascal Dumais. Le couvent inspecté existe toujours, après avoir vu défiler des générations d'élèves, devenues célèbres dans la société, et des centaines d'enseignantes, religieuses et laïques. Il est maintenant transformé en musée, très fréquenté par le tourisme. Kamouraska avait une tradition de compétence scolaire. De bons instituteurs et institutrices s'y sont consacrés à l'éducation des jeunes. Ce sont les Soeurs de la Congrégation Notre-Dame qui ont occupé ce couvent le plus longtemps, durant 62 ans, à partir de 1856. Les Soeurs de l'Assomption les remplacèrent en 1918<sup>74</sup>.

Pour les garçons, les Frères des Écoles chrétiennes ont fondé à Kamouraska une Académie qui a eu aussi ses succès. L'Académie logea d'abord dans le vaste presbytère en pierre, laissé vide après la construction du presbytère actuel. Avec l'arrivée des frères en 1850, le curé Routier songea à y faire des travaux pour recevoir des écoliers pensionnaires<sup>75</sup>. Mais dès le mois de mars 1853, le feu ravagea la maison. Le nouveau curé (N.T. Hébert) et les commissaires scolaires décidèrent de la remplacer par un grand

édifice à deux étages. C'est Félix Langlais qui fut chargé de le construire.

Le 15 août 1853, Félix Langlais passe un contrat avec les Commissaires d'école de Kamouraska, devant les notaires Pascal Dumais et Thomas Lebel, pour la construction de l'école. Il en donne les plans et devis nécessaires. Ensuite, il passe des sous-contrats avec un menuisier et un maçon. Félix Langlais doit fournir les ouvriers et les matériaux<sup>76</sup>.

Quelques mois après, les commissaires doivent presser Félix d'achever ses travaux<sup>77</sup>. En février 1857, l'édifice est enfin terminé. Entre-temps, les frères logèrent dans le grand couvent des religieuses (qui arrivèrent en

1856). À peine entrés dans le nouvel édifice, les frères quittèrent Kamouraska en avril 1857, pour des raisons que Nive Voisine a tenté d'expliquer dans son livre sur la communauté<sup>78</sup>. La bâtisse de Félix Langlais a continué à servir d'école jusqu'à son remplacement par l'école actuelle<sup>79</sup>.

### Hébertville, terre d'élection

En 1860, Félix Langlais est définitivement établi à Hébertville où le dernier de ses enfants va naître. Son épouse, Céleste Rossignol, y meurt en 1866 à l'âge de 44 ans, et est inhumée sous l'église, le 18 février. La mère de Félix, Marie-Louise Roy Desjardins, venue vivre avec lui en 1867, meurt elle-même en 1870. Elle avait fait un nouveau testament dans la maison de Félix à Hébertville. Voici un extrait de ce testament :

*«Je donne et lègue à Jean-Félix Sérrien dit Langlais, mon fils, tous les biens généralement quelconques, de quelque nature qu'ils soient et puissent être, et en quelques lieux qu'ils soient sis et situés, que je laisserai au jour de mon dit décès, pour, par le dit Jean-Félix Sérrien dit Langlais, en faire jouir et disposer en pleine propriété aussitôt après mon dit décès. Je nomme le dit Jean-Félix Sérrien dit Langlais, l'exécuteur de mon présent testament, es mains duquel je me démetts de tous mes biens et je l'institue par le présent, mon légataire universel<sup>80</sup>».*

Jean-Félix Langlais est établi avec sa famille dans le canton Mécy, sur la rive gauche de la rivière des Aulnaies (plutôt que sur la rive droite, dans Labarre, où étaient les premiers établissements). Félix a bâti sa maison au bord de la rivière en aval des moulins. De là, sa terre s'étend sur le grand plateau vers le lac Sec, au sud de la rivière<sup>81</sup>.

À Hébertville l'espace est grand. Il y a possibilité d'exploiter des terres. Félix avait plusieurs frères et tous ne pouvaient rester

sur le même patrimoine à Saint-Denis. Plusieurs amis et parents ont donc suivi Félix à Hébertville: des Langlais, des Rossignols, etc. Hébertville était la nouvelle terre d'élection.

Félix s'est dévoué à sa nouvelle communauté du Lac-Saint-Jean autant qu'il l'avait fait pour sa communauté de Saint-Denis. Il est commissaire d'école à Hébertville<sup>82</sup>, juge de paix<sup>83</sup>, directeur de la société d'agriculture<sup>84</sup> et président du conseil de ville<sup>85</sup>. Il est un constructeur sur le plan social, autant que sur le plan architectural. On dirait que sa vocation est de construire un lieu d'habitation et ensuite de partir en bâtir un autre. Il est le type des bâtisseurs de pays neufs, comme le sont encore beaucoup de gens du Lac-Saint-Jean.

Président du conseil municipal à Hébertville en 1860, Félix fait ouvrir des chemins où lui-même travaillera. La rue Hébert, qui passe au pied de la chute, et la route du lac Sec dans Mésy (où proliféreront les Simard, et autres familles pionnières), sont de lui. Entre le chemin Kénogami (sur la rive droite) et l'église (sur la rive gauche), il ouvre la rue principale, la rue Turgeon, allant de la basse ville à la haute ville. Cette rue a exigé un pont sur la rivière des Aulnaies, comme pour la rue Hébert<sup>86</sup>. Félix Langlais a beaucoup travaillé pour la mise en place des infrastructures d'Hébertville.

À partir de 1865, il est entrepreneur du chemin Kénogami, le grand chemin gouvernemental qui relie la baie des Ha! Ha! à Roberval et traverse Hébertville.

Le gouvernement octroie des contrats au cours des années pour différentes sections du chemin Kénogami, selon ses budgets et selon les pressions venant de la population. Les contrats sont donnés par soumission. Ainsi les entrepreneurs changent au cours des années, dépendamment des montants demandés par eux, ou de leur disponibilité. Plusieurs entrepreneurs ont ainsi obtenu des contrats. Le chemin Kénogami a été une source d'emploi considérable au Lac-Saint-Jean durant un grand nombre d'années, non seulement pour sa construction, mais aussi pour son entretien et son amélioration.

Les mentions des contrats obtenus par Jean-Félix Langlais pour le chemin Kénogami figurent dans les *Rapports des Commissaires de l'agriculture et de la colonisation de la Province de Québec* publiés à chaque session du gouvernement. On les trouve aussi au ministère de la Voirie, et aux archives de la Société historique du Saguenay (Dossier 917, pièce 5...). Le Dr Lavoie d'Hébertville a fait un résumé des travaux de Jean-Félix Langlais dans ses conférences, en se servant de ces rapports et des Archives municipales d'Hébertville.

Dans le rapport de 1865-1866, on lit que sur la section du chemin du Portage des Roches, à la rivière Kaskouïa, Jean-Félix Langlais «a construit 35 ponts» et «8 à 9 arpents de portage»

(Société historique du Saguenay, 917-5). Parfois un bateau était préférable pour traverser un cours d'eau. En 1866, Jean-Félix Langlais a donc fabriqué un bac pour traverser la rivière Métabetchouan. En 1869, il travaillait au pont du Portage des Roches<sup>87</sup>.

J-Félix Langlais avait la réputation de faire des travaux parfaits et solides. Cela est rappelé à quelques reprises dans les rapports. Le Dr Lavoie écrit (p. 27) : «En 1869, J.F. Langlais, sur un montant total octroyé de 6 228,52\$, en dépense 6 000,00\$ pour finir seulement quatre milles et quatre arpents de chemin, trop bien fait, au dire du Commissaire dont il eut quelques blâmes, car celui-ci eut préféré que le chemin fut un peu moins large, moins arrondi, mais qu'il l'eut prolongé sur une plus longue distance.»

À partir de 1866, Jean-Félix Langlais a acheté des mines dans le canton de Jonquière : une mine de fer qu'il a payée 200\$, une mine de fer et de charbon à 600\$ et une autre du même genre à 4 000\$ payable dans l'année<sup>88</sup>. On ne sait pas quels furent les résultats de ces achats. Il est probable que Félix en soit sorti plus pauvre.

Avant la construction d'un moulin à Roberval et de l'église en pierre à Hébertville, Félix Langlais a construit encore le presbytère d'Alma en 1877<sup>89</sup>.

Il faut mentionner aussi, parmi les activités de Félix Langlais, ses nombreux voyages à l'extérieur où il a appris de nouveaux trucs de métier. On parle de construction à Montréal et même en Australie<sup>90</sup>. On sait qu'il a fait de nombreux voyages à Québec<sup>91</sup> et même dans l'Ouest Canadien<sup>92</sup>.

Un article paru en 1869 est révélateur de la dextérité de Jean-Félix Langlais. Nous en reproduisons des extraits qui racontent en même temps un «déluge» au Saguenay, aussi étonnant que celui de 1996. L'article, intitulé *Inondation au Saguenay*, a paru dans *Le Canadien* du 27 sept. 1869 :

*«[On a] pensé à un second déluge... Pendant deux jours et deux nuits la pluie est tombée par torrents... Les abords du pont jeté sur la décharge du lac Kénogamichiche ont été inondés pendant plusieurs jours et toute communication vers ce point ont été interrompues. La première section du chemin Kénogami a été recouverte, en certains endroits bas, par les eaux de la rivière Chicoutimi, et le niveau de l'eau s'est élevé de cinq à six pieds... les ponts ont été emportés...*

*Les chevaux passaient à la nage, et les personnes trouvaient, au péril de leur vie, un passage sur les débris flottant des ponts. Tout le parcours du chemin a été plus ou moins endommagé, si on en excepte toutefois les travaux qui ont été faits cette année sous la direction de M. J.-F. Langlais; ce fait prouve que ce monsieur est digne de la confiance que le*

*gouvernement a mise en lui, en lui confiant des travaux aussi importants que ceux du chemin Kénogami, et c'est un concert unanime à reconnaître son mérite. Il a de plus prévenu les désirs du public en se rendant immédiatement sur les lieux pour faire réparer les endroits les plus périlleux.»*

Le père de Mgr Victor Tremblay disait de Jean-Félix Langlais qu'il était un des plus adroits «de la région en comprenant même Chicoutimi» (Société historique du Saguenay, mém. 653, par. 12).

Jean-Félix Langlais était aussi un homme éminemment social. La perfection qu'il mettait dans son travail était orientée vers le respect et l'amour des autres. Ses engagements pour la cause commune, aux différents paliers de la société (comme on l'a vu) sont l'expression authentique de sa personnalité.

### Descendants de J.-Félix Langlais

Parlons maintenant des enfants de Félix Langlais et de Céleste Rossignol. Le couple a eu six filles et deux garçons, sans compter les trois enfants morts au berceau. Trois filles sont restées près de leurs parents au Saguenay—Lac-Saint-Jean, avec leur mari respectif. D'abord Alphonsine, mariée à François Plourde cultivateur à Hébertville<sup>93</sup>, et Laure mariée à Antoine Hudon, pionnier d'Hébertville, venu de Kamouraska à la suite du curé Hébert. Elle est la grand-mère de soeur Simone Potvin, soeur de la Providence à Montréal. Les deux couples se sont mariés le même jour à Hébertville le 7 juillet 1862<sup>94</sup>. Flore Langlais, la troisième qui a vécu dans la région, est née le 20 novembre 1858 à Hébertville. Elle s'est mariée à Joseph Néron, menuisier à Hébertville, le 8 janvier 1877<sup>95</sup>. Celui-ci est devenu hôtelier à Chicoutimi<sup>96</sup>. Les trois autres filles de Félix et Céleste n'ont pas laissé de descendant à Hébertville. Ce sont Louise Catherine née à St-Denis-de-Kamouraska le 9 août 1846<sup>97</sup>, Eugénie Georgiana née aussi à Saint-Denis (le 19 mai 1853) et mariée à Hébertville le 12 janvier 1869 à Jos.-Eug. Chalifour<sup>98</sup>, Hélène, mariée à Hébertville avec Chs.-Gratien Hudon dit Beaulieu le 27 sept. 1881<sup>99</sup>.

Quant aux deux garçons de Céleste et J.-Félix Langlais, Jean-Baptiste est parti à 17 ans pour aller vivre aux États-Unis (il a toujours demeuré à Lowell, Mass.), Louis-Félix, le dernier de la famille, est né à Hébertville le 2 mars 1861<sup>100</sup>. Nous parlerons surtout de ce dernier, puisqu'il a habité la maison familiale à Hébertville où Jean-Félix a fini ses jours. Il prendra la relève de son père dans le métier de la construction.

Jean-Félix Langlais avait besoin de bons associés pour l'aider à gérer ses affaires; il semble qu'il les trouva dans ses gendres : Plourde et Néron. Jean-Charles Chapais sur la Côte-du-Sud n'était pas l'associé idéal, semble-t-il. Adélard Hudon, petit-fils de Jean-Félix Langlais, a jugé sévèrement le rôle de J.-C. Chapais à Hébertville<sup>101</sup>. Il nous est difficile de voir, par les documents qui



*Maison construite par Louis-Félix Langlais à Hébertville*

ANOC, coll. SHS, carton 71

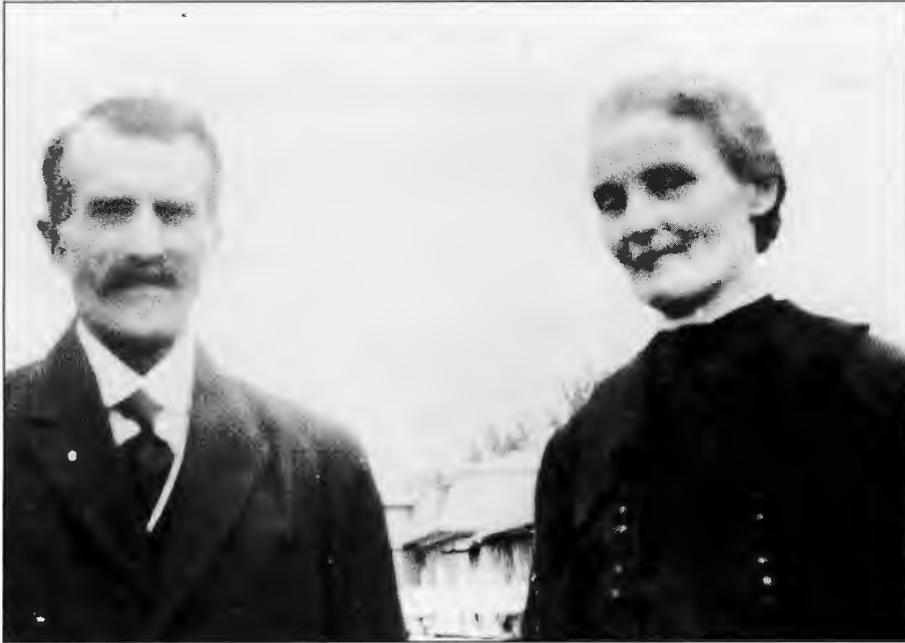
nous restent, si Adélard Hudon avait raison. Il semble que J.-Félix aurait cru que J.-Charles Chapais lui rendrait ses moulins. Mais ce dernier aurait agi en homme d'affaires avant tout.

En 1867, Félix vend ses terrains et ses moulins à François Plourde<sup>102</sup>. Celui-ci les rétrocède pour le même prix en 1868<sup>103</sup>, ce qui suggère une manoeuvre de diversion en faveur de son beau-père. En 1881, Félix vend ses moulins à son fils Louis-Félix conjointement avec Joseph Néron<sup>104</sup>. En 1877, il avait déjà cédé à Louis-Félix (qui n'avait que 16 ans) son pouvoir hydraulique de Belle Rivière<sup>105</sup>.

Louis-Félix Langlais est celui qui a perpétué la mémoire de son père, Jean-Félix, à Hébertville. Il était habile comme lui. Citons un fait mémorable dont les plus âgés parlent encore à Hébertville. En 1895, Louis-Félix est monté au sommet du clocher de l'église d'Hébertville construite en partie par son père. Il fallait atteindre 170 pieds du sol pour planter la croix de fer qui mesure elle-même une dizaine de pieds. Plusieurs ont raconté son exploit et ont été témoins de son courage. Mme Héraclius Paradis écrivait : «... Il s'agissait de monter la croix du clocher... M. Félix Langlais, l'époux d'Hélène Hébert, fille de M. Léon, a pris l'initiative de l'entreprise. Il s'est façonné une boîte cerclée de fer et, avec la grande croix, s'est fait hisser au sommet du clocher... Il l'a très bien placée puisqu'elle est encore le bel ornement de notre église depuis 1895. Nous étions plusieurs élèves arrêtées là pour regarder cet exploit. M. le curé Barabé se promenait sur la galerie, récitant le chapelet. Je n'ai jamais oublié cette scène comme beaucoup de gens qui vivent encore<sup>106</sup>.»

Jean-Félix Langlais est décédé le 10 novembre 1888, à Hébertville, à l'âge de 70 ans. Son acte de sépulture, le 13 novembre 1888, souligne qu'il était «mécanicien». Il a été inhumé sous l'autel de l'église d'Hébertville<sup>107</sup>.

L'année suivante, son fils Louis-Félix Langlais s'est marié à Hélène Hébert, fille de Léon Hébert, frère du curé Hébert<sup>108</sup>. Dernier de famille, âgé de 27 ans, il n'avait guère connu sa mère, Céleste Rossignol, puisqu'il n'avait que 5 ans à la mort de celle-ci.



Louis-Félix Langlais, fils de Jean-Félix, et sa femme Hélène Hébert

Pierre-Maurice Hébert

comment son père Louis-Félix a transporté l'habitation, pièce par pièce. Les belles poutres de pin et de cèdre sont encore fermes aujourd'hui. La terre qui, à l'origine, s'étendait jusqu'à un mille dans le canton Mésey, en partant de la rivière des Aulnaies, avait été réduite de moitié.

Louis-Félix a ajouté un étage à sa maison, qui lui servait en même temps de boutique<sup>114</sup>. Il avait là plusieurs instruments de travail, un tour à fer, en particulier, et même des ustensiles de dentiste. Le Dr Talbot en effet lui avait passé ses instruments et lui envoyait ses clients, car il n'aimait pas extraire les dents<sup>115</sup>. Cécile aimait aller jouer dans la boutique quand elle était jeune. Elle y trouvait des jouets fabriqués par son grand-père.

Il a suivi son père dans ses nombreux voyages, surtout à Montréal où il ne manquait pas d'églises à construire. Il aurait poursuivi des études à cet endroit et y aurait appris l'usage de l'anglais<sup>109</sup>.

Quant à son épouse, Hélène Hébert, nous savons qu'elle avait fait des études chez les Ursulines à Roberval et qu'elle était musicienne et institutrice<sup>110</sup>. Ils ont eu ensemble huit enfants dans la maison héritée de Jean-Félix Langlais à Hébertville.

Parmi ces enfants, seule Anne-Marie a laissé une descendance au pays. En effet, Jean-Baptiste est allé vivre, comme son oncle, à Lowell, Mass. Il a eu des enfants après son mariage avec Rosalba Proulx. Les autres enfants de Louis-Félix Langlais et Hélène Hébert étaient des filles. L'une est restée célibataire, Gabrielle Langlais. L'autre, Béatrice, est devenue religieuse du Saint-Rosaire et a enseigné dans les écoles<sup>111</sup>. Marguerite-Marie est décédée à 18 ans. Trois autres enfants sont morts au berceau.

Revenons donc à Anne-Marie qui a épousé René Tremblay à Hébertville le 11 juin 1911<sup>112</sup>. Je les ai plusieurs fois rencontrés, surtout Anne-Marie, sa fille Cécile et son petit-fils Pierre Tremblay<sup>113</sup>.

### La maison familiale

Jean-Félix Langlais avait construit sa maison au bord de la rivière des Aulnaies, près de ses moulins. Après avoir cédé ses premiers moulins à Jean-Charles Chapais en 1856, il s'est construit un autre moulin (à farine) en face de cette maison, comme on l'a vu.

Après la mort de son père, Louis-Félix Langlais a déménagé la maison paternelle sur le plateau, près de l'église, où les nouvelles rues orthogonales étaient tracées. Anne-Marie a raconté

Louis-Félix cultivait peu la terre qui lui restait. Anne-Marie racontait que la faucille suffisait pour couper le fourrage et autre végétation sur le demi-lot. La maison était entourée de beaux jardins, au dire de Cécile. La table était alors couverte de légumes et de fruits frais. Hélène Hébert importait, en plus, des pommes au «baril» de Québec et des cerises.

Louis-Félix travaillait souvent à l'extérieur, et sa femme Hélène devait se débrouiller seule avec ses pensionnaires et les revenus de ses cours de musique. Louis-Félix, est allé travailler à la construction du pont de Québec, une absence particulièrement longue en dehors de la maison. Un ouvrier habile et apte à travailler sur les hauteurs était recherché; Louis-Félix aimait ce travail.

Louis-Félix est décédé en 1922 dans la maison Langlais à Hébertville, après une longue maladie de vessie. Comme il était pauvre, c'est M. Armand Munger qui aurait payé pour son service<sup>116</sup>.

Son épouse, Hélène Hébert, a toujours enseigné la musique. Elle avait dans sa maison un harmonium et un piano. Ses enfants et petits-enfants ont appris la musique d'elle. Son père Léon Hébert, à la fin de sa vie, a été hébergé chez elle. Elle tenait de lui ses talents en musique.

Léda, fille de Léon et soeur d'Hélène, venait souvent les visiter. Emma également, car les trois soeurs demeuraient à Hébertville. Les filles de Léda qui étudiaient chez les ursulines visitaient aussi, durant les vacances, leurs cousines Langlais<sup>117</sup>. Émélie Gagné, petite nièce de Léon Hébert, les visitait également<sup>118</sup>.

Les cinq enfants du couple Louis-Félix Langlais et Hélène Hébert mettaient beaucoup de vie dans la maison. Anne-Marie, Béatrice et Gabrielle y demeurèrent plus longtemps et donnaient

## Conclusion

Il y a encore plusieurs Langlais au Saguenay—Lac-Saint-Jean, venant de la Côte-du-Sud. On trouve même une localité au Lac-Saint-Jean appelée aux *Langlais*<sup>122</sup>. La famille Langlais était prospère à Kamouraska où l'on peut voir encore la grande maison Langlais qui a servi au tournage du film «Kamouraska».

Jean-Félix Langlais, le père d'une grande postérité, a été un constructeur renommé, sur la Côte-du-Sud comme au Lac-Saint-Jean où il a choisi finalement de s'établir. Il faut avoir le respect de ces grands constructeurs sur le terrain qui ont édifié humblement mais solidement des oeuvres qui traversent

les siècles. Ils sont souvent oubliés de la société dont ils ont été pourtant les initiateurs.

## Notes

- <sup>1</sup> Les sources écrites sont nombreuses sur les Langlais. On s'est beaucoup interrogé sur leur origine. Pour une synthèse rapide, on peut lire «Les Langlais» dans *Nos Racines* par Jacques Lacoursière et Hélène-A. Bisier, no 126, 1982 (page couverture 4). Autres sources : Cyprien Tanguay, *Dictionnaire généalogique*, vol. 5, p. 136, 140, 144, 148; *Dictionnaire Jetté*, P.U.M., 1983, p. 645; Adolphe Michaud, *Généalogie des familles de la Rivière-Ouelle*, Québec, 1908, p. 446 suiv.; C.-A. Carbonneau, *Tableau généalogique des mariages du diocèse de Rimouski*, première série, Rimouski, 1936, p. 321 suiv.; Pierre-Georges Roy, *Inventaire des Insinuations*, Archives de la Province de Québec, 1921, p. 119; *Les petites choses de notre histoire*, 6<sup>e</sup> série, Lévis, 1931, p. 124; *Bulletin des Recherches Historiques*, Lévis, 1938, p. 156-160, 246-248, 283-286; *Bulletin des Recherches Historiques*, Lévis, 1944, «L'ancêtre des Sériendit-Langlais» par Léon Roy, p. 147-148; Les généalogies de la *Beauce*, par Beaumont, Éloi-Gérard (Talbot), ... de *l'Île d'Orléans* par Forgues. On trouvera à Chicoutimi, à la Société historique du Saguenay, des notes sur les Langlais, nos 1474-21 et 1474-25. On lira encore dans les *Mémoires de la Société Généalogique Canadienne-Française* : «La plus ancienne famille Langlais.» Par Léon Roy, janvier 1945, p. 205-213 (Cette famille est différente de celle de Jean-Félix Langlais). Aussi par Léon Roy : «Louis-Philippe Sargent dit Langlais», juin 1973, p. 115-116. Par le juge Antonio Langlais : «La famille Langlais, à la recherche du premier ancêtre canadien», déc. 1976, p. 237-242 et numéro suivant, p. 33 suiv. D'autres sources seront données dans les notes infrapaginales qui vont suivre.
- <sup>2</sup> Cité par Léon Roy, *Mémoires...*, juin 1973, p. 116.
- <sup>3</sup> *Ibidem*.
- <sup>4</sup> *Ibidem*.
- <sup>5</sup> Voir contrat de mariage de J.-F. Langlais le 29 janv. 1842 devant J.-



La maison de Félix Langlais à Hébertville

leur salaire à leur mère. La maison était joyeuse et résonnait de musique et de chants<sup>119</sup>.

Les Langlais étaient pieux et fréquentaient l'église quotidiennement. Il n'est pas étonnant que leur fille, Béatrice, soit devenue religieuse du Saint-Rosaire, comme d'ailleurs leur petite fille Cécile. Celle-ci cependant s'est mariée ensuite à Roland Gagnon à Chicoutimi (marchand en arrière de la cathédrale de Chicoutimi). Elle était alors infirmière. Elle a eu soin de son père René Tremblay et de sa mère Anne-Marie Langlais.

Quelques descendants demeurent aujourd'hui dans la région de Montréal. L'un, Pierre Tremblay, marié à Irène Girard, demeure à Sainte-Julie près de Montréal, avec ses enfants. Il est technicien à Radio-Canada.

Après la mort de son mari, Hélène a vendu la maison ancestrale (et n'en fut guère payée..., au dire de Cécile). Elle devait répondre à l'appel de son fils, Jean-Baptiste, qui venait de perdre son épouse à Lowell et qui avait besoin de sa présence pour ses enfants<sup>120</sup>. En 1927, elle est venue vivre à Chicoutimi avec sa fille Gabrielle qui devint secrétaire à la compagnie d'assurance La Prudentielle et ensuite à l'Assurance-chômage.

En parlant de Mme Hélène Langlais à Chicoutimi, Émile Fortin écrivait : «Qui n'a pas vu cette fervente de l'église, ramassant chaque matin les quelques forces que sa frêle constitution lui laissait, descendre, de grand matin, à la cathédrale, y passer de longues heures en adoration; puis y revenir encore le soir<sup>121</sup>.» Elle est décédée le 28 février 1940 à Chicoutimi. «Le service fut chanté par son petit neveu, l'abbé Alphonse Plourde, secrétaire à l'évêché, assisté de MM. les abbés Ernest Lévesque et Rosaire Néron (*ib.*).

B. Taché, n. p., ANQ.

<sup>6</sup> C'est après le mariage de Félix en 1842 que sa mère, Marie-Louise Roy Desjardins, lui fait en 1843 une donation de ses biens, moyennant obligations. Les obligations de Félix étaient avant tout envers sa mère et ses soeur et frères : Élie, Louis, Octave, Philippe (Voir Donation de M.-Lse Roy, greffe Ths Béchar, 26 août 1843, ANQQ). Sa soeur, Mathilda, signa une quittance à Félix le 6 février 1854 devant le notaire Jos Garon (ANQQ). Philippe est décédé en 1856 (H. Garon, n. p., 2 sept. 1856, no 575, ANQQ). Élie et Louis ont reçu de Félix ce qu'il leur devait (*ib.* nos 574-575). Octave a eu son propre héritage. En 1856, Jean-Félix Langlais devait encore 100 livres à son frère Élie. Il reconnaît cette dette dans un acte devant le notaire Garon, no 573.

<sup>7</sup> Après la mort de l'épouse de Félix en 1866, Marie-Louise est allée vivre avec ce dernier à Hébertville (Bureau d'enregistrement, Chicoutimi, 5 sept. 1867, no 1760).

<sup>8</sup> ANQQ, greffe Thomas Béchar, 26 août 1843.

<sup>9</sup> Jean-Félix Langlais est dit : «écuyer, architecte, maire du Conseil municipal de la paroisse de St-Denis où il demeure, dans le comté de Kamouraska.» (Greffe H. Garon, n. p., le 2 sept 1856, no 573). J.-F. Langlais a été maire de Saint-Denis de 1855 à 1857 (Joseph-A. Lavoie. *La famille Lavoie au Canada de 1656 à 1921*, Québec, 1922, p. 318).

<sup>10</sup> Le 23 août 1858, Jean-Félix Langlais est élu secrétaire de la Commission scolaire d'Hébertville (Archives de la paroisse N. D. d'Hébertville, Document no 5 : conférence du Dr J.-A. Lavoie, avec références par le curé Charles-Elzéar Tremblay, 1938, p. 42). On verra plus loin que Jean-Félix Langlais a eu d'autres fonctions publiques importantes à Hébertville au cours des années suivantes. Julienne Barnard, *Mémoires Chapais*, Montréal, Fides, 1961, I, p. 185-186, II, p. 242-243.

<sup>12</sup> H. Garon n. p., 3 février 1853, no 318, ANQQ. Yves Rossignol était engagé comme charpentier pour 3 ans. Il devait passer par Lachine. Si on regarde dans la génération de Jean-Félix Langlais, on voit que son propre frère, Louis, était clerc de Saint-Viateur. Le père Louis-Georges (c'est son nom en religion) a été ordonné prêtre à Montréal le 23 décembre 1860. Il était né à Saint-Denis de Kamouraska le 16 octobre 1823. Après avoir étudié au Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, il entra au noviciat des clercs de Saint-Viateur à Joliette, le 17 octobre 1847. Ensuite, il fut professeur et directeur de plusieurs collèges au Québec; il fut nommé curé de Beaverville, Illinois, É.-U., en 1881.

Tout était à faire dans la paroisse où Chiniqy avait fait des incursions. Le curé y construisit un couvent pour les Servantes du Saint-Coeur de Marie, avec la bénédiction de l'évêque de Chicago. Les classes pour les enfants s'ouvrirent en 1895. Le père Louis-Georges Sérien dit Langlais est mort au milieu de ses paroissiens de Beaverville le 7 mai 1902, à l'âge de 78 ans (Archives des clercs de Saint-Viateur, Montréal; et J.-B.-A. Allaire, *Les Anciens*, p. 303). Parmi les cousins de la même génération, on peut nommer le père de Sainte-Croix, Ignace Jean-Baptiste Langlais, né à Rivière-Ouelle, de Jean-Baptiste et de Constance Bélanger. Il a fait du ministère à plusieurs endroits, en particulier à Saint-Hilarion (curé de 1868-1877) et à Memramcook (professeur à l'Université de 1886 à 1893). (Voir J.-B.-A. Allaire, *Les Contemporains*, p. 345-346). Encore dans la même génération, la 5<sup>e</sup> au Canada, on peut parler de l'avocat Louis-Alphonse Langlais à Roberval et de Polydore Langlais notaire à Rivière-du-Loup. Les deux sont des enfants de

Julien Langlais et Marie Ouellet mariés en 1830.

Dans la génération suivante, on comptait six religieuses de la Providence, parmi les enfants d'Octave, et un prêtre, fils d'Élie, l'abbé Louis-Hormidas Langlais, ordonné à Rimouski en 1891. Après avoir été curé à Matapédia et à New-Carlisle, il fut curé à Napoléon-ville en Louisiane où il a bâti, en 1907, l'église en béton armé (J.-B.-A. Allaire, *Les Contemporains*, p. 346).

Dans cette même génération, la 6<sup>e</sup>, on remarque, parmi les enfants de Jean-Baptiste, fils de Rémi Langlais et Geneviève Roy Desjardins, deux prêtres nés à Kamouraska, l'un en 1872, l'autre en 1879. Tous les deux ont fait leur cours au Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière. Émile est devenu dominicain. Il a été surtout professeur à Saint-Hyacinthe et ensuite prêtre à Ottawa. Alphonse, son frère, a été professeur au Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, de 1897 à 1904. Il a été curé à plusieurs endroits, en particulier à Saint-Pascal de Kamouraska en 1928. Un frère de ces deux prêtres était avocat : Me Jules Langlais.

L'abbé Jean-Baptiste Langlais, de la 6<sup>e</sup> génération, se rattache à la famille du constructeur Jean-Baptiste Langlais et à son épouse, Constance Bélanger, cités plus haut. Il est leur petit-fils et est né à Saint-Denis de Kamouraska, le 17 septembre 1854. Il fit ses études à Sainte-Anne-de-la-Pocatière et a été curé de Angers, dans le comté de Papineau, de 1884 à 1905 (Allaire, *Les Contemporains*, p. 346). Dans les générations suivantes, on rencontre encore des prêtres et religieux (Langlais, Plourde, Rossignol), des avocats, v. gr. Roméo Langlais à Québec, des religieuses : Béatrice Langlais (S.-Rosaire), Simone Potvin (Providence)... En lisant le reportage sur les funérailles de Hélène Hébert Langlais à Chicoutimi, on verra une liste de gens de robe parmi les participants.

<sup>14</sup> Lionel Groulx, *L'enseignement français au Canada*, I-(Dans le Québec), 2<sup>e</sup> édition, 1934, p. 169; Louis-Philippe Audet, *Le système Scolaire de la Province de Québec*, tome V et VI (voir au mot Kamouraska dans l'index).

<sup>15</sup> Wilfrid Lebon, *Histoire du Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière*, tome I, 1948, p. 9.

<sup>16</sup> Notes de Mme Héraclius Paradis et de Anne-Marie Langlais Tremblay (archives personnelles). Dans les mémoires de la famille Petit, on lit au 29 septembre 1975 : «Félix Langlais [est] arrivé du Manitoba par le *St-Lawrence*.» Voir Russel Bouchard, *La vie quotidienne à Chicoutimi au temps des fondateurs*, Chicoutimi-Nord, 1993, p. 157. Voir aussi les lettres des frères Hébert à Hébertville (Société historique du Saguenay, Chicoutimi).

<sup>17</sup> Ulric Lévesque, *Histoire de Saint-Philippe-de-Néri*, 1970, p. 136. Moulin à scie «à chasse» indique que la scie était une lame verticale.

<sup>18</sup> Joseph-A. Lavoie, *La famille Lavoie au Canada de 1656-1921*, Québec, 1922, p. 322. *Album d'un village, Saint-Denis de la Boutellerie*, 1841-1991, p. 69.

<sup>19</sup> *Le Saguenay en 1851*, Québec, 1852, p. 47.

<sup>20</sup> *Ibidem*, p. 94. On trouvera d'autres détails sur les moulins de J.-Félix Langlais à Hébertville dans le 2<sup>e</sup> tome du *Curé Hébert* (Édit. De l'Écho, 1999).

<sup>21</sup> Lettre de Jean-Félix Langlais au Commissaire des Terres de la Couronne à Toronto, 8 août 1859, ANQQ, no 11227.

<sup>22</sup> Voir *Le Curé Hébert*, tome 2, chap. sur J.-Chs Chapais et les élections dans Kamouraska.

<sup>23</sup> Depuis 1976, des études ont été entreprises sur ces lieux. Le Ministère de la Culture a commandé d'autres études en 1994. Dany Côté a produit en 1995 un rapport, à la demande de M. Gaston

- Gagnon, agent du patrimoine au Ministère de la Culture à Chicoutimi, et de la municipalité d'Hébertville. Le rapport de 106 pages décrit l'histoire des lieux et présente de nombreuses illustrations. Il est intitulé «Étude historique du site de la rivière et de la chute des Aulnais, à Hébertville. Voie de communication et berceau du Lac-Saint-Jean», Dany Côté, Ministère de la Culture et des Communications et Municipalité d'Hébertville, mai 1995.
- 24 Il y avait un moulin sur la rivière du Moulin au temps du régime français. Les jésuites en parlent dans les *Relations* (vol. LXIX/Traits 1716-1756, p. 112-120. Cité par Léonidas Bélanger, *Rivière-du-Moulin*, 1953, Société historique du Saguenay, p. 21). Peter McLeod (junior) est arrivé à Rivière-du-Moulin en 1842 avec une équipe de travailleurs venant de Charlevoix. Quelques années après, un petit village émergeait (R. Bélanger, *ibidem*, p. 23-25). En 1845, McLeod construisait un moulin, à la rivière du Moulin (Gaston Gagnon, «Peter McLeod», DBC VIII, p. 634)
- 25 Société historique du Saguenay, Chicoutimi, «Notes sur le moulin Jean-Langevin par Léonidas Bélanger», feuille dactylographiée. Aussi dossier 1422, «le moulin Langevin, sur la rivière du Moulin», 6 février 1952, par Laurent Beaulieu.
- 26 «Moulange : meule à moudre des céréales» (Léandre Bergeron, *Dictionnaire*).
- 27 Archives de la Société historique du Saguenay, Lettre de Calixte Hébert à J.-B.-Célestin Hébert 11 avril 1871, no 98-32.
- 28 Bureau d'enregistrement, Chicoutimi, 1870-1871, nos 2780, 2785, 2792, 3014.
- 29 *Ibidem*
- 30 Rossel Vien, *Histoire de Roberval*, 1955, p. 278.
- 31 Greffe Séverin Dumais, n. p., 12 septembre 1889, no 3878.
- 32 Archives de l'Université Laval, Fonds Chapais, Marché du 3 mars 1897. Voir *Mémoires Chapais*, tome I, p. 269.
- 33 ANQQ, Greffe de M.-H. Saint-Jorre n. p., Marché et devis, no 1378.
- 34 Voir P.-M. Hébert, «J.-B. Hébert et l'église de Saint-Roch des Aulnais» dans *L'Ancêtre*, vol. 23, no 7, mars 1997, p. 243.
- 35 ANQQ, St-Jorre n. p., *ibidem*.
- 36 Archives Un. Laval, M.S.2., G289a.
- 37 ANQQ, St-Jorre, no 1600, 18 décembre 1849.
- 38 ANQQ, Joseph Garon n. p., 25 octobre 1850.
- 39 ANQQ, Jos. Garon, n. p., 16 avril 1853. Le notaire Garon qualifie donc Jean-Félix Langlais d'architecte.
- 40 ANQQ, Jos. Garon, n. p., 18 sept. 1857 et J.-B. Pruneau n. p., 18 sept. 1860, no 4929.
- 41 Sénateur Thomas Chapais, «La Paroisse de Saint-Denis» dans *Almanach de l'Action Sociale catholique*, 1922, p. 118.
- 42 *Mémoires Chapais* I, p. 102, 188, 270.
- 43 *Mémoires Chapais* II, p. 36. C'est ce même J.-C. Chapais qui vient en aide à Félix Langlais à Hébertville, comme on l'a vu à propos du moulin.
- 44 *Mémoires Chapais* I, p. 269.
- 45 *Mémoires Chapais* I, p. 270.
- 46 *Almanach de l'Action...*, *op. cit.*, p. 118.
- 47 Léon Bélanger, *Saint-Alexandre de Kamouraska*, Société historique de Kamouraska, 1952, p. 43-44.
- 48 Archives du Collège de Sainte Anne-de-la-Pocatière, lettre du 12 sept. 1854, ACSAP.
- 49 *Journal de Québec*, 23 octobre 1868.
- 50 *Le Saguenay en 1851*, p. 94.
- 51 Gérard Ouellet, *Histoire de Sainte-Anne-de-la-Pocatière*, 1973, p. 165.
- 52 ACSAP, 25-XXX.
- 53 ANQQ, Affaires culturelles.
- 54 *Journal de Québec*, 3 janvier 1863, p. 2.
- 55 Doris D. Dubé et Christian Southam, *Inventaire des marchés de construction des archives civiles de Québec 1800-1870*, Information Canada, Ottawa, 1975, p. 967.
- 56 Archives de la paroisse; André Côté, *Sources de l'histoire...*, I, 1978, p. 98.
- 57 Victor Tremblay, *Les 30 aînées de nos localités*, p. 37.
- 58 Voirentre autres : *Les monuments historiques de Laterrière*, collection «Les retrouvailles», no 5, Affaires Culturelles, 1978, p. 8.
- 59 Luc Noppen et Lucie K. Morisset, Étude pour un guide de Laterrière, 1997, p. 5.
- 60 *Laterrière*, (en collaboration), 1983, p. 242.
- 61 ANQ, greffe Séverin Dumais n. p., no 2293, Fonds Morisset, «Artiste et artisans», cote : 2-L 282.5-F316.
- 62 Façades attribuées à David Ouellet à : L'Islet, Lotbinière, Montmorency, Rimouski, Maskinongé.
- 63 Gérard Morisset, *L'Architecture en Nouvelle-France*, Québec, 1849, p. 136.
- 64 Greffe Séverin Dumais (voir la note 61 ci-haut).
- 65 Greffe Séverin Dumais n. p., contrat du 6 mai 1882, no 2702, Archives judiciaires, Alma.
- 66 ANQQ, Greffes des notaires Jos. Garon, Ths. Béchar, J.-B. Martin. Aussi Bureau d'enregistrement à Saint-Pascal de Kamouraska.
- 67 Voir le livre «*Délibérations* de l'Association de l'Islet et Kamouraska...» Aux pages suivantes : 8-13, 23, 29, 34-39, 45-46, 50-51, 64-65, 70-75, 80, 84, 86, 97. ACSAP.
- 68 Voir «Histoire régionale» dans *Le Progrès du Saguenay*, 4 avril 1935 («Varia Saguenayensia», Société historique du Saguenay).
- 69 Voir *Album d'un village*, Saint-Denis, 1991, p. 48 et Joseph-A. Lavoie, *La famille Lavoie au Canada*, Québec, 1922, p. 318. Dans ces contrats, Jean-Félix Langlais est signalé «maire du Conseil municipal de la paroisse Saint-Denis» (Jos Garon n. p., sept. 1856, nos 573-575, ANQQ.
- 70 Jean-Félix Langlais avait acheté une goélette en société avec le «navigateur» Simon Chamberland à Kamouraska. Simon Chamberland «mènera» la goélette, appelée «La Perle», mais les deux partageront, moitié-moitié, les revenus et les dépenses. Jean-Félix Langlais promettait de verser 125 louis à Simon Chamberland au «fur et à mesure» des profits du transport effectué. (Grefte Pascal Dumais, n. p., Kamouraska, 7 juillet 1846, no 3437, ANQQ.
- 71 «Délibérations de l'Association...», ACSAP.
- 72 «Rapport d'expert» par Félix Sérén [dit Langlais] aux Commissaires d'école, devant le notaire Pascal Dumais et Thomas Lebel. Greffe P. Dumais, ANQQ, 3 mars 1853, no 3883.
- 73 *Ibidem*. J.-B. Hébert a alors 74 ans.
- 74 A. Paradis, *Kamouraska*, 1984, p. 117.
- 75 *Ibidem*, p. 115.
- 76 Voir le marché devant les notaires susmentionnés à Kamouraska, le 27 mai 1854, no 3956, ANQQ.
- 77 *Ibidem*, «Protest des Commissaires d'école», 5 octobre 1854, no 3999.
- 78 Nive Voisine, *Les Frères des Écoles chrétiennes au Canada*, tome I, Québec, Anne Sigier, 1987, p. 95-97. Les Frères auront demeuré à peine trois ans dans l'ancien presbytère du curé Tutraut. Ensuite ils ont occupé le couvent inspecté par Félix Langlais, durant un autre trois ans. Quand les Soeurs entrèrent dans

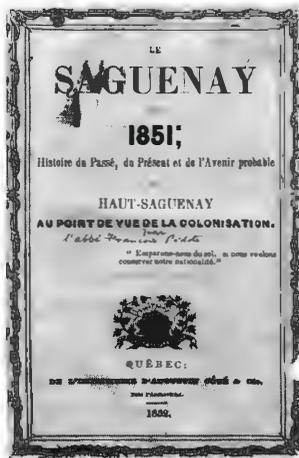
- leur couvent en 1856, les Frères déménagèrent dans l'école nouvellement construite par Félix Langlais. Ils n'y demeurèrent pas un an et quittèrent Kamouraska en 1857 : sept ans d'«un roman qui finit par une tragédie!» a écrit le père Alexandre Paradis dans *Kamouraska*, p. 114.
- <sup>79</sup> A. Paradis, *Kamouraska*, 1984, p. 114-116.
- <sup>80</sup> Bureau d'enregistrement (Chicoutimi), Ovide Bossé registraire, 25 juin 1870.
- <sup>81</sup> C'est peut-être la maison de Jean-Félix Langlais que l'on voit sur la photo ancienne du village d'Hébertville reproduite dans *Le curé Hébert*, tome I, p. 337-338. En tout cas, sa maison était construite à cet endroit sur le premier plan à droite.
- <sup>82</sup> «Notre première commission scolaire fut érigée le 7 juillet 1856 et comprenait les cantons Labarre, Caron, Signaï, Métabetchouan. Le 23 août 1856, on érigea une commission scolaire pour le canton Mésy. Mais comme la population était peu nombreuse et qu'il n'y avait qu'une école pour ces territoires, on n'a élu qu'un seul corps de commissaires qui furent : le rév. Joseph Hudon président, Félix Langlais secrétaire...» (Archives de la paroisse d'Hébertville, Document 5. Conférence du Dr C.-A. Lavoie transcrite et complétée par C.-E. Tremblay curé, p. 42)
- <sup>83</sup> ANQQ, greffe Jos. Garon n. p., 2, 8, 1859.
- <sup>84</sup> Le 18 janvier 1859 (Voir *Le progrès du Saguenay*, 4 avril 1935. Voir aussi note 65, ci-haut).
- <sup>85</sup> Le 16 janvier 1860. (Archives de la Municipalité d'Hébertville)
- <sup>86</sup> «Premier volume de registre, règlements et procès verbaux de chemins de la Municipalité d'Hébert-ville (*sic*)», 7 novembre 1860. Secrétariat d'Hébertville (rue Turgeon), p. 1 à 11. Voir aussi Dr Lavoie..., p. 23-A.
- <sup>87</sup> Dr Lavoie..., p. 25-27. On trouve les mêmes informations et d'autres, concernant les travaux de J.-F. Langlais sur le chemin Kénogami dans les grands livres : *Journaux de l'Assemblée législative de la Prov. du Canada, session 1856, appendice... et suiv.* Aussi à la *Société historique du Saguenay*, 917-5, p. 2. Sur le chemin, d'Hébertville à la Métabetchouane, J.-F. Langlais, qui était l'entrepreneur en 1865-1866, aurait construit «une église à Couchepéganiche», la première à Saint-Jérôme? (*Ibidem*)
- <sup>88</sup> Bureau d'enregistrement, Chicoutimi, nos 1455, 1456, 1457.
- <sup>89</sup> Victor Tremblay, *Alma au Lac Saint-Jean*, Chicoutimi, Société historique du Saguenay, no 18, 1967, p. 97 suiv. et 134.
- <sup>90</sup> Papiers de famille, v. gr. Correspondance avec Gabrielle Langlais.
- <sup>91</sup> Lettres de Calixte Hébert à son frère J.-Baptiste-Célestin Hébert notaire à Québec. Archives de la Société historique du Saguenay.
- <sup>92</sup> Les frères Petit ont écrit dans leur journal à Chicoutimi le 29 septembre 1875 : «Félix Langlais [est] arrivé du Manitoba par le *St-Lawrence*.» Russel Bouchard, *La vie quotidienne à Chicoutimi...*, Chicoutimi-Nord, 1993, p. 157.
- <sup>93</sup> François Plourde était le grand-père de Mgr Alphonse Plourde, chancelier à l'évêché de Chicoutimi (Notes de Cécile Tremblay Gagnon). Parmi la parenté on remarque encore Mgr François Plourde et Sr Rose-Aimée Plourde (*Idem*, lettre octobre 1982).
- <sup>94</sup> *Saguenayensia*, juil.-août 1963, p. 85.
- <sup>95</sup> On trouve ces actes à Hébertville : registre BMS. Le couple J.-Félix Langlais et Céleste Rossignol est donc à Hébertville dès 1858.
- <sup>96</sup> Voir testament de Flore Langlais devant Ovide Bossé n. p., 15 juillet 1901, à la Société historique du Saguenay, Chicoutimi, no 682. On trouvera, au même endroit, les généalogies de la famille Néron et de la famille Langlais.
- <sup>97</sup> ANQQ, Microfilm des registres BMS de la paroisse de Saint-Denis-de-Kamouraska. On a perdu les traces de cette fille.
- <sup>98</sup> *Saguenayensia*, sept-déc. 1963, p. 122. Ils demeurèrent à Manchester É.U. et ont eu des enfants.
- <sup>99</sup> *Saguenayensia*, mai 1964, p. 61. Le couple est parti pour l'Ouest canadien.
- <sup>100</sup> ANQQ, Microfilm des registres BSM.
- <sup>101</sup> Société historique du Saguenay, dossier 51, pièce 18 et dossier 505, pièce 25.
- <sup>102</sup> Bureau d'enregistrement, Chicoutimi, no 1851.
- <sup>103</sup> Greffe Séverin Dumais, 5-9-1868, no 507.
- <sup>104</sup> Greffe Séverin Dumais, Hébertville/Alma, 20 avril 1881. Voir Bureau d'enregistrement, Alma, no 2227. L'enregistrement de cet acte est fait par «Calixte Hébert, registrateur» qui signe en marge.
- <sup>105</sup> Greffe Séverin Dumais, Hébertville/Alma, 7 oct. 1877, no 1990.
- <sup>106</sup> Mme Héraclius Paradis d'Hébertville (née Alphonsine Leclerc) m'a écrit cette scène intéressante dans une lettre du 14 janvier 1972. Joseph-Louis Paradis a écrit dans ses mémoires, recueillis par J.-Émile Fortin de Dolbeau, les notes suivantes : «Je me rappelle que Louis-Félix Langlais (garçon de Jean-Félix Langlais qui a bâti l'église d'Hébertville) était marié à Hélène Hébert, fille de Léon Hébert, frère de ton grand-père Calixte. Je me rappelle que c'est lui, Félix Langlais fils, qui a peinturé la croix qu'il y a au bout du clocher de l'église. Quand il a eu fini de la peindre, il a monté debout sur les bras de la croix et il a chanté le *Kyrie Eleison*. Je ne l'ai pas vu, mais je l'ai entendu dire bien des fois, et le bout du clocher est à 180 pieds de hauteur. C'était un homme qui n'avait pas le vertige... Il était ouvrier et cultivateur. Il était ramancheur et arrachait les dents aussi». (Société historique du Saguenay : Mémoires de vieillards)
- <sup>107</sup> Société historique du Saguenay, 1474-7.
- <sup>108</sup> Sur Léon, voir *Saguenayensia*, mars 1995, p. 16. Aussi : Greffe Séverin Dumais, 23 sept. 1889, no 3888.
- <sup>109</sup> Conversation avec Gabrielle Langlais et Anne-Marie, sa soeur.
- <sup>110</sup> *Saguenayensia*, janv.-mars, 1995, p. 16.
- <sup>111</sup> Les soeurs du Saint-Rosaire dont Sr Béatrice Langlais faisait partie ont publié sa notice nécrologique, à sa mort survenue en 1975. On y trouve quelques renseignements sur sa famille.
- <sup>112</sup> *Saguenayensia*, janvier 1966, p. 15. Aussi, «Mémoires de Joseph-Louis Paradis» (voir note 106 ci-haut).
- <sup>113</sup> Pierre Tremblay est le fils de Lorenzo. Celui-ci est le seul garçon de Anne-Marie Langlais et René Tremblay. En plus de Cécile, ils ont eu aussi Rose-Aimée, infirmière célibataire.
- <sup>114</sup> Voir photo ci-jointe.
- <sup>115</sup> *Souvenirs* de Anne-Marie Langlais, 24 juillet 1982 et «Mémoires de Joseph-Louis Paradis» recueillis par J.-Émile Fortin, 1<sup>er</sup> mai 1974 (Société historique du Saguenay)
- <sup>116</sup> Informations qui me furent données par la petite-fille de Louis-Félix Langlais, Cécile Tremblay, dans une lettre du 12 février 1984. Sa mère Anne-Marie Tremblay, fille de Louis-Félix Langlais, m'a communiqué aussi plusieurs renseignements le 9 avril 1971 et le 24 juillet 1982.
- <sup>117</sup> Cécile Tremblay, lettre, p. 3 et 4.
- <sup>118</sup> Émilie Gagné demeurait à Hébertville avec son mari Wilbrod Dufour et leur famille. Leur maison était voisine de celle de Louis-Félix Langlais. Émilie Gagné était la petite-fille de Calixte Hébert, tandis que Anne-Marie était la petite-fille de Léon Hébert, frère de Calixte.
- <sup>119</sup> Gabrielle Langlais, infirmière à Chicoutimi, était la soeur de Anne-Marie.

<sup>120</sup> Cécile..., p. 6.

<sup>121</sup> J.-Émile Fortin. Texte sur la mort de Hélène Hébert (feuille dactylographiée), 11 mars 1940, (SHS)

<sup>122</sup> L'Ascension. Voir : Hormidas Magnan, *Emparons-nous du sol*, Québec, 1926, p. 23.

### À propos du "Saguenay en 1851"



Jacques Crémazie, qui a rédigé pour le gouvernement un rapport sur le Saguenay en 1850, a formulé ses idées à nouveau pour le livre *Le Saguenay en 1851*. Ce livre, publié en 1852, sans nom d'auteur, a souvent été attribué au curé Hébert. Non sans raison, car c'est lui qui a rassemblé une bonne partie des textes qui s'y trouvent, y compris ses propres rapports. L'abbé Pilote était très occupé par ses charges au Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, dont il a été supérieur à partir de 1852. Il n'avait pas le temps de rassembler toutes les informations pour le livre que les actionnaires de l'Association de l'Islet et Kamouraska réclamaient afin de s'attirer des recrues et des appuis du gouvernement. Des rapports avaient déjà été publiés dans les journaux dont l'abbé Pilote se servira aussi pour son livre. Il avait demandé au curé Hébert de recueillir sur place d'autres renseignements. C'est ainsi que Jacques Crémazie, John Kane, Louis Deschênes et le Dr Boudreau de Baie-Saint-Paul donnèrent des textes au curé Hébert pour "son livre" comme ils disaient. Ils ne tiennent pas à être nommés dans le livre, Crémazie surtout qui craignait que ses opinions ne lui fassent du tort. M. Pilote aurait été gêné lui-même de se donner comme auteur de tous ces textes. C'est pourquoi il n'a pas placé son nom en tête

du livre. Des lettres de ces collaborateurs accompagnaient leurs textes. On peut les consulter aux Archives de la Côte-du-Sud et du Collège de Sainte-Anne. Il serait utile de faire paraître une nouvelle édition commentée du livre *Le Saguenay en 1851* que tant d'auteurs ont copié, tant bien que mal, jusqu'ici, cela éviterait des méprises qui se perpétuent sur ce livre et sur l'oeuvre de colonisation au Saguenay-Lac-Saint-Jean. On pourrait ajouter dans cette édition quelques lettres des collaborateurs.

### LES RESTAURANTS LA BOUGRESSE ET MIKES

549 Jacques-Cartier Est      Bur.: (418) 545-6052 / 698-0201  
Chicoutimi, Qc, G7H 2A2      Fax: (418) 545-8157

### LES CAISSES POPULAIRES



SECTEUR CHICOUTIMI  
ET  
MUNICIPALITÉS ENVIRONNANTES

#### LIBRAIRIE RÉGIONALES 82 Inc.

461, rue Racine Est  
Chicoutimi, G7H 1T6  
Tél.: (418) 549-7135  
Fax: (418) 549-7772

#### PROCURE DE JONQUIÈRE Ltée

3460, boul. St-François  
Jonquièrre  
Tél.: (418) 542-9571  
Fax: (418) 542-9572

#### LIBRAIRIE CENTRALE Ltée

1245, boul. Walberg  
Dolbeau, G8L 1H3  
Tél.: (418) 276-3455  
Fax: (418) 276-8389

#### GAGNON, TARDIF Inc

1322, boul. Saguenay Est  
Chicoutimi, G7H 1G6  
Tél.: (418) 696-1555  
Fax : (418) 696-2743

# Le bureau d'enregistrement d'Hébertville

par Thérèse Richard

## Historique des bureaux d'enregistrement au Québec

C'est en 1841 que le parlement du Bas-Canada a doté notre province d'une loi d'enregistrement. Il s'agissait à ce moment d'un enregistrement qui s'inspirait de l'insinuation d'un enregistrement, qui ne consistait en définitive que dans le numérotage des documents, dans leur inscription dans un livre de présentation et dans un index aux noms qui restait, à toute fin utile, le seul moyen de découvrir par la suite, et les titres de propriétés et les titres de créance.

On s'est vite aperçu de l'insuffisance de cette procédure. C'est ainsi qu'en 1868, on prit les dispositions nécessaires pour que chaque propriété possède son propre dossier, en introduisant la notion de cadastre à notre loi d'enregistrement, et en obligeant tous les propriétaires terriens et créanciers hypothécaires à renouveler l'enregistrement de leurs titres de propriété ou de créancier sur l'immeuble tel que décrit au cadastre. C'était un pas énorme fait dans la voie du progrès.

Depuis 1866, les articles du Code civil, concernant l'enregistrement, ont été amendés à maintes reprises, mais encore aujourd'hui, ces dispositions forment l'essence de nos lois de l'enregistrement, bien qu'elles doivent coexister avec d'autres lois d'importance et notamment la loi du cadastre et la loi des bureaux d'enregistrement. Le bureau d'enregistrement est donc établi au chef-lieu de chaque comté et dans chaque division d'enregistrement constituée par la loi.

En 1948, à cause d'un blocage indescriptible, imputable au fait qu'on devait transcrire à la main tous les enregistrements, on a remplacé ce mode d'enregistrement par un autre, plus expéditif, qu'on a appelé enregistrement par dépôt, et qui consistait à garder parmi les archives, la copie d'un document qui était présenté à l'enregistrement.

## Le bureau d'enregistrement d'Hébertville

L'établissement de Bureaux d'enregistrement dans notre région fut conditionné par le mouvement de colonisation. Chicoutimi en eut d'abord un, en 1849, suivi d'Hébertville en 1873 et Roberval en 1892. La proclamation érigeant la cour de Circuit dans et pour le comté de Chicoutimi, dans la paroisse de Notre-Dame d'Hébertville, date du 29 janvier 1872. Le bureau d'Hébertville, pour le district de Lac-Saint-Jean, commença donc à opérer le 1<sup>er</sup> juillet 1873 dans le local où il logeait, au coin des rues Labarre et Turgeon. La

division Est y possédait une bâtisse à deux étages de 35 pieds de largeur sur 52 pieds de longueur. En 1873, il y avait une petite voûte pour conserver les documents. Elle devient vite trop petite. En 1928, on en construit une autre au coût de 4000 \$. On en a profité pour agrandir, refaire presque à neuf, installer un système de chauffage et

refaire la salle du conseil, comprenant tout le second étage, qui était la maison de la Cour, et la salle des délibérations du Conseil de Comté, qui siégeait quatre fois l'an. Le coût de ces travaux a été de 6500 \$, plus la contribution des conseils du village et de la paroisse d'Hébertville, au montant de 1500 \$. La valeur de la bâtisse est maintenant évaluée à 20 000 \$.

Mais dans l'air court un vent nouveau. Hébertville n'est plus le centre des affaires. Les notaires font leurs affaires par téléphone et par la poste et se déplacer leur semble un obstacle insurmontable,

Tableau 1

### Mise en force des cadastres

Village d'Hébertville	1889
Delisle	1894
Signay	1894
Métabetchouan	1894
Caron	1897
Labarre	1897
Taillon	1911
Garnier	1930
Taché	1956

même si les chemins sont beaux. Sans doute, de nombreuses améliorations avaient été apportées, au cours des ans, mais la bâtisse était devenue désuète, vu le nombre de documents de plus en plus nombreux à enregistrer et à conserver. Par exemple, en 1971, le Bureau a vu son statut passer de la classe 4 à la classe 3, étant donné le fait que nous avions enregistré plus de 5000 documents.

Pour conserver le Bureau d'enregistrement à Hébertville, ses quatre employés et les retombées des revenus qui s'y rattachent, le registrateur du temps, et qui est aussi maire, Raymond Richard, trouve un nouveau local au sous-sol de l'hôtel de ville. L'aménagement se fera en 1972. Cela retarde le départ du bureau pour Alma pour une décennie. Les municipalités, y compris les villes de comté, ont voté une somme de 12 000 \$ pour l'équipement du nouveau bureau. Sans doute, de nombreuses améliorations y avaient été apportées, au cours des ans, mais la bâtisse était



*Le bureau de régistration vers 1950*

devenue désuète, vu le nombre de documents de plus en plus nombreux à enregistrer et à conserver.

L'installation du Bureau d'enregistrement dans le nouveau district judiciaire d'Alma se fait enfin en 1984, après 110 ans de présence à Hébertville. Aujourd'hui, l'emplacement du Bureau d'enregistrement à Hébertville est devenu un stationnement et les personnes qui y travaillaient pendant ces belles années sont aussi disparues, soit Raymond Richard, registrateur, Marie-Paule Richard, Aline Guérin. Seul Paul-Henri Émond vit encore.

#### **Quatre registrateurs ont dirigé le Bureau d'Hébertville:**

Calixte Hébert, frère de l'abbé Nicolas-Tolentin Hébert, fondateur d'Hébertville, entre 1873 et janvier 1897. Napoléon Hudon, de janvier 1897 à novembre 1917. Maître Joseph Richard, notaire, de novembre 1917 à octobre 1952. Raymond Richard, de juillet 1953 à octobre 1983.



*M. Raymond Richard, registrateur au Bureau d'enregistrement à Notre-Dame d'Hébertville*

### **Raymond Chabot Grant Thornton**

Comptables agréés, Société en nom collectif  
Membre du réseau Grant Thornton International

Édifice 255 rue Racine Est  
Bureau 800

Chicoutimi (Qué.), G7H 7L2

Tél.: (418) 549-4142 Télécopieur: (418) 549-3961

# Entrevue avec madame Germaine Lavoie-Vézina

par Dany Côté

Fille de Cajetan Vézina, agent des terres pendant plusieurs années à Hébertville, madame Germaine Lavoie-Vézina est l'une des grandes pionnières du monde musical dans cette municipalité.

D'abord, chanteuse dès l'âge de 5 ans, puis organiste à Desbiens, elle laisse une carrière en voie de devenir exceptionnelle pour devenir pendant 16 ans la femme du docteur Camil Lavoie. À son décès, elle revient à la pratique de l'orgue à l'église d'Hébertville. Elle est aujourd'hui âgée de 93 ans. Nous présentons, ici, une entrevue réalisée avec madame Lavoie-Vézina en mars 1998.

(Mon père Cajetan Vézina) c'était un homme important, parce que c'était un homme qui avait son cours classique. C'était un type qui sortait du Grand Séminaire. (Il était natif) de l'Île aux Grues. Ils étaient deux frères ici (à Hébertville): Omer était face à face, dans le rang Caron. Omer était agriculteur. Mon père était agriculteur aussi. Il était où les belles terres de monsieur Alphonse Fortin. (...) Quand il a vendu ses terrains, justement à monsieur Alphonse Fortin, il s'est en venu ici (dans le village) et on l'a demandé pour être député. C'était un Libéral teint. C'était un homme de grande expérience, un homme très sérieux. Quand il faisait les choses, c'était quelque chose de bien. Il allait jusqu'au bout. Ils l'ont nommé agent des terres, (car il n'a pas été député) à cause de maladie.

C'était pas séparé les terrains autrefois. C'est lui qui avait l'ordre du gouvernement, quand il vendait des terres, c'est lui qui

allait faire le cadastre de chaque lot que les monsieurs achetaient. C'était partout, partout, tout le Lac-Saint-Jean, c'est lui qui a fait le cadastre de toutes les terres.



*Germaine Vézina-Lavoie, vers 1930*

Il est arrivé deux ans après les colons. Ils sont arrivés ici..., c'est curieux la vie de mon père. C'étaient deux étudiants qui étaient finissants au Grand Séminaire de Québec. Ils devaient rentrer au Grand Séminaire pour être des prêtres. Ils sont retournés à l'Île aux Grues. Leur père leur a dit : "Pourquoi que vous ne prenez pas une année sabbatique. Vous n'avez pas d'expérience. Vous avez toujours été renfermés dans les écoles. Allez donc voir, ça a l'air qu'au Saguenay—Lac-Saint-Jean, il se fait des développements extraordinaires." Ça fait qu'il les a envoyés par ici. Quand ils sont venus ici, ils ont eu la piqûre. Ils sont retournés et sont descendus avec leur père. Leur père leur a acheté chacun un lot dans le rang Caron. Leur père, c'était Olivier Vézina. C'étaient des matelots. Ils étaient cinq frères et il y en avait trois qui étaient

matelots. Ils naviguaient et allaient en Europe, ils allaient partout. Il y en avait un qui était médecin, il y en avait un qui était chanoine, le chanoine Désiré Vézina.

Il a tout élevé sa famille sur ça (sur la terre). (...) Il a eu deux femmes, deux générations, deux lits. La première couvée était de 14, la deuxième était de 13; 14 et 13, ça fait 27 Vézina. J'étais du dernier lit. Assez, que les premiers, je ne les ai pas connus. Ils étaient partis. Mon père avait été les installer dans l'Ouest canadien.

Il est parti et a dit : "Je vais aller vous installer, vous acheter des terres dans l'Ouest canadien." Quand je suis née, il restait trois filles à la maison. Ma mère disait : "J'ai jamais eu d'occupation, pour élever des enfants, pour vous élever. J'avais trois grandes filles à la maison pour avoir soin de vous." Mon père, c'est ça qu'il a fait. Il est mort avec le bureau, à la maison. Quand ça été le temps de transférer le bureau, le gouvernement est venu voir et leur demander qui serait capable. Il y en avait deux sur les listes: il y avait un monsieur Gaudreault, dans le rang Caron et il y avait monsieur Dumas. Mon père a dit : "On va donner ça, vu qu'il restait ici au village, à monsieur Edmond Dumas." Il a vendu la terre après ça. Il a vendu la terre, on est deux qui sont nés ici à la maison, la plus vieille maison d'Hébertville, la maison de monsieur Calixte Hébert. C'est là qu'on est nés, Joseph-Henri et moi, les deux derniers. C'est là qu'il y a eu le bureau d'Agence des terres. Son bureau était là, dans la maison. Je me souviens bien du bureau.

(Mon mari) est originaire d'Alma. Il a fait ses études et a fait une année à Alma. Ici, le docteur Talbot voulait s'en aller. Il était assez vieux et avait acheté une terre à son fils par Péribonka. Il voulait s'en aller avec son fils. Quand il a vu ça, il s'est en venu ici, à Hébertville, et a acheté la propriété. (Le docteur Talbot), c'est lui qui m'a vaccinée. On venait acheter du lait et du beurre. Les demoiselles Talbot, elles étaient quatre soeurs. Il y avait Théodore, qu'il s'appelait, le garçon. (...)

Il a pratiqué un an, au début, puis s'est en venu ici. Il a fait 40 ans, il a pratiqué 40 ans ici. (...) (Il a mis au monde) 6849 enfants. Il allait un peu partout, parce que des médecins, il n'y en avait pas tellement dans ce temps-là. Il allait beaucoup dans les chantiers. Dans ce temps-là, il y avait beaucoup de chantiers. Il n'y avait pas beaucoup de monde qui restait ici dans le village l'hiver. Ça partait tous dans les chantiers avec les familles, les femmes et les enfants, au complet. Il allait coucher dans le Parc (des Laurentides), dans les chantiers. Il partait, des fois, huit jours. Il partait avec monsieur Jules Duchesne. Il avait deux chevaux, un en avant et un en arrière. Quand il y en avait un qui était fatigué, il le remplaçait avec l'autre. Les chemins étaient extrêmement pas faits. Il s'en allait de même, à tâtons. Je me dis aujourd'hui, je compare la médecine avec celle d'aujourd'hui, et je trouve cela atroce. (...) Mon mari, c'était pas ça, c'était général, il allait partout. (...)

Vous savez, il y a de l'histoire ici dans cette maison-là. Je vous assure, si les murs parlaient, eh! qu'ils diraient donc des choses. Qui l'a construite, j'ai jamais su qui l'avait construite. (...) C'était juste un petit carré, c'était pas une maison de même. Ça été des

rallonges de chaque côté, où est le piano et ici. C'était juste le carré. (...) (Il y avait) la salle d'entrée. Dans le milieu, c'était séparé, c'était pas grand comme ça. C'était séparé. Dans le milieu, c'était une pharmacie, il avait tous ses remèdes. L'autre côté, il avait son bureau. (...) C'est spécial. Je me disais souvent : "Je veux avoir un enfant qui va faire un médecin." Mais non, ils en ont trop vu. Ils ont trop vu de blessés, ils ont trop vu de sang. Ils ont trop vu de ces choses-là. (Aussitôt qu'il y avait des accidents de travail), ça s'en venait ici. C'était le médecin que les Price avaient nommé. Tous les blessés s'en venaient ici. Il y avait un hôtel au coin, l'hôtel Hébert, qui était au coin, de monsieur Dufour. (...) Il y avait toujours des chambres de réservées pour les accidents, parce qu'il y en avait tout le temps. Ça descendait des chantiers, il y en avait tout le temps, tout le temps. C'est lui qui était nommé pour avoir soin de panser les blessures. Ils s'en venaient au bureau. Bien souvent, il s'en allait là-bas, faire des pansements, quand ils n'étaient pas capables (de venir). Il les gardait à l'hôtel.



Camil Lavoie

Germaine Vézina-Lavoie

(On a gardé) une femme, une fois. Une petite femme. C'était une dame Martel, madame Onésime Martel. Elle était venue au village. Un moment donné, dans ce temps-là, il n'y avait pas d'auto, c'était sur un cheval. Le cheval a pris le mors aux dents. C'était effrayant, la madame s'est envoyée en bas. Elle était enceinte et elle s'est envoyée en bas. C'est un autre monsieur qui s'est en venu trouver Camil. Il dit : "J'ai trouvé une femme sur le bord d'un chemin." Son mari était parti avec le cheval, il n'était pas capable de s'arrêter. Elle était sans connaissance. Ça se trouvait dans

l'après-midi. Il n'y avait pas de train, le train était passé. Il fallait attendre le lendemain. Dans ce temps-là, il n'y avait pas d'auto, il n'y avait pas de chemin. La madame est restée ici. Elle a été sans connaissances long temps. Elle saignait par les oreilles, elle saignait par le nez. Mais, il l'a sauvée, puis elle n'a pas perdu son enfant.

Je vous assure que les médecins d'autrefois, ils avaient du mérite. Les accouchements, c'était 6 \$. Savez-vous que le printemps, il y avait tellement de choses dans la remise. Il y avait tellement de foin, de grains, de patates, de tout. Il fallait qu'il fasse une vente, le printemps. Du foin, on en avait pas besoin, du grain, on n'en avait pas besoin. Des cents (livres) de farine, on en avait d'avance. Ça payait tous de même. Il n'y en avait pas d'argent. Quand il y en avait, un accouchement, c'était 10 \$. Il y a des familles, ici, qui ont eu 14 enfants, ils n'ont pas été capables d'en payer un. Il a donné beaucoup. Il a fait de l'argent, mais pas avec la médecine. C'est avec les renards argentés. Il est allé se chercher un couple de renards dans la Beauce. Ils étaient deux, avec monsieur Edmond Potvin. Il est venu qu'ils en avaient 75.

C'était tout dans des clos, en haut de nos terrains. On avait des beaux renards, c'était effrayant. C'est avec ça qu'il a fait son argent. Quand je me suis mariée, il en avait (des renards), je me suis mariée en 1942. Ça faisait longtemps qu'il en avait. Il les a eus jusque dans les années 1955. (...)

Avant qu'il y ait l'hôtel Hébert, avant ça, c'était monsieur Hudon (...) C'était une résidence privée. C'était des gens biens, c'était un homme qui avait des moyens. C'est un frère de Philippe Hudon. C'était deux frères. L'hôtel Duchesne, j'ai été élevée là. Berthe et moi, elle est à Jonquière, moi je suis ici, on se téléphone encore deux ou trois fois par semaine. (...) C'était très bien, une bonne nourriture. Les voyageurs aimaient ça s'en venir ici, parce qu'il y avait de la chaleur, il y avait de la bonne nourriture. Il y avait un harmonium dans le coin. Quand il y avait beaucoup de voyageurs, madame Duchesne me faisait venir. On faisait de la musique, puis Berthe chantait.

Dans les autres commerces, il y a toujours eu monsieur Joseph Desbiens. Depuis que je suis née que je les connais. Après ça, il y avait monsieur Gagnon, par rapport à aujourd'hui, c'est aujourd'hui l'épicerie Côté. Toutes ces maisons-là, c'était à un monsieur Gagnon. Il avait un magasin général, un beau gros magasin. La maison à monsieur Hudon, c'était presque collé l'un l'autre. Le magasin était très long, très grand, le magasin. C'est monsieur Girard qui l'a acheté de monsieur Gagnon. (...)

Il y a toujours eu une fromagerie. La fromagerie était face sur la rue. On passait et on arrêtaient s'acheter des petites crottes de fromage. On s'en venait de l'école puis on entrait, on disait : "Monsieur Labbé, voulez-vous nous donner des crottes de fromage." Mais le premier, c'était pas monsieur Labbé.

J'ai fait toutes mes études dans le temps des Soeurs du Saint-Rosaire. C'était bien mieux qu'aujourd'hui. On apprenait quelque chose. Ils n'apprennent plus rien. Mes enfants me demandent, des fois : "Maman, comment est-ce qu'on écrit ça?" Les tables (de multiplication), on les apprenait. C'était pas des petits morceaux de carton. On les apprenait. (...)

J'ai commencé à cinq ans à faire de la musique avec les madames Dumais. J'ai été dix ans avec elles. Les religieuses connaissaient mes soeurs. Elles étaient toutes musiciennes. Elles venaient souvent à la maison. Moi, je chantais, j'étais toute petite. Je chantais et j'apprenais tout par coeur. Ça fait qu'un moment donné, la supérieure arrive à la maison, elle dit : "Madame Lavoie. Vous ne nous prêtez pas Germaine?" Elle dit : "Comment ça prêter Germaine?" Elle dit : "On a un rôle à lui faire faire et je vois juste Germaine pour le faire." Dans ce temps-là, ils fêtaient les curés à tous les ans. Dans l'ancien couvent, c'était pas du plancher peinturé. C'était des grosses planches toutes lavées, bien propres, bien blanches. Quand c'était la fête du curé, c'était beau, c'était propre. On m'avait habillée, il fallait que je fasse le mouton. J'étais

toute petite. On m'avait habillée en laine, je marchais à quatre pattes. La tête d'un mouton, tout ça. Je traversais, la classe était là, et on allait dans une autre classe. Je m'en venais à quatre pattes et je bêlais. Ils m'avaient montré comment bêler. C'est là que j'ai fait mes débuts sur la scène, en faisant le mouton. Après ça, ça a toujours continué. (...)

(Le peintre Charles Huot) venait ici. Il venait ici veiller, chez nous, avec mes soeurs. Ils étaient bien amis. Ils se faisaient des veillées de musique. Il avait joué un tour à ma soeur. Il avait fait du plâtre, puis il avait fait une grosse crotte. Il avait tout doré ça, il avait mis du doré sur cela. Il lui avait envoyé ça. Ça été le show.

J'ai pris (une formation en chant) à 19 ans. Je suis partie d'ici à l'âge de 16 ans. Dans ce temps-là, il n'y avait pas beaucoup d'argent et il n'y avait pas de place bien extraordinaire pour aller chercher des grands diplômes. Il y avait Chicoutimi. Là, on avait le cours supérieur, mais ici dans mon temps, moi j'ai eu mon diplôme élémentaire ici. C'était l'inspecteur qui venait, la grande supérieure générale de Rimouski, la supérieure d'ici et un conseiller. Ils se mettaient tous dans la salle et ils passaient nos examens. On passait nos examens comme ça. C'est là qu'on a eu des diplômes. Il y en a qui manquaient. Mais celles qui voulaient avoir un diplôme modèle, qu'ils appelaient, ils allaient à l'école Normale de Chicoutimi. (...) On allait toujours vers Chicoutimi. L'école Normale, c'était les religieuses du Bon Pasteur. J'ai fini ici, et après ça, j'ai parti d'Hébertville. Ma mère a vendu la maison parce que mes frères étaient tous placés au moulin de Desbiens. Elle a dit : "Pourquoi rester dans cette grande maison-là. On est seulement toutes les deux." On s'est en allé là-bas et en entrant, les pères sont venus me chercher. C'était l'ouverture de Desbiens. Il y avait quatre maisons, mais il y avait le moulin. Mais les hommes étaient tous d'en dehors: de Métabetchouan, de Chambord. Il y avait quatre maisons. Les pères ont commencé à arriver. C'était le curé Boily qui desservait autrefois, monsieur Boily. Mais ça n'a pas été long. (...) La paroisse de Desbiens est desservie par les pères Rédemptoristes encore à l'heure actuelle. J'ai été 20 ans avec eux, comme organiste et à tout faire. (...) C'est en 1922 ça. On a commencé à travailler, on a travaillé. J'ai commencé, il n'y avait pas d'église. Il y avait une grande maison, voisin de chez-moi. En haut, il y avait une classe et en bas, c'était la chapelle. C'était un harmonium. Les bancs, c'était une planche et des petits bras carrés. C'est comme ça. On a été cinq ou six ans comme ça. Quand j'avais fini la messe, j'étais tellement fatiguée (de pédaler): les genoux. Il fallait que les deux pieds agissent et les deux genoux. Pour donner du son, il y avait des soufflets de chaque côté, et il fallait l'écarter pour donner du son. J'étais tellement fatiguée, j'ai dit : "Mon Dieu. Tout ce que j'ai fait avec les genoux... Il est malade mais il en a fait." J'ai fait 20 ans (à Desbiens) et 20 ans (à Hébertville), 40 ans.

J'ai monté des pièces à Desbiens. J'en ai monté 36 des pièces de théâtre. Mon Dieu qu'on a travaillé là. J'ai dit : "Ils me doivent une



*Vue aérienne de Desbiens en 1928*

partie de l'église, eux-autres, à Desbiens." J'ai tellement travaillé là.

(Le docteur Lavoie), je l'ai connu comme ceci: il avait perdu sa femme, ça faisait à peu près un an. On avait eu une amicale, la réunion de toutes les anciennes. On était à peu près 200 au couvent du Saint-Rosaire. Le soir, les filles avaient préparé une soirée musicale. Annette Dubois vient me trouver et dit: "Germaine, tu vas venir chanter ce soir. On n'a pas de chant. Il faut que tu viennes." J'ai dit: "Je ne peux pas, j'ai mes Vêpres à aller jouer." Ça fait que mon frère dit: "Les Vêpres..., on va remonter. Tu vas aller jouer les Vêpres et tu vas redescendre!" J'ai descendu avec mon accompagnatrice, mademoiselle Bergeron. Le soir, j'ai chanté. En avant, il y avait tous les notables de la paroisse. J'ai chanté "Pierrot". Je ne regardais pas en avant. Il y avait des beaux garçons dans le coin. Je regardais les garçons dans le coin là-bas. En avant, ils ne me tentaient pas. Tout d'un coup, quinze jours après, je reçois une lettre. J'ai dit: "Mon Dieu, ça sent bien le médecin. Ça vient d'un docteur ça." Ça sentait les médicaments. Ça fait que j'ouvre ça. C'est le docteur Lavoie qui m'écrivait. Il me parlait de la rencontre et qu'il voudrait bien me rencontrer. Je ne voulais pas lui répondre. Ma mère me disputait: "Tu manques d'éducation ma petite fille. Toute lettre a besoin d'une réponse. Que ce soit oui ou non, tu vas répondre." Ça m'a pris quasiment trois semaines pour

me décider. Mais vous savez que la petite lettre était neutre. Il a reçu ma lettre et le soir, il me téléphonait. Il dit: "Ce n'était pas ça..." Mon Dieu, quand on pense à ça, c'est tu effrayant des affaires de même.

Il venait me voir en snowmobile. Au commencement, mon frère avait un petit Ford à deux places. Ça prenait une heure, une heure et quart (de Desbiens à Hébertville), parce que les chemins, c'était pas de l'asphalte. C'était juste sur la terre. Ça prenait du temps. Il voulait se marier, mais j'ai dit: "Attendez, que le service anniversaire (de votre femme) soit passé. Voyons donc."

Imaginez-vous donc qu'on devait se marier à cinq heures du matin, parce que je ne voulais pas que personne me voit, à cinq heures du matin. J'avais dit aux pères de Desbiens: "Préparez-vous, à cinq heures (je me marie). Ça fait que moi, à cinq heures, j'étais prête. Je me promenais dans la maison avec les gants aux mains. Cinq heures et demie, ça ne venait pas. Six heures, ça ne venait pas. Les pères me téléphonent: "Tu sais bien, Germaine, qu'il ne veut pas de toi, voyons donc." Ils me faisaient des tours. "Enlève tes gants, enlève ton chapeau." Il est arrivé à sept heures et demie. Il voulait faire venir (un médecin d'Alma). Il dit: "Je me marie." Mais la femme a dit: "Jamais, je ne change pas de médecin, vous allez rester là, il y a du temps encore pour vous

marier, puis tout ça.” Il est arrivé seulement à sept heures et demie. L’église était bien pleine de monde. (...) J’avais 35 ans, une (célibataire) endurcie. Je ne voulais pas me marier. Je ne sais pas comment ça se fait. Ça s’est fait tellement vite.

Je faisais une belle vie. J’étais dans les concerts partout. Je chantais partout. Avec les pères, on sortait partout. On a travaillé pour l’Action catholique, énormément. On a fait des concerts partout. On est allé à Québec, Sainte-Anne de Beaupré, Saint-Raymond, partout, pour pouvoir faire vivre l’Action catholique. On allait partout. J’étais justement avec un monsieur Lévesque, le notaire Lévesque. C’était un type, il avait 35 ans. Il avait été apprendre le chant en Europe. On m’avait demandé, c’était un monsieur Gervais, de Chicoutimi qui était président de ces affaires-là. Il m’avait demandé de donner des concerts avec lui. On avait été partout. On avait donné des concerts. J’ai même chanté à Montréal, ils étaient bien contents. J’ai chanté avec Lionel Daunais, Anna Malenfant, Juliette Béliveau.

J’ai passé, jusqu’à 19 ans, j’ai eu une grosse étape à passer. C’est entendu, j’avais une voix exceptionnelle. Le surintendant de la manufacture qui était un monsieur White, de New-York, il venait souvent à Desbiens. Il venait chez monsieur Ellis, qui était le représentant de la compagnie à Desbiens. Il avait deux enfants, un garçon et une fille. Ils étaient en études à New-York, mais ils s’en venaient passer les vacances. On travaillait et on chantait ensemble. On faisait de la musique. J’avais rencontré monsieur White, chez monsieur Ellis. Il dit : “C’est pas possible que vous allez rester par ici. Une voix comme ça. C’est pas possible. Vous allez venir nous trouver, je suis prêt à vous payer toutes vos études. Vous allez rester chez-nous.” Vous comprenez, j’avais 19 ans, ça m’a sauté à la tête. J’étais contente. J’ai dit : “Vous en parlerez à ma mère.” Il en a parlé à ma mère. Ma mère a pris ça en riant. Elle ne croyait pas ça : “Voyons, ma fille qui va partir.” Un moment donné, il est revenu avec un contrat. Il fallait que ça se fasse par contrat, ça, parce que j’aurais des engagements là-bas. Il me payait mes cours. Il a fait une belle histoire. Il a bien parlé, mais ma mère a dit : “C’est bien de valeur, je vous demande huit jours. Je vais réfléchir, je vous demande huit jours avant de signer.” Au bout de huit jours, il est revenu, mais c’était non. Elle dit : “Vous comprenez, je ne suis pas pour laisser partir une fille à 19 ans.” Dans ce temps-là, c’était mal vu. C’était terrible. J’ai tellement été déçue, mais je ne voulais pas le faire voir à ma mère. Dans ce temps-là, les parents, on ne disait pas un mot. On gardait ça intérieur, on ne voulait pas leur faire de peine. Pas un mot. J’étais organiste à Desbiens, mais ça ne me le disait plus. J’y allais toujours de reculons. Quand elle a vu ça, elle dit : “Va donc te promener à Montréal, chez Alberta.” J’avais deux soeurs à Montréal. Elle dit : “Va trouver ta marraine, Alberta. Va passer une quinzaine de jours. Je vais m’arranger avec les pères.” Les pères, il y avait un prêtre qui était capable de me remplacer. Je suis allé passer quinze jours à Montréal. Elle a compris, sans que je lui demande, elle a compris que je faisais une petite dépression. C’est là que j’ai rencontré une Française, une

religieuse, de Sainte-Croix. Une demoiselle Jetté. Elle était religieuse. C’était un professeur de chant extraordinaire. C’est ma nièce, qui était musicienne elle aussi, elle me l’a fait connaître. J’ai été deux ans avec elle. Deux ans, mais je voyageais. Quand elle est partie, elle a été redemandée en France. Elle m’avait transférée à monsieur Laurendeau, Arthur Laurendeau, de Montréal. Il était professeur de chant. Mais avec lui, je n’ai pas été longtemps, parce qu’il défaisait tout ce que l’autre faisait. Puis, je ne m’adonnais pas avec. Il était trop dur, aucun respect de la femme. J’ai dit à ma mère : “Je m’en reviens.” Quand j’ai vu ça, j’ai dit : “Je vais prendre des cours d’orgue”, parce que les pères voulaient acheter un bel orgue. Ça fait qu’il fallait que j’apprenne. Ça fait que je m’en suis allée à Jonquière. J’ai appris l’orgue de monsieur François-Joseph Brassard. Ça, c’était un professeur extraordinaire, humain. Il était toujours en avant pour nous en faire connaître le plus possible. J’ai été deux ans, à voyager. Je prenais le train le samedi avant-midi, j’arrivais. Je montais à l’orgue de l’église de Saint-Dominique tout de suite. On était une couple d’heures. J’ai tout fait mes études sur l’orgue de Saint-Dominique. (...) Toutes les semaines, je partais, je revenais, j’arrivais chez-nous à 19 h 30, par le train, c’était aller-retour. Il y avait un train qui descendait, l’autre remontait. (Ça coûtait) 5 \$ pour deux heures. Des fois, on était trois heures, mais il ne regardait pas son temps. (...)

Je chantais mes messes le matin. Il y avait trois messes chaque matin. Seulement, les chantres ne pouvaient pas venir, ils travaillaient au moulin. C’était deux filles qui chantaient le matin. On se levait à 6 h, puis on chantait deux messes. Ils nous en faisaient chanter deux. On avait 35 ¢, puis je jouais de l’orgue, c’était 50 ¢.

(À Desbiens), c’est les gens qui s’établissaient. Les patrons avaient une maison. Il y avait une maison de construite pour les patrons, une belle maison en briques. Après ça, ils ont construit une maison pour les secrétaires, le bureau. (Le reste), c’est tout particulier. J’ai fait une belle vie là, vous ne savez pas comment. Il y avait toujours de l’avancement, tout le temps, tout le temps. Ça se développait tout le temps. C’est ça qui était agréable. Ce n’était pas stagnant, puis tout le monde voulait travailler. Tout le monde était prêt à tout faire. (...) J’ai été la première organiste. C’est moi qui a été la première organiste. C’est effrayant comment on organisait des tombolas, toutes sortes de choses, des ventes. On passait par les maisons. C’était tout du monde qui avaient des payes au moulin.

J’ai été 16 ans mariée. Après ça, mon mari est mort. Après ça, deux ans après, monsieur le curé est venu me chercher pour l’orgue. (...) J’ai resté avec quatre enfants, vous savez: 13 ans, 12 ans, 10 ans, 7 ans.

Moi, le premier curé quand je suis revenue, c’était l’abbé Charles-Elzéar Tremblay. C’est monsieur (le curé) Racine qui est venu me chercher. (L’ancienne organiste) a décliné, parce qu’elle

ne voyait plus clair. J'ai fait 20 ans à Hébertville. Vous savez que dans ce temps-là, à Desbiens, j'avais pas un soir de libre. Il y avait des exercices tous les soirs: c'était la chorale des femmes, les enfants de Marie, les hommes, les Lignes du Sacré-Coeur. On n'était jamais chez-nous.

Je suis arrivée ici (à Hébertville)... à Desbiens, on chantait. Les femmes chantaient. Une bonne fois, mon mari était chanteur, c'était la fête de l'Immaculée Conception, le 8 décembre. J'ai dit: "Mon Dieu que j'aimerais ça, un bel Ave Maria, par une femme. Penses-tu que ce serait beau, pendant le réfectoire?" Il dit: "Ce serait beau, mais, il (le curé) ne veut pas." Ça fait que je ne dis pas un mot, je prépare une femme. C'était la petite Simard, la fille d'Edmond Pelleter, une fille d'Emma. Je la prépare. Elle chantait bien cette femme-là. Ça fait qu'on envoie. Il nous a coupées, on avait encore 5 ou 6 phrases à chanter. Tout de suite après la messe, il m'a pris. Il dit: "C'est pas toi qui est maître ici. Je t'avais dit qu'il n'y avait pas une femme qui chanterait." J'ai dit: "Monsieur le curé, vous n'avez pas fini. Je vais organiser un chœur de femmes." Il dit: "Est-ce que c'est toi qui est maître?" Je dis: "Je ne suis pas maître, mais la femme a autant le droit de chanter à l'église que l'homme, voyons donc." Il dit: "En tous les cas, on verra ça." J'organise mon chœur de chant et j'ai dit: "Laisse-moi tranquille, parce que tu vas voir d'autres choses." Il m'a boudé pendant 2, 3 ans. J'avais pas le droit d'aller chercher mon salaire. Il me l'envoyait par la malle plutôt, pas le droit.

Mes deux enfants servaient ce matin-là. Camil était parti à la sacristie et il avait été lui faire un sermon. Il dit: "Regarde bien. Tu ne verras plus mes deux garçons ici. Tu ne montres que le mauvais exemple." Il lui avait fait une leçon. C'était effrayant. (Le curé Racine était) malin, malin. Il n'était pas de service. (...)

(Mon mari), c'est lui qui est le fondateur de la Caisse populaire. Monsieur Simard était le directeur de la Caisse. (...) C'était dans sa maison. Il a travaillé beaucoup. Il a fait beaucoup de conférences. Il était un peu partout. C'était un homme, sa petite médecine, c'était pas assez. Il avait des dictionnaires, il faisait des recherches. Il était super-médecin. Il est arrivé des choses que des médecins ordinaires, je ne sais pas ce qu'ils auraient fait.



**SOUS LE THÈME «DES EAUX NAÎT UNE HISTOIRE»  
LES CÉLÉBRATIONS SE DÉROULENT TOUTE L'ANNÉE 1999  
AVEC UNE PÉRIODE INTENSIVE DU 17 AU 31 JUILLET**

**ACTIVITÉS QUOTIDIENNES**

Spectacle Son & lumière tous les soirs vers 21h30  
Rallye historique à pied et en automobile selon la demande  
Exposition permanente «D'hier à aujourd'hui» à la sacristie de l'église.

**ACTIVITÉS**

17 juillet Ouverture officielle et ouverture du chapiteau  
Desjardins  
Tournoi provincial de balle:  
Eldorado (country)  
18 juillet Messe plein-air Gospel  
Club folklorique Alma  
19 juillet Café terrasse (musique)  
20 juillet Cinéma plein-air  
21 juillet Journée à la ferme  
Éric Paquet, chansonnier  
22 juillet Groupe Vision

23 juillet Groupe vision & Dilemme  
24 juillet Descente en canot  
Rassemblement des Deschênes  
Les Quêteux & et les bonhommes 7 heures  
25 juillet Messe à l'église  
Victuaille d'antan  
Chorale Les Baladins  
26 juillet Procession de la Fête de Sainte-Anne  
Café terrasse (musique)  
27 juillet Cinéma plein-air  
28 juillet Soirée à la grange (à confirmer)  
29 juillet La fureur  
30 juillet Kermesse Makaverla  
Spectacle d'humour avec Roger Bernard  
31 juillet Grande retrouvaille  
Spectacle de fermeture : Système D  
La nuit blanche & varte

**Information : (418) 344-1302**

# Fondation de la caisse populaire de N.-D. d'Hébertville

racontée par Annette Simard (Fortin)

Le 25 février 1935, J-Bte Simard, secrétaire-gérant de deux Assurances Mutuelles de la Province du Québec, avait un jour lu dans le journal l'Action catholique : "connaissiez-vous l'oeuvre des caisses populaires?", écrit par l'abbé Emile Trudel.

Alors que j'étais chez M. Joseph Desbiens, marchand d'Hébertville, à parler de faits divers, la conversation tomba sur le point de vue financier et les intérêts fabuleux que les banques à charte nous imposaient sur les emprunts et sur l'administration de nos petites économies. Alors on se dit: pourquoi n'aurions-nous pas un organisme quelconque, une caisse populaire où nous pourrions déposer nos économies? Ou bien, emprunter si besoin il y a, en un mot, administrer notre argent nous-mêmes; les profits reviendraient à la communauté formée par nos citoyens d'Hébertville, au lieu d'aller enrichir ces individus que nous ne connaissons pas. Nous nous demandions pourquoi un si beau projet n'intéresserait pas nos concitoyens? Sur ce, M. Desbiens me dit: créons une caisse populaire à Hébertville pour le bien de notre paroisse; et alors il me dit: commence le travail, diffuses-en l'idée et je te seconderai. Moi, dit-il, je vais en parler aux gens qui viendront au magasin. Donc, je mets ce projet entre les mains du Sacré-coeur de Jésus et je commence le travail.

Je me rends chez certains citoyens de la paroisse et du village, je leur expose les grands avantages d'une caisse à nous, les inconvénients qu'il y a de demeurer dans le sillon des banques

à charte. Les uns trouvent le projet intéressant, les autres, plus ou moins; mais personne ne veut prêter son concours effectif.

Le lendemain, sans me décourager, je continue le travail commencé. Je suggère l'idée à nouveau... Tous ces gens apprécient et louent ce projet; ils sont prêts à prendre une part active à la fondation d'une caisse populaire à Hébertville. Donc, je fais rapport de mes entrevues à M. Desbiens et nous sommes contents des résultats; nous aurions assez de membres pour lancer le projet.



*J.-Bte Simard, premier gérant de la caisse populaire d'Hébertville*

Le 27 février, je demande par lettre à M. Cyrille Vaillancourt, gérant de la caisse centrale de Québec, s'il y a possibilité de fonder une caisse populaire à Notre-Dame d'Hébertville: sa réponse est décourageante. Nous avons passé, dit-il, dans votre paroisse l'an dernier et le projet de la fondation d'une caisse populaire n'a pas trouvé d'échos. Dans une lettre subséquente, je réitère ma demande. Alors M. Vaillancourt nous annonce l'acceptation de notre demande et dit: l'abbé Turmel, propagandiste des caisses populaires sera à Hébertville le 17 avril pour la fondation de la dite caisse et, en attendant, préparez les gens à ce nouveau projet. Je veux donner ici une place de choix à nos abbés Verreault, curé et Larouche, vicaire, qui ont grandement encouragé le projet, mais sans prendre une part active aux délibérations.

Le 16 avril, je convoque en assemblée, au palais de justice, tous ceux qui sont ouverts aux projets, Nous étions environ soixante-quinze (75) personnes.

Monsieur le notaire Richard donne lecture des statuts des caisses populaires et après un peu de jasette en famille, nous procédons à la nomination des comités: administration, crédit et surveillance, puis nous nous séparons. J'étais enchantée du bienveillant encouragement de tous. Le projet était né!

Le lendemain soir, l'abbé Turmel, au cours d'une assemblée fondait la caisse populaire (le 17 avril 1935, au 570 de la rue Labarre). Désormais nous aurons un organisme financier bien à nous, une caisse populaire, capable de subvenir à nos besoins locaux et dont les profits nous reviendront en entier.

Et cette caisse populaire, ce grain de sénévé, par la suite crût si bien, qu'il est impossible de le déraciner malgré tout... Son but est d'enseigner l'épargne et la rendre facile à tous et aussi prêter aux sociétaires dans le besoin.

Je voudrais me permettre quelques anecdotes drôles dont j'ai eu plaisir à être témoin: à remarquer que les noms sont fictifs.

La caisse populaire était une pièce de dix pieds par douze dans une maison privée. Le travail se faisait assis à un bureau et le client assis de l'autre côté du bureau pour y déposer, retirer ou emprunter de l'argent.

Un après-midi de juillet m'arrive ce bon vieux Ti-Moise. Pas pressé, en grosse culotte d'étoffe du pays, rentrée dans des bottes accordéon. Son pantalon avait bien deux pouces de trop à la taille. Heureusement qu'il avait ses bretelles pour les tenir. Il venait encaisser un chèque et, par mégarde, en prenant sa monnaie, il échappe un petit 10 sous, qui entre dans son pantalon trop large... fouille, fouille, il ne le trouve pas. J'étais bien prête à m'offrir pour aller le chercher, le dix sous, mais la pudeur me le défendait bien (rappelons qu'à l'époque, dix sous, c'était de l'argent). Il a donc continué son bonhomme de chemin sachant bien qu'il le retrouverait le soir dans ses bottes.

La caisse n'avait pas d'heures d'ouverture à l'époque. Le cultivateur arrivait de la fromagerie vers 6h45 et arrêtait à la caisse populaire, cela pour éviter un autre voyage au village. Comme j'étais encore à la messe du matin (moi, la dévote), le client attendait sur la galerie et ne s'excusait pas d'arriver aussi tôt, même s'il se demandait pourquoi j'arrivais aussi tard!

S'il y en avait qui étaient lents à partir et enfumaient toute la pièce en racontant leurs histoires, monsieur Gilbert, lui, ne traînait



*Le gérant et l'assistante gérante à l'intérieur de la caisse populaire en 1943*

pas, il avait toujours un cheval fringant, attaché au poteau. Il entraînait et me donnait son enveloppe. "Régalez-moi ça, j'me fie à vous; je ne peux pas laisser mon cheval plus longtemps". M. Gilbert avait toujours des beaux chevaux et de belles voitures, son robertail l'été et son cutter l'hiver, avec la belle peau de buffalo (bison) sur le dos de la voiture.

Quant qu'à monsieur Eutrope, lui, il parfumait la caisse. C'était un beau gros monsieur jovial qui avait souvent chaud. Alors il sortait pour s'éponger le front avec son beau mouchoir blanc qui sentait l'eau de Floride. Quand il partait, il disait toujours "au revoir et merci beaucoup" !

Si des sociétaires arrivaient si tôt, d'autres arrivaient très tard. Par exemple le grand JMG qui se présente vers neuf heures du soir et mon père lui dit: "c'est fermé", et JMG de répliquer: "comment ça se fait que la caisse populaire est fermée"? "Vous êtes supposé être ouvert tout l'temps".

Et ces autres jeunes gens de mon âge qui rappliquaient à la caisse populaire au printemps après plusieurs mois passés dans le bois. "Prenez mon argent en dépôt, si je la garde sur moi, j'me connais, j'vas toute la manger"! Après quelques temps, l'un d'eux venait chercher ses économies pour se marier. Ils furent heureux et eurent beaucoup d'enfants.

Un après-midi de printemps, "Stanislas", troublé un peu par l'action de l'alcool fait un dépôt de cent dollars sans son livret de caisse, il signe son bordereau et bonjour.

Le lendemain ce monsieur aboutit presque tout en pleurs avec sa femme et ses deux filles, à genoux il me supplie: «j'avais

cent dollars et je l'ai perdu ici». Et les femmes fâchées de dire «vous allez nous le remettre». La conversation a été assez longue et animée. Il ne comprenait pas et, surtout, ne se souvenait de rien. Tout ce qu'il savait, c'est qu'il avait déjà eu cent dollars entre les mains et à présent *berniq*. Je lui ai montré la pièce justificative qu'il avait signée et que son argent était déposé à son compte. Les couleurs sont revenues sur ces visages pâles... et ils sont retournés chez-eux un peu gênés.

Mon voisin Nitouche se présentait vers 17 heures avec son dépôt de la journée. Une poche de monnaie et pas roulée s.v.p., ça termine une journée. Cinquante dollars ou environ à compter et à mettre en paquets. C'était un homme intelligent qui avait su mettre sur pied une vraie petite industrie de la photo. Il avait à son service huit employées. Faut le faire!

Monsieur le curé Charles-Elzéar, apparaissait le lundi à 11h30. J'étais toujours en train de dîner. Ce n'était pas long, son bordereau était fait, la monnaie roulée, il y avait rarement d'argent de papier, les quêtes du dimanche rapportaient peut-être cinquante dollars (messe de 7h30 et de 9h30).

Ca se passait à l'église, à la messe du dimanche. Une quantité de paroissiens faisait le chemin de croix comme pratique de dévotion avant la sainte messe. J'étais rendue à la quatrième station et je voyais bien mon Protas qui avait l'air à faire ça assez vite les stations du chemin de la croix, c'était pour me rejoindre.

Arrivé près de moi, il me demande entre le *Notre père* et le *Je vous salue Marie*: «Avez-vous eu une réunion du comité de crédit hier soir»? Je lui fais signe que oui, il continue: «pi mon prêt a-ti été accepté»? Non que je lui dis. «Qui mange de la m...» et il continue son chemin de la croix en maugréant et bousculant tout le monde. Je l'ai perdu de vue, ça pas été long.

François-Joseph, à chaque fin de mois, fallait qu'il me donne sur le perron de l'église son terme du mois sur son prêt, afin de lui éviter un autre voyage au village. Les gens se fiaient au monde dans ce temps-là!

Monsieur Thomas-Louis venait durant la soirée afin de ne pas perdre de temps pendant la journée. Donc, un soir de novembre il me dit: «mademoiselle je rembourserai au complet mon prêt après la bordée de l'Immaculée». «Mes porcs seront vendus; vous savez après l'Immaculée, la viande gelée ne dégèle plus, c'est l'hiver». Il était de parole et ça se produisait tel que dit. Ensuite, il faisait un bout de veillée à la cuisine à jaser avec mes parents.

Monsieur Raoul, lui, c'était pour un emprunt de deux cents dollars, mais il ne connaissait personne pour garantir son billet. Dans le temps, pour faire un emprunt d'un tel montant, il fallait soit: deux endosseurs responsables ou bien avoir à la caisse populaire en dépôt quarante parts sociales (200\$). A ce moment-là, pas

besoin d'endosseur, les parts garantissaient. Comme il était cultivateur, il a prit le mot «part» pour «porc» et me dit: «c'est pas à cause, j'ai ben vingt porcs à l'engrais, ils sont beaux, mais j'en ai pas quarante"! Alors on s'est expliqué: «parts sociales» n'égalent pas «porcs à l'engrais».

C'est au tour de la mère Isbé. Un après-midi de grosse chaleur de fin de juillet, toujours vêtue de noir, jupe longue et chapeau du dimanche. Isbé venait pour la première fois à la caisse populaire. Elle ferme la porte derrière elle et me demande: «pensez-vous qu'il peut venir du monde»? Non que je lui réponds, la porte est fermée. Alors debout devant moi, l'oeil un peu inquiet, elle retrousse d'un coup sa jupe jusqu'à la ceinture et d'une besace attachée à la taille, sort son argent.

«J'ai entendu parler en bien de la caisse populaire et je viens vous porter mes économies. Vous savez je traîne toujours mon argent sur moi, on sait jamais à qui on a affaire. »

Il me semble voir encore cette grande dame, mince, sans forme et ce long sac de laine brune sur ses grandes culottes blanches en bas du genou. Etait-elle veuve ou célibataire cette dame de 70 ans? Je l'ignore. Tout ce que je sais, c'est qu'elle est retournée chez elle la poche vide et le petit livret bleu de la caisse dans sa poche.

J'étais émue de voir ces personnes âgées avoir une si grande confiance en moi qui n'avais que 18 ans. Je ne les ai jamais trompées.

Lorsque j'ai quitté, M. Aimé G., membre du conseil d'administration, a proposé que l'on me vote un cadeau de cent dollars. J'en étais très fière. Ça se passait à une assemblée annuelle.

En 1936, le salaire du gérant était de dix dollars par mois. Le 22 mai 1943, la B.C.N. ferme ses portes à Hébertville. En 1944, nous avons le téléphone, et quatre classeurs.

Le devenir de la caisse populaire d'Hébertville sera toujours étroitement lié aux besoins, aux aspirations et au dynamisme des membres propriétaires.

*Restaurant-Bar*

**NP**

*Napoléon et Pacino*  
Le vrai Italien

- Pâtes fraîches à volonté
- Fondue chinoise à volonté
- Pizza
- Bar à pain à volonté
- Vin au prix de la S.A.Q...  
ou presque!
- Spécial du midi en semaine
- Brunch du dimanche

1212, boul. Talbot, Chicoutimi (Québec) G7H 4B7  
Tél.: (418) 545-7676 • Fax: (418) 545-6272

# Nos argiles ont une histoire!

par Jean Vallée  
professeur, UQAC  
et Louis Dieumegarde  
assistant

---

La majeure partie de la population du Saguenay réside sur des dépôts d'argile qui ont une histoire "mouvementée". La connaissance de cette histoire nous permet de mieux comprendre les grandes catastrophes qui nous ont affectés comme le glissement de terrain de Saint-Jean-Vianney en 1971 qui a fait disparaître une partie du village en faisant 33 morts et le déluge du Saguenay en 1996 qui détruisit, entre autres, une partie du secteur Saint-Alexis de Grande-Baie, ainsi que des quartiers de Chicoutimi et de Jonquière.

On retrouve très peu de comptes rendus de grands glissements de terrain dans la littérature (Kénogami, 1924; Desbiens 1947) et on doit se tourner vers l'histoire géologique des dépôts d'argile et repérer, sur le terrain, les cicatrices des glissements pour connaître cette histoire. On peut même dater ces événements à l'aide de la datation au carbone 14. On peut caractériser ces glissements et les effets qu'ils ont eus sur nos rivières. En effet, même l'histoire récente des derniers 50 ans est enregistrée dans les sédiments au fond du Saguenay car on y retrouve des strates qui correspondent au glissement de terrain de 1971, au déluge et des strates contaminées par nos industries.

Les développements résidentiels ou autres s'implantent souvent sans aucune considération de ces données et cette ignorance peut coûter très cher. Voici quelques bribes de cette histoire.

## Histoire géologique de nos argiles

Cette histoire commence au moment de la fin de la dernière glaciation où il y avait de 2 à 3 kilomètres de glace ici même sur la région du Saguenay, il y a 20 000 ans. Sous le poids énorme de cette glace, toute la région s'est enfoncée de près de 600 mètres. Cette glace s'est retirée il y a 12 000 ans lors d'un réchauffement climatique et la croûte terrestre s'est soulevée. Vers 9 000 ans, le retrait de la glace était complété mais il restait encore de 150 à

200 mètres de rebond qui se poursuit encore de nos jours. Tous les terrains sous cette altitude actuelle (150 à 200 m) étaient donc sous l'eau il y a 9 000 ans, une eau de mer (salée) comme aujourd'hui. C'est ce qu'on appelle l'envahissement marin qui porte le nom de "Bras" Laflamme dans la région et de mer Champlain dans les basses terres du St.-Laurent.

Cette mer recevait l'eau de fonte des glaciers avec leurs sédiments (poussière de roche due à l'abrasion glaciaire) qui se sont accumulés sur des épaisseurs allant jusqu'à 100 mètres, un peu comme maintenant dans le fond du Fjord du Saguenay. Ces sédiments fins sont aujourd'hui nos argiles et ils sont aussi appelés glaise ou terre forte.

Le sel dans cette mer a favorisé la floculation des sédiments, c'est-à-dire que les fines particules se sont regroupées en flocons autour des particules de sel et se sont ensuite déposées et accumulées au fond de cette mer. Ces sédiments ont, par la suite, émergé grâce au soulèvement ou rebond de la croûte terrestre. Ce rebond serait d'environ 20 mètres depuis les derniers 4 000 ans.

La figure 1 schématise les endroits dans une partie de la région où l'on trouve maintenant de ces argiles. Ces sols peu perméables comparativement au sable et gravier, sont depuis des millénaires, exposés à la pluie et aux eaux qui ruissellent en surface et font du ravinement par érosion progressive et aussi qui percolent un peu au travers des premiers mètres. Cette percolation lessive lentement les sels à l'origine de la structure floculée de l'argile. C'est comme si on enlevait les boulons qui tiennent une structure; elle devient instable et menace de s'écrouler comme un château de cartes si l'on y touche. Ce phénomène libère les particules d'argile qui deviennent en suspension dans l'eau et le tout devient un liquide plus ou moins visqueux. Il faut dire ici que la teneur en eau de nos argiles est de 40 à 60% (ce qui est tout de même moins que le corps humain). Le passage de l'état solide à liquide

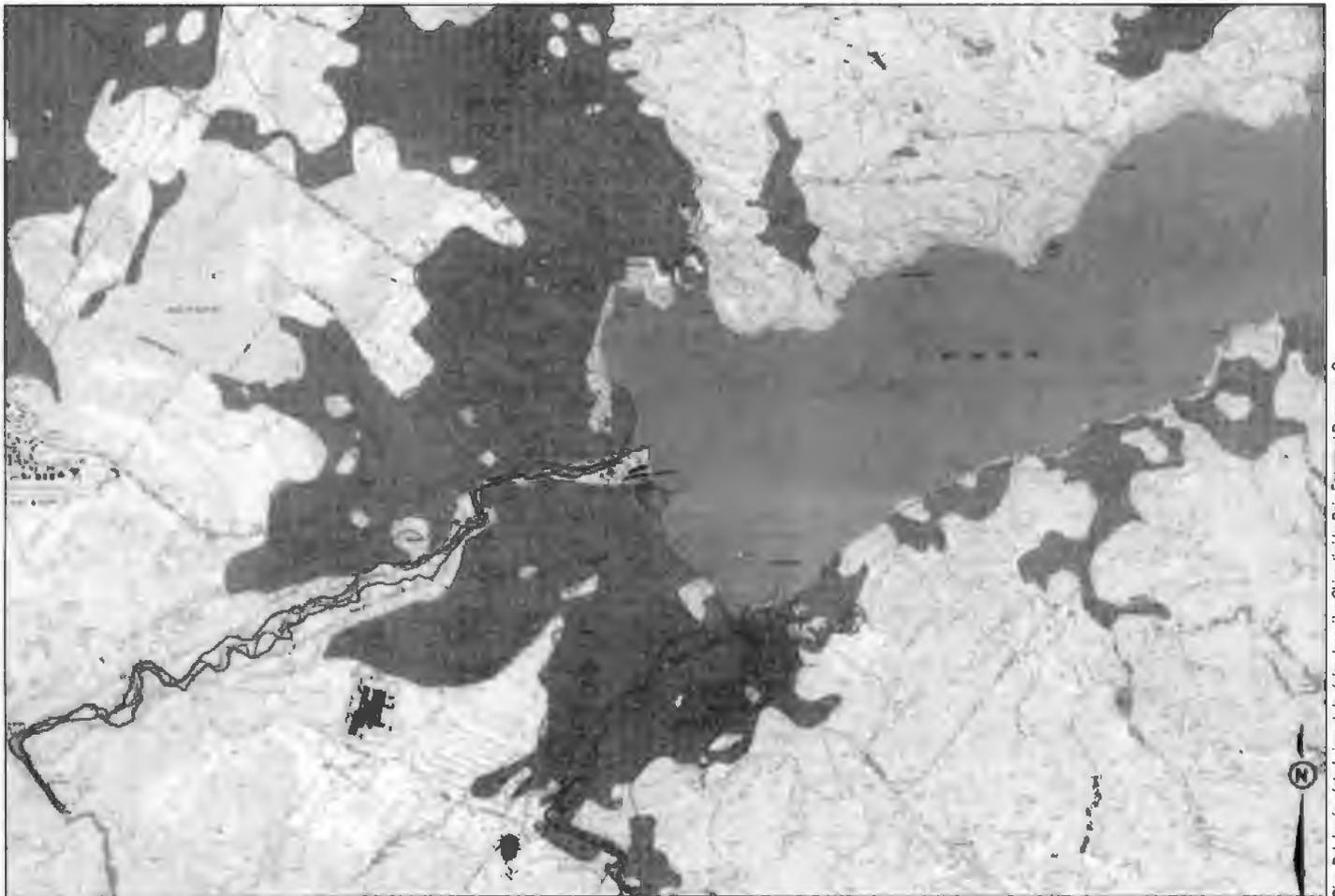


Figure 1 : Schéma des dépôts d'argile (en gris hachuré) dans la région de La Baie

Dion, D.J. Levée géotechnique de la région Jonquière-Chicoutimi-La Baie. Énergie et Ressources, Cc

s'appelle le remaniement d'argile sensible. Paradoxalement, leur capacité portante est excellente comme en témoigne le récent Pavillon des Humanités ( 7 étages) de l'Université du Québec à Chicoutimi qui est construit sur des semelles conventionnelles reposant sur 40 mètres de cette argile.

Le remaniement se produit lors d'un petit glissement de terrain sur les bords d'un ravin. Le sol, en glissant, se liquéfie et s'écoule. Cela produit brusquement un nouveau profil du ravin, ce qui déclenche un autre glissement et ainsi de suite pour affecter des millions de mètres cubes de sol. Cette réaction en chaîne s'arrête lorsque la nature du sol change (sable ou roche) ou lorsque le profil change. Le plus gros glissement de terrain de la région a affecté 200 millions de mètres cubes de sol et une surface de 48 kilomètres carrés. On appelle ces glissements des coulées d'argile sensible (à la liquéfaction).

De tels bouleversements laissent des traces dans le relief. Ce sont des dépressions au relief intérieur accidenté comparativement au relief plat des argiles intactes en périphérie de ces dépressions. On peut donc cartographier ces cicatrices. On peut même avec un peu de chance, trouver des troncs d'arbres enfouis lors de ces glissements et les dater à l'aide de l'analyse au carbone 14. À ce jour, les datations ont donné des âges de

200 ans pour les plus jeunes glissements jusqu'à 6600 ans pour les plus vieux avec une précision de  $\pm 80$  ans environ. En 1663, il y aurait eu au Québec un gros tremblement de terre qui aurait déclenché quelques-uns de ces glissements dont un possiblement dans le secteur de Saint-Jean-Vianney.

La cartographie précise des cicatrices des anciens glissements de terrain ne fait que commencer dans la région. Seulement les secteurs de Ville de la Baie (Fig. 2A) et de Chicoutimi (Fig. 2B) sont en cours. Pour le secteur de La Baie, on y dénombre 30 cicatrices impliquant de plus d'un million de mètres cubes de sol chacune.

Ces glissements de terrain dégagent une énergie considérable et la boue qui s'écoule modifie souvent les cours d'eau. Cette boue peut faire office de barrage temporaire, peut créer des méandres ou des îles ou dévier un cours d'eau donc modifier le lit de la rivière pour de longues périodes et même jusqu'à nos jours.

Voici un exemple intéressant relatif au secteur Saint-Alexis de Grande-Baie de Ville de la Baie où le lit de la rivière apparaît comme avant le déluge de 1996 (Fig. 3). Examinons attentivement le dernier coude (à plus de  $90^\circ$ ) du lit de la rivière. En 1927, ce coude existait déjà comme on peut le constater sur la photo aérienne



Figure 2a: Carte des anciens glissements de terrains à Ville de La Baie (extrait). Les glissements sont ici représentés en zones grises, entourées de couronnes d'escarpements.

datant de 1927 (Fig. 4). Ce coude est une déviation qui n'est pas causée par le socle rocheux car il n'y a pas d'affleurement à cet endroit ni par des travaux quelconques. Il faut préciser ici que le barrage au lac Ha! Ha! date de 1926 et que les routes et le pont sur la rivière semblent exister depuis longtemps. On ne remarque pas de traces de travaux récents et à l'époque (1927), on ne disposait pas de la machinerie pour faire de ces grands travaux.

Cette déviation aurait été causée par un immense glissement de terrain (le HA-83 sur la Fig. 3) impliquant 10 millions de mètres cubes de sol. À noter que tout ce secteur urbain a été développé dans le fond de cet ancien glissement de terrain. À titre comparatif le glissement de terrain de la rue McNicoll (HA-89) ayant fait deux morts lors du déluge n'a mobilisé, lui, que 2 500 mètres cubes de sol.

Lors du déluge de juillet 1996, la rivière a eu suffisamment d'énergie pour retrouver partiellement son axe normal, soit se redresser et balayer toutes les constructions érigées sur cet axe.

C'est un exemple dramatique qui démontre l'importance de bien connaître notre histoire géologique dans le but de mieux comprendre le présent et de prévoir l'avenir.

Par contre, prévoir des glissements c'est s'aventurer sur un terrain dangereux. On peut facilement dire que le temps fait son oeuvre et que d'autres glissements de terrain de grandes dimensions peuvent se produire. L'érosion se poursuit, les ravins se creusent et il se produit régulièrement de petits glissements de terrain. Cependant, on peut ralentir les effets du temps par des travaux de stabilisation, en adoucissant les pentes des ravins, en diminuant la vitesse d'érosion et en favorisant la prise de végétation. On doit aussi arrêter l'érosion humaine, c'est-à-dire les travaux d'excavation au pied des pentes et les remblais au sommet de celles-ci. Une réglementation urbaine musclée serait nécessaire dans toutes les municipalités ayant un lourd passé géotechnique.

Les glissements se produisent au moment où l'infiltration d'eau dans le sol est très importante comme lors de la fonte des neiges au printemps ou lors de fortes pluies. La pression d'eau dans le sol augmente et déclenche les glissements. On peut donc situer le moment le plus propice aux glissements. Par contre, la localisation des sites est une entreprise difficile et risquée pour le spécialiste. En effet, les conséquences humaines, sociales, financières et juridiques sont telles que ces prédictions doivent être réservées aux gouvernements. On ne peut pas prouver une



Figure 2b: Carte des anciens glissements de terrains de Chicoutimi (extrait).

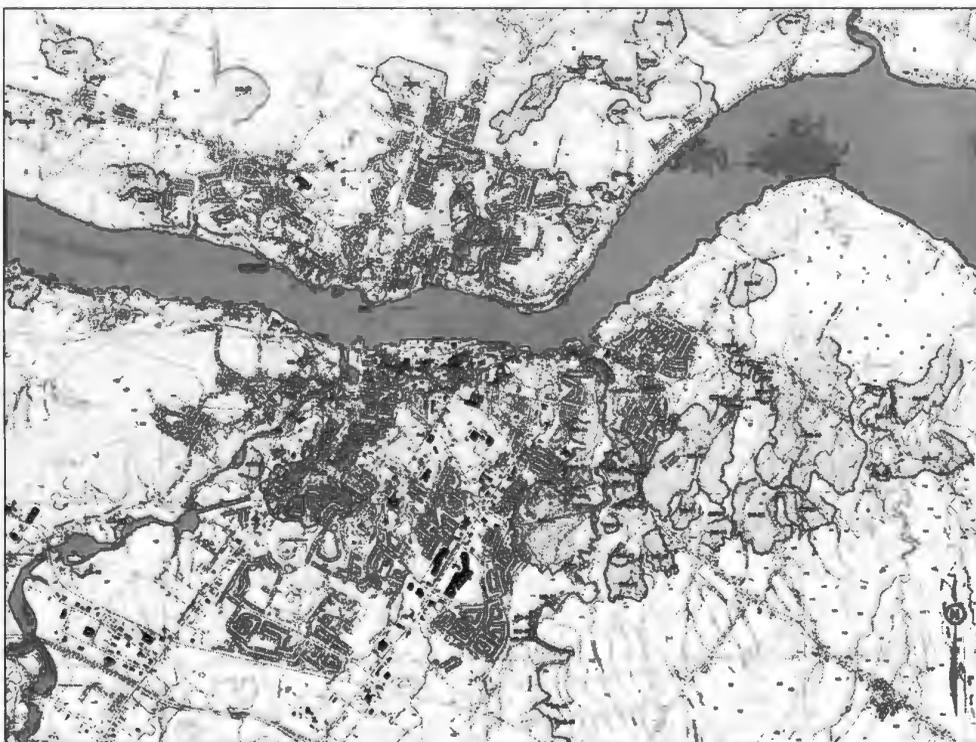


Figure 3 : Carte des anciens glissements de terrain, secteur Saint-Alexis de Grande Baie.

prédiction, des vies sont en jeu, des pertes financières importantes touchent les propriétaires et le développement urbain en est affecté. La question ultime: les gouvernements prennent-ils cette responsabilité qui est lourde, coûteuse et complexe?

Compte tenu de l'importance et de l'utilité de ces informations, un site Internet est accessible à l'adresse suivante:

[www.dsa.uqac.quebec.ca/glislements](http://www.dsa.uqac.quebec.ca/glislements)

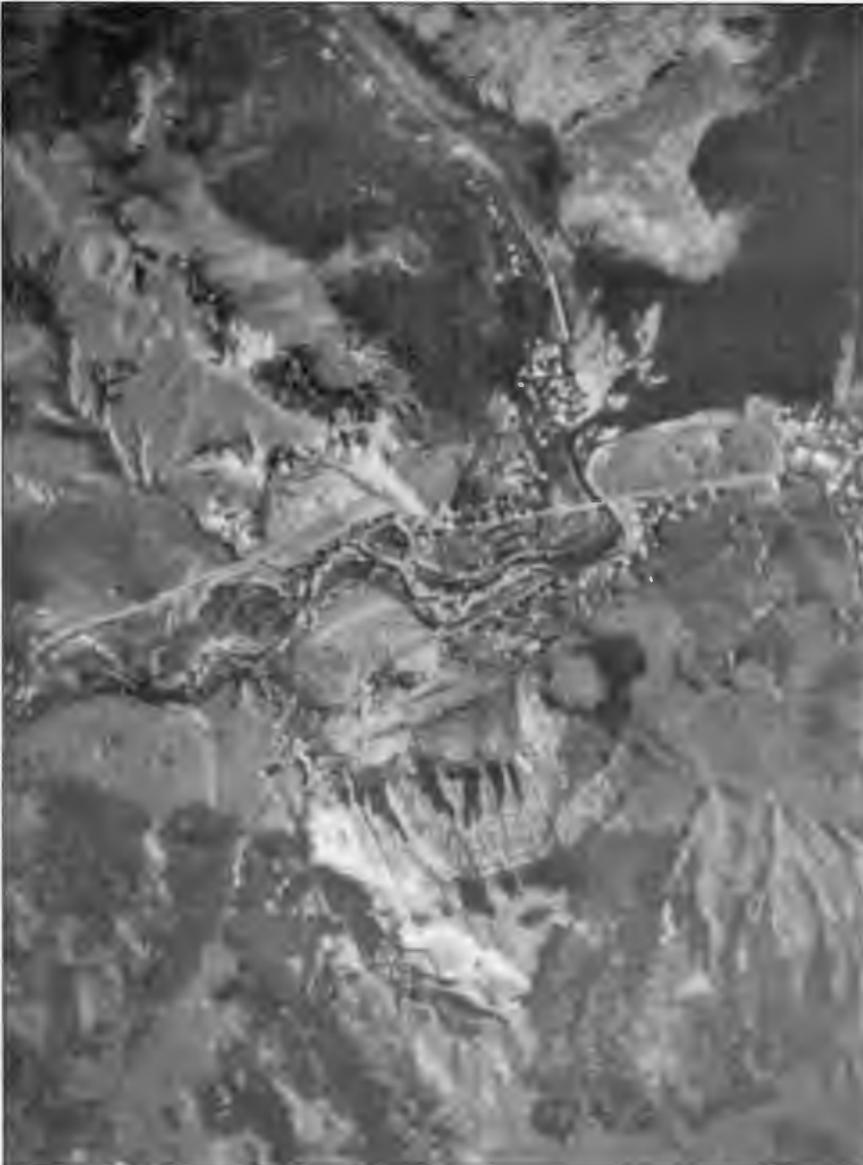
On peut y consulter les cartes des anciens glissements de terrain, de l'animation qui montre les mécanismes des glissements et des explications sur ces phénomènes.

## Conclusion

Il est donc important de bien connaître l'histoire géologique d'une région où l'on habite. La considération de cette histoire permet un développement sécuritaire et durable de notre milieu.

## Bibliographie

- Dion, D.J. *Levée géotechnique de la région Jonquière-Chicoutimi-La Baie*. Énergie et Ressource, Québec, 86-51. DV;83-15. 1986.
- Brzezinski, L.S. *A review of the 1924 Kénogami Landslide*. Canadian Geotechnical Journal, Vol 8, No 1, pp.1-6. 1971.
- Landry et Mercier. *Notions de géologie*, 3e édition. 1992.
- Lasalle et Tremblay. *Dépôts meubles, Saguenay—Lac St-Jean* (Rapport géologique - 191 du MRN).
- Larochelle, P., Lefebvre, G., Bilodeau, P.M.. The Stabilisation of a Slide in St-Jerome, Lac St-Jean. *Revue canadienne de géotechnique*. 1974, vol. 14, p. 430-356.
- Lasalle, P., Chagnon, J.Y.. An Ancient Landslide along the Saguenay River, Quebec. *Canadian Journal of Earth Sciences*, 1968. vol. 5, no. 3, part I, p. 548-549.
- Chagnon J.Y., 1968. *Les coulées d'argile dans la province de Québec*. *Naturaliste Can.* vol. 95. 1986.
- Vallée, J., Dieumegarde, L.. *Anciens glissements de terrain*, Ville de La Baie (carte). Cartothèque, UQAC. 1997
- Vallée, J., Dieumegarde, L.. *Anciens glissements de terrain, secteur de Chicoutimi*, (carte). Cartothèque, UQAC. 1998



Photothèque nationale de l'air

Figure 4: Photographie aérienne du secteur Saint-Alexis de Grande Baie en 1927.

# Adecco

**LA passion DES GENS !**

**RECRUTEMENT ET PLACEMENT DE PERSONNEL**

Téléphone: (418) 549-8787

Télécopieur: (418) 549-7022

Courriel: [adeccochicoutimi@sympatico.ca](mailto:adeccochicoutimi@sympatico.ca)

## Lettre de Calixte Hébert à son frère Nicolas-Tolentin Hébert

Texte retranscrit et annoté  
par Dany Côté

Hébertville<sup>1</sup>, le 24 octobre 1853

Cher frère<sup>2</sup>

Je t'envoie ci inclu les comptes du Pont flottant<sup>3</sup> et du petit pont du goulet<sup>4</sup>, je ne sais pas si ces rapports seront bien, tu pourras avec le rapport que je t'envoie, faire un rapport plus correct<sup>5</sup>. Il aurait fallu tant de listes pour les faire telles que celles du chemin<sup>6</sup>, et ces comptes ont été tenus cet hiver tant de jours par mois, sans distinguer les jours de la semaine. Il aurait été difficile de les faire de cette manière pour ne pas dire impossible. Le total comme tu verras excède la somme qu'il restait sur les £ 15 000<sup>7</sup>. Il nous reste le frontage à poser et les gardes de corps<sup>8</sup>. Monsieur Casgrain doit venir lundi prochain. Je dois l'envoyer chercher Dimanche. Il doit passer 4 jours avec nous à ce qu'il m'écrit. Je travaille aux comptes en l'attendant pour faire l'inventaire du magasin et autres. J'aurais besoin d'avoir les comptes de ceux qui ont acheté des lots au sud, tel que F. Langlais<sup>9</sup>, les Dechesne<sup>10</sup>, les Beaulieu et autres pour voir la somme total qui nous est dû et le montant que l'on doit. Sans cela, il m'est impossible de savoir ou nous en sommes, car dans le cour de l'automne et cet hiver, je veux mettre cela d'une manière claire et que l'on puisse voir nos moyens. Nos habitants sont tous beaucoup endettés et pas de moyen de nous payer quelque chose sur leur compte cet automne et Price<sup>11</sup> a donné un chantier à Maître Dechene<sup>12</sup> et il les

---

<sup>1</sup> Cette lettre est envoyée au curé Nicolas-Tolentin Hébert, le leader de l'Association des comtés de l'Islet et de Kamouraska, une société de colonisation fondée à la fin de la décennie 1840 afin de coloniser une partie de la plaine du secteur sud-est du Lac-Saint-Jean. On remarquera que six ans après la première visite du curé Hébert, on appelait déjà la nouvelle colonie en son honneur, toponyme qui est demeuré jusqu'à aujourd'hui et qui est devenu l'appellation officielle de la municipalité.

<sup>2</sup> Calixte Hébert est le frère du Curé Hébert. Présent à Hébertville à partir de 1852, il devient marchand puis cultivateur, puis enfin registrateur du Bureau d'enregistrement d'Hébertville de 1869 jusqu'en 1874. Il est aussi impliqué dans la vie sociale et politique de sa communauté.

<sup>3</sup> Le pont flottant, situé sur la route qui deviendra plus tard le fameux Chemin Kénogami, sera utilisé jusqu'au début des années 1960, traverse un bras du lac Kénogamichiche. Comme son nom l'indique, il était fait de morceaux de bois qui flottaient littéralement sur l'eau.

<sup>4</sup> Il s'agit d'un petit pont qui traverse un petit cours d'eau qui relie le lac Goulet et le lac Kénogamichiche.

<sup>5</sup> En tant que représentant de l'Association des comtés de l'Islet et de Kamouraska, Calixte Hébert devait remettre des rapports financiers périodiques aux administrateurs de l'Association, dont François Pilote, résidant de La Pocatière et auteur du volume *Le Saguenay en 1851*.

<sup>6</sup> Le chemin auquel Hébert fait allusion est probablement le chemin Kénogami, ouvert d'abord par les membres de l'Association des comtés de l'Islet et de Kamouraska.

<sup>7</sup> À cette époque, un Louis équivalait à environ 4 \$.

<sup>8</sup> Les deux infrastructures étaient nécessaires afin de rendre le pont flottant plus sécuritaire.

<sup>9</sup> Jean-Félix Langlais, membre de l'Association, est aussi le constructeur des moulins à farine et à scie situés dans le village, au pied de la chute de la rivière des Aulnaies. Il possédera aussi plusieurs autres moulins dans la région du Saguenay—Lac-Saint-Jean.

<sup>10</sup> Les Dechesne comptent parmi les pionniers d'Hébertville. Deux d'entre eux ont fait partie de la deuxième expédition du curé Hébert, et ont hiverné pour la première fois à Hébertville en 1850.

<sup>11</sup> Il s'agit, bien sûr, de l'entrepreneur forestier William Price. Ce dernier a ouvert, avec Peter McLeod, des chantiers au Lac-Saint-Jean pendant cette période. En constante compétition avec les colons, il achetait cependant la production en billots de ces derniers, ce qui représentait pour eux une source de financement essentielle à la survie de l'Association.

<sup>12</sup> En plus de devenir contremaître pour William Price, Louis Dechesne exploitera le premier magasin à Hébertville.

engage à bas prix et payable qu'en effets, pas un sol en argent. Ils commencent à s'apercevoir que la banque et le magasin d'approvisionnement à demande et à leur volonté leur fait défaut. Ils sont en peine, ils ménagent malgré eux et ne savent pas comment s'y prendre pour payer. Je t'enverrai leurs noms et le montant de leurs comptes après mon inventaire et après avoir réglé avec chacun d'eux. Ma femme est bien ainsi que moi et tous nos petits enfants. Nous embrassons Oliva et Charles <sup>13</sup> et toute la famille.

Je termine en te souhaitant une parfaite santé et du succès dans les affaires de la Société<sup>14</sup>. Saluts et amitiés à tous.

Ton affectionné frère,  
Calixte Hébert.

Source: Archives de la Côte-du-Sud et du collège Sainte-Anne. F121- Fonds Colonisation du Saguenay,

<sup>13</sup> Charles et Olivia sont deux enfants nés du premier mariage de Calixte Hébert. Ils demeurent, à cette époque, sur la Côte-du-Sud avec le curé Hébert, où ils recevront une partie de leur éducation.

<sup>14</sup> L'Association des comtés de l'Islet et de Kamouraska sera finalement dissoute en 1856.



### JONQUIÈRE

3900, rue Saint-Jean  
547-4651

### CHICOUTIMI

790, rue Alma  
549-4600

### ALMA

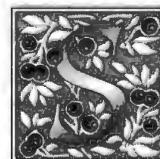
50, des Pins  
668-3027

### LA BAIE

2880, av. du Port  
544-3000

La compétence partout  
au Saguenay—Lac-Saint-Jean

LE  
NOUVEL HÔTEL



La Saguenéenne

250, des Saguenéens,  
Chicoutimi  
(Québec)  
G7H 3A4

Téléphone: (418) 545-8326  
Sans frais: 1-800-461-8390  
Télécopieur: (418) 545-6577  
Courriel: lasagueneneenne@qc.aira.com

# À PROPOS DE GÉNÉALOGIE

## Historique de la fondation de la Société de généalogie au Saguenay

par **Fernand Gagnon**



*Voici qu'en faisant quelques recherches, j'ai mis la main sur ce document très intéressant ayant trait à la fondation de notre Société par Monsieur Léonidas Bélanger. Il me fait plaisir de vous le transmettre. Par la même occasion, la direction de la Société généalogique du Saguenay remercie bien sincèrement celle de la Société historique de lui permettre la publication d'une page dans sa prestigieuse revue Saguenayensia. Longue vie à Saguenayensia !*

Le 28 novembre 1978, un groupe de personnes se réunissait sous la présidence de Monsieur Léonidas Bélanger et jetait le fondement d'une nouvelle société généalogique. Ces personnes étaient : Messieurs Léonidas Bélanger, Hervé Boudreault, Georges-L. Potvin, Jules Monette, Marcel Duchesne, Marcel Thivierge ainsi que Mesdames Marjory Hughes et Micheline Gauthier.

Toutes ces personnes furent unanimement acceptées et de ce fait considérées comme fondateurs du nouvel organisme. Ensemble, ils décidèrent de jeter les bases de la nouvelle société. Un conseil d'administration provisoire fut constitué de Messieurs Léonidas Bélanger, à titre de président, d'Hervé Boudreault comme vice-président et de Georges-L. Potvin comme secrétaire.

Ce conseil provisoire verra à la rédaction de la future constitution et des règlements internes de l'association de même que des diverses formalités nécessaires à la mise en marche de l'association. Les réunions se tiendront à partir de janvier 1979, toujours le deuxième mardi de chaque mois. Chaque membre présent s'est déclaré heureux de cette première rencontre peu nombreuse en nombre mais complète quand même, vue la qualité des membres présents. Il ne faut pas oublier que ce soir-là, il faisait une grosse tempête de neige, que la visibilité était nulle et que la circulation était pratiquement paralysée. On se sépara à une heure tardive très heureux de la rencontre et chacun souhaite au nouvel organisme, longue vie et beaucoup de succès.

Plusieurs réunions furent tenues par la suite afin de jeter les bases du futur organisme. Le groupe augmenta vite de plusieurs sympathisants et on dénombra bientôt vingt-cinq membres. Messieurs Bélanger, Boudreault et Potvin furent chargés de demander la charte et aussi de fixer pour ce faire les buts du nouvel organisme ainsi que ses règlements.

La charte fut demandée à Québec et, le 12 décembre 1979, les lettres patentes de la société étaient émises en conformité avec la loi des compagnies, 3<sup>e</sup> partie. Le 10 janvier 1980, le document était enregistré à Québec au livre C-1046, folio 110. La Société généalogique du Saguenay inc. était née. Le conseil d'administration provisoire démissionna en entier et le 4 mars 1980, un premier conseil d'administration permanent était composé comme suit :

M. Léonidas Bélanger, président; M. Victorien Bouchard, vice-président; M. Georges-L. Potvin, trésorier; et les directeurs : Mme Marjory Hughes, M. Marcel Thivierge, M. Marcel Duchesne, M. Raymond Lemieux, Mme Micheline Gauthier fut nommée première secrétaire du groupe. L'année financière était du 1<sup>er</sup> août au 31 juillet de chaque année et le siège social fixé à Chicoutimi. Le nombre de cotisants était de trente à l'époque.

Les débuts de la société furent modestes mais ils n'en sont pas moins prometteurs pour l'avenir de la généalogie dans la région.

Léonidas Bélanger, # 1  
Président fondateur  
Source : Bulletin de la S.G.S.  
Printemps 1993  
Vol. 1, no.2, page 17

# COMPTES RENDUS

Côté, Dany, *Hébertville: pionnière du Lac-Saint-Jean 1849-1999*, Municipalité d'Hébertville, 1998, 282p.

Se remémorer hier afin de s'interroger collectivement à propos de son devenir. N'est-ce pas là l'un des buts de l'histoire? Voilà ce que nous fait prendre conscience le livre de l'historien Dany Côté.

Avec la publication de ce livre, cet historien jeannois vient d'ajouter à son corpus une quatrième monographie municipale. Ses autres écrits sont: *Riverbend: splendeur et déclin d'une ville de compagnie*, *Isle-Maligne: fille des eaux et des hommes* et *De l'eau, du bois et des gens: de Honfleur à Sainte-Monique*.

Puisant abondamment dans les sources documentaires régionales et nationales, Dany Côté analyse plusieurs facettes concernant les petits et les grands événements de la doyenne du Lac-Saint-Jean.

*Hébertville: pionnière du Lac-Saint-Jean 1849-1999* se divise en quatre parties. Le premier chapitre aborde l'époque de la fondation de la municipalité. Débutant avec un bref survol de la période de colonisation du territoire, pour ensuite traiter du rôle déterminant de l'Association des comtés de l'Islet et de Kamouraska, et de son organisateur le curé Hébert, ce chapitre se termine par la dissolution de la société de colonisation et par un regard sur les constructions de Jean-Félix Langlais à la rivière des Aulnaies.

Le deuxième chapitre couvre les années de prospérité du village, de 1849 à 1900, avec le développement religieux, municipal, scolaire et économique. L'auteur à l'aide de tableaux nous démontre l'importance de l'industrie agricole et laitière de ce chef-lieu du Lac-Saint-Jean. N'oublions pas qu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, Hébertville fournit 20% de la production laitière du Lac-Saint-Jean.

Ce chapitre met aussi en évidence les difficultés de communication qu'ont les habitants d'Hébertville avec le reste de la région. Malgré la construction du chemin Kénogami, le village devra regarder passer la manne économique au profit de Roberval, avantagée par sa liaison ferroviaire.

L'avant dernier chapitre coiffe les années 1901 à 1960. Hébertville commence le siècle avec l'électricité. Les moulins à farine et la scierie du village se développent. Une classe marchande s'organise autour de l'agriculture et des fromageries. La communauté prospère en osmose avec les élus municipaux et le clergé. L'auteur termine le chapitre en traitant du rehaussement du lac Kénogami et de la construction de la digue du Lac Ouiqui.

Le dernier chapitre fait un survol rapide des dernières années de la municipalité. L'auteur met surtout l'accent autour de la saga du Mont-Lac-Vert. Il termine en élaborant un petit peu au sujet des inondations de juillet 1996. Même si les médias n'ont fait que peu de cas de ce coin de notre pays, Hébertville a eu aussi son lot de désagréments lors de cet événement.

La lecture de ce livre s'avère facile et accessible à tous. Références et annexes finalisent cet ouvrage historique. De plus, de très belles photographies nous accompagnent lors de la découverte de ce premier village du Lac-Saint-Jean. L'ajout de petits bouts d'interviews tout le long du volume apporte un caractère intimiste à notre lecture. Ce livre sera d'un intérêt particulier pour ceux que l'histoire de cette municipalité intéresse, mais aussi pour ceux que l'histoire locale et régionale fascine.

En terminant, je félicite Dany Côté pour cette belle monographie d'Hébertville et lui souhaite de continuer de fouiller notre histoire régionale.

Éric Tremblay



# EN BREF...

## Journée des bâtisseurs 5 juin 1999

Dans le cadre de la semaine de la fierté régionale, du 5 au 11 juin, la ville hôte pour la journée des Bâtisseurs est Hébertville. Cette année, cette journée a pour thème *La fête des générations*.

Voici la programmation pour cette journée.

- 10h00 Accueil stationnement de l'église
- 10h15 Mot de bienvenue au Monument Hébert
- 11h00 Cocktail à la bibliothèque de l'école St-Joseph
- 12h00 Dîner à la palestre de l'école St-Joseph
- 15h30 Visite de l'exposition de photographies à la Sacristie de l'église
- 16h00 Messe avec chorale
- 17h00 Départ ou visite de la parenté

### Remerciement

La Société historique du Saguenay tient à remercier M. Aimé Gagné pour son don d'archives. Les documents cédés comprennent des diapositives du Saguenay—Lac-St-Jean et de l'Expo 67 ainsi que quelques périodiques et volumes.

### «C'était hier»

«C'était hier...» est une nouvelle émission de radio qui porte sur tous les aspects de l'histoire. Au rendez-vous, chroniques, capsules historique, invités et entrevues.

Préparée et animée par trois fervents d'histoire; Louise Bouchard, Jérôme Gagnon et Éric Tremblay. «C'était hier...» est diffusé sur les ondes de CKAJ, au 92,5 sur la bande FM, le lundi de 21h00 à 22h00. C' est un rendez-vous à ne pas manquer.

## Calendrier des événements importants du 150<sup>e</sup> anniversaire d'Hébertville en 1999

- |               |   |
|---------------|---|
| 2 mai         | Gala méritas régional des bibliothèques                                     |
| 9 mai         | Plantation de l'arbre du 150 <sup>e</sup> anniversaire                      |
| 15 mai        | Congrès régional des fermières  |
| 21-23 mai     | Fin de semaine culturelle   |
| 29-30 mai     | Pièce de théâtre "Le curé Hébert"   |
| 5 juin        | Journée des bâtisseurs  |
| 5-6 juin      | Rassemblement régional des gardes paroissiales                              |
| 12-13 juin    | Compétition amicale des pompiers Lac-Saint-Jean Est                         |
| 20 juin       | Lancement du rallye historique  |
| 24 juin       | Saint-Jean du 150 <sup>e</sup>  |
| 24-27 juin    | Rassemblement provincial des scouts   |
| 1 juillet     | Course des canards  |
| 3 juillet     | Rassemblement des Lavoie d'Amérique   |
| 17-31 juillet | Semaine intensive d'activités avec spectacle Son & lumière à tous les soirs |
| 18 juillet    | Messe Gospel  |
| 26 juillet    | Procession de la fête de Sainte-Anne  |
| 30 juillet    | Spectacle d'humour  |
| 31 juillet    | Grandes retrouvailles   |
| 1er août      | Visite des soeurs du Saint-Rosaire  |
| 15 août       | Fête de Notre-Dame-de-l'Assomption  |
| 27 août       | Tournoi de Golf du 150 <sup>e</sup> anniversaire                            |
| 5 sept.       | Fête de quartier  |
| 10-12 sept.   | Rassemblement régional de camping et caravaning                             |
| 18 sept.      | Féerie des couleurs au Mont-Lac-Vert  |
| 11-14 nov.    | Tournoi de billard du 150 <sup>e</sup>                                      |
| 31 déc.       | Messe des enfants et clôture des fêtes du 150 <sup>e</sup>                  |

## POULET - PIZZA - DÉJEUNERS

430, Sacré-Coeur, Alma  
668-4571

1221, St-Dominique, Roberval  
275-1962

805, Boul. Talbot, Chicoutimi  
698-8877

1300, Boul. Walberg, Dolbeau  
276-1982



# PROGRAMME DU XXXIV<sup>E</sup> CONGRÈS DE LA FÉDÉRATION DES SOCIÉTÉS D'HISTOIRE DU QUÉBEC

CHICOUTIMI  
11, 12 ET 13 JUIN 1999

## UNE OUVERTURE SUR L'AVENIR

### Vendredi, 11 juin 1999

- 9h00 Inscription des congressistes  
10h00 **ATELIER 1** : *Le financement des sociétés d'histoire et de généalogie.*  
Animateurs : Daniel Lauzon, MCCQ et Mario Boucher, FSHQ  
12h00 Dîner-buffet  
13h00 **ATELIER 2** : *L'informatique et Internet au service des sociétés d'histoire et de généalogie.*  
Animateurs : Charles Beaudry et Patricia McGee-Fontaine, Société historique de La Prairie de la Magdelaine  
15h00 Assemblée générale annuelle de la FSHQ  
17h00 Souper libre  
17h30 Départ pour Ville de La Baie  
18h00 Célébration eucharistique  
19h00 Rassemblement au monument des XXI  
20h00 Vin d'honneur offert par Ville de La Baie  
21h30 Retour à Chicoutimi

### Samedi, 12 juin 1999

- 8h00 Inscription des congressistes  
8h30 Ouverture du salon des publications  
9h00 **CONFÉRENCE 1** : *La conservation du patrimoine régional : qui doit intervenir?*  
Conférenciers: Réjean Simard, maire de Ville de La Baie, Claude Gagnon, directeur de l'aménagement du territoire de la MRC du Fjord et Luc Noppen, historien de l'art et professeur à l'Université Laval  
**CONFÉRENCE 2** : *Histoire et tourisme : une application avec le réseau muséal du Saguenay—Lac-Saint-Jean.*  
Conférencière : Guylaine Simard, musée du Fjord  
10h30 Pause santé  
11h00 Lancement des publications des sociétés d'histoire et de généalogie  
12h00 Dîner buffet  
13h30 **CONFÉRENCE 3** : *Les archives historiques des sociétés d'histoire : un patrimoine actif ou passif?*  
Conférencier: Laurent Thibeault, Archiviste régionale Saguenay—Lac-Saint-Jean—Côte-Nord (ANQ)

**CONFÉRENCE 4** : *Identité régionale et diffusion du patrimoine imprimé.*

Conférencier : Philippe Sauvageau, président-directeur général, Bibliothèque nationale du Québec

14h45 Pause santé

15h00 **CONFÉRENCE 5** : *L'implication d'une société d'histoire dans son milieu.*

Conférencier: Michel Brassard, président, Société d'histoire du Lac-Saint-Jean

**CONFÉRENCE 6** : *Un exemple de tourisme régional: le développement touristique au Saguenay—Lac-Saint-Jean à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle.*

Conférencier: Jérôme Gagnon, historien

### Dimanche, 13 juin 1999

- 7h30 Déjeuner des délégués  
8h30 Départ pour les excursions

#### EXCURSION 1 : VERS LE LAC-SAINT-JEAN

- 8h30 Départ pour le Lac-Saint-Jean  
9h30 Visite-conférence du Village historique de Val-Jalbert avec Dany Côté, historien  
11h30 Dîner  
13h30 Visite du Centre d'histoire et d'archéologie de la Métabetchouan  
14h45 Départ pour Chicoutimi

#### EXCURSION 2 : VERS SAINT-FÉLIX-D'OTIS

- 8h30 Départ pour Saint-Félix-d'Otis  
9h30 Visite du site de la Nouvelle-France  
12h00 Dîner  
13h30 *Les grands touristes historique*  
Conférencier: Jacques Lacoursière, historien  
15h00 Départ pour Chicoutimi

Pour plus d'informations sur les conférences et les coûts rattachés au Congrès, vous pouvez communiquer à la Société historique du Saguenay au (418)549-2805.

# SITES ET MONUMENTS DE LA SAGAMIE

## Le monument Hébert à Hébertville

par Dany Côté

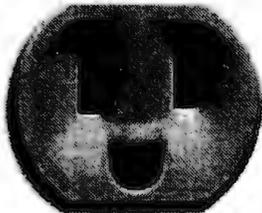
C'est grâce à l'ardeur et au dévouement du curé Jérémie Gagnon, alors en poste à Hébertville-Station, qu'un groupe de fervents admirateurs du curé Nicolas-Tolentin Hébert décide d'ériger un monument en son honneur. Faut-il rappeler qu'Hébert, originaire de Saint-Grégoire de Nicolet, est l'un des initiateurs et l'âme dirigeante de la société de colonisation qui a fondé ce qui deviendra le village et la paroisse Hébertville: l'Association des comtés de l'Islet et de Kamouraska.

Dès la fin de 1923, soit quelques mois avant l'inauguration du fameux monument érigé en l'honneur des membres de la Société des Vingt-et-Un à Saint-Alexis de Grande-Baie, un comité est formé afin d'organiser une campagne de souscription qui tentera d'amasser la somme nécessaire à la réalisation du projet. Ils réussiront à récolter environ 9000\$, grâce à 70 donateurs, dont 3000\$ du Conseil de comté de la circonscription de Notre-Dame d'Hébertville.

C'est au cours d'une cérémonie grandiose, le 6 juillet 1926 qu'on inaugure le monument, après une messe et un banquet tenus dans le couvent dirigé par les Soeurs du Saint-Rosaire. Une foule estimée dans les médias régionaux à 4000 personnes, dont certaines viennent d'aussi loin que le Bas-Saint-Laurent et la région de Charlevoix, peuvent alors admirer l'oeuvre en bronze du sculpteur français Guéniot. Elle se dresse fièrement sur un piédestal de granite bleu, tiré d'une carrière de Roberval, dont les plans ont été dessinés par Armand Gravel, un architecte chicoutimien.

Le monument est d'abord installé entre l'ancienne résidence du célèbre marchand Rémi Hudon et le Bureau d'enregistrement, sur la rue Labarre. Par la suite, il est déménagé à deux reprises, soit près du couvent, puis enfin à l'est de la magnifique église de pierre, site où il trône encore fièrement, prêt à célébrer bientôt son 75<sup>e</sup> anniversaire.



WWW.  !

Branchez-vous : [www.hydro.qc.ca](http://www.hydro.qc.ca)

 **Hydro  
Québec**



## « Est-ce que créer est un métier ? »

Oui, créer est un métier. Et pour des milliers de créateurs québécois, c'est même le plus beau métier du monde. À travers leurs oeuvres, présentées ici et ailleurs, c'est tout un peuple qui s'exprime. Pour faire éclore tous ces talents, des entreprises comme Alcan devront continuer de stimuler la créativité des gens d'ici.

Déjà, dans le passé, le Théâtre Alcan a vu naître des oeuvres et des créateurs qui ont marqué l'histoire. Aujourd'hui encore, c'est avec beaucoup de fierté qu'Alcan continue d'encourager et de soutenir les entreprises culturelles du Québec.

Alcan s'associe aux créateurs, car elle sait qu'ils inventent l'avenir.



L'AVENIR EST SI PROCHE